Paroisse de St Remi du Lac aux Sables
Comté de Portneuf
Province de Québec
Canada

# Registre de famille

## de Joseph Simard et Marie Gosselin

Mariés le 27 Septembre 1910

Débutant par une courte biographie des titulaires



P105: Lettres de papa + maman

# Comment rendre sa mémoire plus efficace

C'est une puissante faculté que la mémoire, que nous possédons tous à des degrés très différents. Ceux qui ont dépassé les années de couvents et de collèges se préoccupent très peu d'améliorer et de cultiver leur mémoire.

Comme elle contient toutes les impressions emmagasinées depuis l'enfance, elle ne peut utiliser tous ces matériaux, et la meilleure manière est d'apprendre à les classer pour conserver surtout ceux qui nous sont le plus utiles.

Si nous voulons que notre mémoire nous serve bien, ne la traitons pas en esclave, mais en amie, guidons-la dans le choix de ce qu'elle doit conserver.

Nous avons des aptitudes spéciales, des dons particuliers qui sont un indice précieux dans le choix d'une profession ou d'un état de vie. Si nous avons des goûts artistiques, si nous aimons les beaux coloris, les paysages gracieux, les lignes pures et harmonieuses, la mémoire vous aidera à développer ces tendances et à devenir un peintre, un dessinateur, un architecte.

Si vous aimez la musique, l'harmonie des sons, du rythme, confiez à votre mémoire les belles œuvres musicales que vous pouvez entendre.

De même, si vous écrivez facilement, apprenez non-seulement la valeur et le sens des mots, mais étudiez les modèles dans l'art d'écrire, et lisez également dans le grand livre de la nature, car ce sont ses manifestations qu'il vous faudra décrire.

Les mêmes règles s'appliquent à toutes les professions, à tous les états de vie. Si, au lieu de vous distinguer parmi les hommes, vous préférez l'humble bonheur du foyer, votre mémoire devra être votre meilleur auxiliaire dans la tache plus qu'importante de faire heureux ceux qui vous entourent.

COUSINE AVETTE.



Eglise de St Urbain Charlevoix Cté vers 1885 date de ma naissance - Le mur qui apparait au premier plan est l'enceinte du Cimetière.

Cette eglise fortement endommagée par le tremblement de terre de 1924 fut demolie et reconstruite l'année suivante precisement sur le terrain du cimetière primitif

# Prologue

Il ne manque pas d'hommes qui savent envisager la vie dans toutes les réalités, mais il en est peu, du moins parmi ceux que j'ai lu pour la défendre aussi efficacement que Henry Bordeaux.

Je viens de terminer la lecture d'un de ses livres intitulé "La peur de vivre." J'y ai remarqué un passage qui a beaucoup de rapports avec l'ouvrage que j'entreprends de votre biographie. C'est à la fin du volume où Jean Berlier après une jeunesse assez mouvementée en était venu à se décider à épouser Paule Guibert, jeune fille vertueuse, qu'il jugeait la plus digne de toutes, d'abord par ses attraits physiques que l'auteur décrit à merveille, et il continue: "Cette jeune fille raisonnable aux regards de l'homme versait sans doute en son cœur une tendresse ardente; mais surtout elle l'engageait à se conformer au vrai but de la vie humaine qui n'est pas de chercher en soi sa propre fin mais de s'encadrer entre les générations précédentes et les suivantes avec désintéressement et efficacité."

Cet encadrement ne se fait pas sans effort puisque la nature humaine, naturellement égoïste, laissée à elle-même, repousse l'effort. La formation des enfants joue donc un rôle primordial dans l'accomplissement de cet effort. C'est à vous parents qu'il incombe de vous donner la formation vertueuse qui vous fera accepter généreusement cet

effort pour accomplir votre tâche dans la vie que de chercher sans cesse à atteindre les sommets afin qu'elle ait le plus d'efficacité possible.

Je cite encore le même auteur: Dans la préface du même volume au paragraphe III il dit: " Nous naissons en état de dépendance. Nous dépendons de toutes sortes de conditions particulières: Condition de pays, de race, de famille, de milieu, d'éducation, de santé, d'intelligence, de fortune;" Comme on le voit l'énumération est pas mal complète, mais on résume tout cela en disant que nous dépendons absolument de Dieu; N'est-ce pas de lui en effet, le distributeur suprême de la vie, que nous viennent toutes ces dispositions particulières?

Si vous êtes nés dans une condition de pays où règne l'autonomie où nos libertés nationales sont protégées; c'est Dieu qui l'a voulu.

Condition de race canadienne-française c'est Dieu qui l'a voulue

Condition de famille, honnête et honnête c'est Dieu qui l'a voulue

Condition d'éducation; Si je possède suffisamment d'instruction et d'éducation pour me permettre de vous instruire par l'expérience du passé, c'est Dieu qui l'a voulu.

Condition de fortune: Les ressources que nous touchons et avec lesquelles nous pouvons vous faire acquérir l'instruction que nous sommes impuissants à vous donner nous-mêmes ne sont-elles pas d'origine Providentielle?

condition de milieu: Si nous nous sommes bien involontairement trouvés retirés sur une terre, parmi une population

absolument illettré, dans une paroisse éloignée
aussi-exclue du commerce des hommes et qui
ressemblerait étrangement à cet antique désert
où se retiraient les anachorètes pour pouvoir
se retremper plus fortement dans la vertu.
N'est-ce pas encore Dieu qui l'a voulu?

Enfin condition d'intelligence que
j'ai gardé pour la dernière parce qu'elle exige un
développement plus détaillé; c'est encore Dieu
qui vous a doué de l'intelligence que vous possédez.

Ici une objection universelle se pose
qui a fait accuser le monde dans un égoïsme
outré qui crée le malaise dont souffre aujour-
d'hui l'humanité; l'homme devient trop en
contact avec les intelligences supérieures
qui le dominent finit par croire à son impuis-
sance à jouer un rôle efficace pour le bien de
la communauté et verse inévitablement dans
l'égoïsme; le mal étant devenu universel
une réaction s'impose; Pour nous, chrétiens
nous n'avons pas besoin de chercher ailleurs
que dans la doctrine de Jésus-Christ le remède
propre à apporter la solution nécessaire.
Mais le diable y voyant son profit est entré
en scène.

De la personne de Karl Marx inspirateur
de Lénine a surgi une doctrine athée qui vise
la suppression de l'égoïsme par la violence.
Nous reconnaissons de suite la fausseté de
cette doctrine, parce qu'en ne voulant pas
reconnaître Dieu comme fin suprême
de notre existence, comment admettre que
l'homme puisse aisément repousser son
instinct naturel de rechercher ses aises

ici- bas si il ne reconnait pas de devoirs ou il devra les prendre.

Cette doctrine étant déjà appliquée dans trois pays, nous sommes les témoins des conséquences d'un régime aussi illogique et il n'est pas besoin de raisonner longtemps pour se rendre compte dans quelle anarchie tomberait l'humanité si elle devait être asservie par des peuples d'une telle mentalité.

Nous catholiques, reconnaissons également la nécessité de la suppression de l'égoisme, par l'encyclique "Quadragesimo Anno" de notre Vénéré et très digne chef S. S. Pie XI glorieusement régnant. Le salut du monde ne peut venir que de l'union, mais de l'union contrôlée par l'amour et non par la violence.

C'est a la lumière de cette dernière doctrine que vous devrez orienter votre intelligence, chacun selon son efficacité respective, pour contribuer a la restauration de la paix dans le monde.

Nous avons un bel exemple de l'inégalité ainsi que de l'efficacité respective des intelligences dans ces propres paroles de Notre Seigneur répondant a Marthe "Une Marie avait choisi la meilleure part;" Il démontrait bien par là qu'il était en présence de deux parts également méritoires parce que toute deux nécessaires, mais dont Marie avait choisi la meilleure parce qu'elle sous-entendait la part de l'esprit la seule capable pour la diffusion de son règne. Mais il ne pouvait non plus négliger la première, sans laquelle il n'aurait pas assuré sa propre subsistance.

Cette analyse des conditions particulières nous indique que nous vivons dans une atmosphère

propre à l'éclosion des plus hautes vertus;
Mais il ne faut pas perdre de vue que ces
mêmes conditions, quoique accordées par Dieu
pour des mérites, auxquels vous êtes indifférents,
n'en restent pas moins du domaine temporel,
et que, pour l'éclosion des vertus, il est une autre
condition d'ordre surnaturelle, principale et indis-
pensable: "La grâce de Dieu". Il vous faut
absolument cette condition pour acquérir cette
lucidité d'esprit qui vous fera distinguer le vrai
chemin du faux, afin de vous encadrer efficace-
ment dans la vocation qui convient à votre
intelligence.

L'absurdité d'atteindre ce but sans
sans la grâce de Dieu, se prouve bien par une
vieille maxime qui me vient à l'idée et montre
bien notre aveuglement avec nos seules facultés
humaines: Supposons deux employeurs
à table dont l'un vit pour manger et l'autre
mange pour vivre; tous deux correctement
vêtus, l'un le premier pour éviter son
orgueil, l'autre pour masquer son humilité.
A quels signes pourrions nous les reconnaître
si nous n'avions pas la foi pour nous éclairer
et la grâce de Dieu pour nous faire entrer au
service du bon.

Je trouve un autre exemple d'Adolphe
Routhier dans son livre "Montcalm et Lévis":
On sait que Montcalm mourut sur les plaines
d'Abraham victime du devoir pour sa
patrie. C'est de ce coup que la Nouvelle France
passa en la possession de l'Angleterre. Bigot
de mémoire ignominieuse alors intendant
de la colonie, a signalé son règne par les

plus cruelles infamies. S'embarquant à bord du vaisseau qui doit le ramener en France il tient le colloque suivant avec un de ses collègues que l'auteur nomme Varin.

Varin – Eh bien Bigot est tu content de retourner en France?

Bigot – Enchanté mon cher, ce n'est pas moi qui regretterai la cession du Canada à l'Angleterre. Charité bien ordonnée commence par soi-même, dit le proverbe, Or les proverbes sont la sagesse des Nations.

Varin – Il est pourtant beau de sacrifier son intérêt à celui de la Patrie.

Bigot – Oui c'est de l'héroïsme, mais je ne suis pas un héros; Le sont-ils d'ailleurs les héros? et surtout combien sont-ils? Du reste ils ont comme moi leurs intérêts et leurs passions. Ils n'ont pas la soif de l'or, mais ils ont celle des honneurs et de la gloire, et c'est pour satisfaire leurs ambitions qu'ils travaillent; Leurs intérêts sont différents des nôtres, voilà tout.

Seul humain sinon inspiré par la grâce de Dieu, pourrait discerner le vrai du faux dans ce dialogue. Il y a pourtant toute la différence d'une éternité.

Le sermon de ce jour d'année 1933 par notre bon Mr le Curé nous fait une belle comparaison qui il est à propos de citer ici: La vie dit-il est un éclair entre deux éternités dont l'une heureuse l'autre malheureuse. Pour vous bien convaincre de la vérité de cette comparaison, regardez en arrière dans votre propre vie, ce que vous paraissent en durée les quelques années déjà écoulées; Ajoutez en 20-30-40 si vous le voulez; Quand elles seront passées, quelle différence y aura-t-il avec le

présent ? aucune quant à la durée, mais beaucoup quant au partage de la fin selon que jaillira de cet éclair, ou les fruits d'une vie bien ordonnée, ou les déchets d'une vie gaspillée.

Je résume en quelques mots cette préface qui contient à peu près toutes les grandes lignes à suivre pour faire une vie bien ordonnée : Formation certaine pour repousser l'égoïsme afin de vous bien encadrer dans la vocation qui convient à votre intelligence. Et ainsi accomplir efficacement votre part dans la lutte terrible qui va s'engager, créé par le besoin de remettre l'humanité égarée en face de sa vraie fin qui est une fin surnaturelle.

Puisse la lecture de notre biographie vous aider dans cette tâche, c'est le but que je vise en écrivant ces lignes bien dépourvues de style et de toute élégance littéraire, mais cependant bien sincères et absolument véridiques.

Afin de vous aider à mettre en pratique les leçons qu'elle comporte, je vous citerai en terminant cette maxime de Notre Seigneur à son apôtre Thomas : "Heureux ceux qui auront cru sans avoir vu." Ce qui veut dire pour vous : Heureux ceux qui suivront les sages conseils des ancêtres, parce qu'ils éviteront les tristes déceptions que ces derniers ont subis pour avoir voulu voir avant de croire. Aussi pour éviter cette plainte universelle que j'ai souvent lancé moi-même, et que Henry Bordeaux traduit si bien à la fin de "La peur de vivre" ; En face de la douleur qui éprouve une pauvre femme triste qui a perdu sa

vocation a cause de ses parents, et durant son impuissance a réagir parce qu'il est malheureusement trop tard, il nous la représente auprès d'une femme forte, laquelle donne à la jeune femme les conseils propres a son état en même temps que les directives qu'elle aurait du suivre dans sa jeunesse pour éviter le malheur ou elle se trouve. Et la pauvre jeune mère toute étonnée de répondre "On ne m'a jamais parlé ainsi."



Je naquis a St Ursain dans le Comté de Charleroi le premier Jour de Septembre de l'année mil huit cent quatre vingt huit. Dès ma conception Je fus voué par ma mère au service de Dieu. Ayant pris jour dans une nature très faible, Je fus longtemps entre la vie et la mort, et c'est qui a pris une promesse de Pélerinage a Ste Anne de Beaupré qui l'on fut accordé de vivre.

Cette faiblesse naturelle jointe a la tendresse excessive de ma mère fut l'occasion pour moi d'absorber tous les caprices enfantins qui devaient demeurer et faire partie intégrale de ma nature, jusqu'a ce que j'eus l'occasion de les connaitre d'abord puis de les combattre ensuite.

Ma mère qui était une sainte, femme de son temps, m'amena de bonne heure a l'église et m'initia le plus tôt possible aux mystères de la religion. Comme j'étais doué d'une intelligence très précoce Je signalai de bonne heure des aptitudes de dévotion (lesquelles ne devaient pas durer) et ma mère croyait déjà a la réalisation de ses plus chers désirs: Faire de moi un prêtre.

A peine avais-Je huit ou neuf ans que Je servais la messe (nous demeurions tout près de l'église) ma mère m'avait fabriqué des habits sacerdotaux et Je me plaisais a m'amuser a dire la messe ou autres exercices religieux a la maison avec des camarades.

Cette pauvre mère voyant que je ne prêtais pas à ses vœux, loin de chercher à m'initier tout d'abord à l'esprit de sacrifice nécessaire à la formation d'un homme, me comblait de sa tendresse, venait au devant de tous mes désirs et ne me refusait rien.

A l'école j'étais tout à fait insupportable; habitué à commander en maître chez nous, on ne l'entendait pas sur ce ton à la classe; j'eus affaire à de robustes gaillards, qui se firent un jeu de me rosser quand ils avaient la chance de me rejoindre dans quelques coins. Par contre j'étais toujours sûr de ma revanche; dès que ma mère me voyait arriver en larmoyant, plus souvent navré de chagrin, elle devinait hors d'elle-même, avant même que j'eus fini le récit de l'aventure qui on le devine n'était pas à l'avantage de mes adversaires. elle endossait aussitôt sa pelisse pour aller chercher querelle aux parents des agresseurs; le Curé fut souvent appelé à intervenir pour régler un cas d'où je sortais presque toujours victorieux, grâce au plaidoyer enthousiaste de ma mère qui défendait intérieurement son petit prêtre.

A dix ans l'idée me vint de commencer à fumer. Mon père eut beau protester de toute façon ma mère endossa ma cause et il lui fallut céder; je ne me rappelle pas avoir jamais vu de cigarettes vers ce temps à St Urbain. C'est donc avec une pipe et du gros tabac canayen dans un vieux sac de cochon que je fis mes débuts dans ce vice qui me fut si nuisible dans mes études.

Comme l'idée de la prêtrise s'affermissait davantage, peut-être plus dans l'idée de ma mère que dans la mienne. Il fut décidé que le jour anniversaire de ma onzième année d'existence, le 1er Sept. 1899 serait le jour de mon entrée au séminaire de Chicoutimi, chef lieu du diocèse dont nous faisions partie.

J'avais un oncle du nom de Télesphore qui était installé depuis les débuts de la fondation de cette ville encore jeune, comme orfèvre. Il tenait maison seul (car il n'était pas marié) avec une de ses sœurs ma tante Philomène, très laide, bavarde, et qui ne possédait pas toutes ses facultés mentales. Par une correspondance entretenue précédemment mon oncle avait consenti à me pensionner, je ne sais plus à quelles conditions. On fit donc les préparatifs de ma valise dans laquelle on ne dut pas oublier de mettre quelques tablettes de tabac.

La traversée se fit en bateau de Baie St Paul à Chicoutimi par Tadoussac et la Riv. Saguenay. C'était ma première sortie du toit paternel et mon ébahissement fut bien grand; je n'avais jamais vu ces bateaux qui étaient alors contrôlés par la Cie Richelieu ou les cpare que je vis pour la première fois à Chicoutimi. Ce fut toute une suite de révélations dont je garderai toujours le souvenir.

Mon oncle avait sans doute reçu des instructions précises de ma mère. Je fus reçu les bras ouverts; Mon oncle et ma

Sainte qui n'avaient jamais connu ce que c'était que des enfants. Jormaient juste le milieu pour donner cours a mes caprices, déjà en bonne voie d'épanouissement.

Une fois au Séminaire parmi toute une gent écolière étrangère. Je fis du sang de couleuvre; les externes qui faisaient le trajet avec moi m'avaient déjà trouvé un tapageur et indiscipliné que j'avais toujours été; mes espièglerie, m'attirèrent le nom de Phils.... qui correspondait a l'abrégé de ma Sainte Philomène, alors le sujet de risée de toute la Jeunesse.

Après examen par Rév. l'abbé Simon alors Préfet des études Je fus accepté en deuxième. J'aurais été assez fort pour la troisième. mes résultats furent médiocres sur 24 élèves Je sortis 12ème. Je fus externe jusqu'aux vacances du jour de l'an - A quart pensionnaire le reste de l'année. Je crois que ma piété me préoccupa beaucoup plus que mes études.

an- 1899-1900



Joseph
Marie Ange
Adjutor
Rémi

Au cours de cette année 1899-1900; les autorités de la paroisse de St Urbain avaient fait des démarches pour avoir un médecin dans la paroisse. Jusque là on avait dû requérir les services médicaux de la Baie St Paul qui était a 3 lieues de distance. Le vieux docteur Alfred Simard de cet endroit décida d'établir son fils Alfredo. que l'on



nommait tout court Fredo. Comme il n'y avait pas de logis disponible, mon père entreprit de lui construire une maison juste dans notre jardin à côté de notre résidence. Ce vieux docteur Simard manifestait une grande amitié à mon père depuis longtemps. son fils en fut complété et donnait suite à ces relations antérieures en venant passer tous ses moments de loisirs à la boutique de mon père, laquelle était déjà le rendez-vous quotidien de plusieurs tenturs du village. En outre de recueillir toutes les nouvelles locales, on s'amusait ferme dans la "boutique à Thomas", et c'est dans cet atmosphère que je revins au foyer pour prendre les vacances de l'été 1900.

Mon premier soin en revêtant l'habit de séminariste fut de me faire peser. J'avais alors 11 ans.

A ce temps mon père qui n'était encore qu'à ses débuts était sans doute pas très riche et c'est probablement ce qui leur inspira, en vue d'économie, de demander au jeune docteur Simard de me donner des cours privés. J'avais de bons talents et on espérait ainsi me faire faire deux années dans une, c.-à-d. ma troisième et ma quatrième. Ces espérances furent entièrement mon contentement. Et au temps fixé pour l'entrée des classes, je m'installais bien confortablement, avec ma pipe et ma blague, dans la salle d'entrée



La maison ou je naquis a St Urbain 2me (de gauche a droite) moi-même - adjutor - Papa - Romio Louis Labbé - Pépère Duchaine (deux vieilles filles qui restèrent chez nous plusieurs années.) Marie-Ange: tous sur la galerie de la boutique, et maman dans la porte de notre résidence.

de notre résidence que ma mère en convertit en salle d'étude improvisée. (Exactement l'appartement ou se trouve ma mère sur la photo-)

1900-1901 Pour commencer tout alla bien, mais ça ne dura pas. Je fumais beaucoup trop. L'action néfaste du tabac me rendait nonchalant. Le docteur Simard dût me rappeler a l'ordre bien souvent, et malgré toute sa bonne volonté je ne fis qu'une troisième bien médiocre

1901-1902 J'essayai donc mais en vain a l'automne pour entrer en humanités, on me ne jugea pas assez fort et de fait je fis ma quatrième dans les derniers rangs mais toutefois sans échouer aux examens.

Je passai mes vacances dans la nonchalance je me levais très tard et n'allais pas a la messe





en 1900

Résidence construite par papa pour le docteur

Papa au côté de la même maison probablement sur le même fond.

sur semaine. Ma mère eut à mon support travail et me laissait reposer à ma guise. Nous eûmes à cette occasion la visite de deux de mes cousines de Petite Rivière St François; Marie-Anne fille de mon oncle Pyjam et peu après Eva fille de Joseph Lavoie ~~fille de Joseph Lavoie~~, tous deux frères de maman. Elles étaient plus âgées que moi, et très gentilles. J'avais tout près de mes 14 ans, il n'en fallait pas davantage, grâce à la complicité innocente de ma mère, pour embarrasser mon système, déjà amplement intoxiqué par la nicotine, d'un autre stupéfiant qui me fut aussi funeste, et qui s'appelle l'amour.

1902-1903

Lorsque après les vacances j'entrai en classe pour prendre mes humanités j'étais ni plus ni moins que désaxé. L'accueil que l'on me fit au Séminaire sous le fameux sobriquet de "Pâs" (on ne me connaissait plus d'autre nom à Rhisoutini) ne fut pas pour me ramener. Tous les maîtres m'étaient antipathiques, Je n'avais aucun ami de cœur en qui j'eus

pu me réconforter. Mon caractère étourdi joint à un air de bien battu me fermait l'accès de tous les groupes intimes d'écoliers. Force me fut donc de rester isolé sauf à prendre part à quelques rares parties de cartes ou d'osselets quand on était à court d'adversaires.

Cet atmosphère néfaste durait inévitablement apporter un résultat négatif aussi quand le 15 Juin Mr. le Préfet Simon vint en classe pour donner la liste du dernier semestre, il me dit carrément que j'aurais à redoubler ma classe. ou tout simplement rester chez moi.

Si j'avais eu affaire à des parents exigeants ce résultat aurait dû m'inquiéter; mais il n'en fut rien; je vois sur mes notes d'écolier recueillies à ce temps que le 20 Juin je m'embarquais gaiement pour le retour sur le vapeur Saguenay et durant tout le trajet je fis chorus aux notes gaies qui lançaient aux échos des montagnes du Saguenay tous les autres élèves qui apportaient des bons résultats à leurs familles.

Je ne me rappelle plus quel prétexte mensonger je donnai à ma mère en arrivant pour m'excuser de mon insuccès; Tout ce que je me rappelle, que il fut pris pour de l'argent comptant et je m'élançai en vacances sans arrière-pensée, encore plus nonchalamment que les précédentes. C'est durant cette même vacance que je



Ma mère, et mon petit frère Roméo - 1902

convertis en amour les liens d'amitié que j'avais déjà avec une petite amie d'enfance du nom de Victorine Bourrassa et qui restait voisin de chez nous. Jolie brunette de mon âge qui commençait à entrer dans la période d'épanouissement.

Je fus mis dans les honneurs avec au cours de cette vacance pour le dernier bébé que ma mère mit au monde et que l'on fit baptiser sous le prénom d'Imelda. Cette petite mourut au bout de quelques mois.

1903-1904

C'est donc tout désabusé et encore plus désolé qu'à la vacance précédente que je me rembarquai le 2 Septembre au soir pour retourner à Chicoutimi. Mes notes ne mentionnent point mon résultat scolaire, mais ma mémoire peut y suppléer; Comme j'entrais dans la classe d'humanités pour répéter. J'entendais bien prendre la première place pour la garder toute l'année; Mais j'avais compté sans le concours de jeunes élèves bien doués, studieux et amis des maîtres; Et quelle ne fut pas ma surprise quand j'appris à la lecture des notes du premier mois que j'étais relégué à la 7me place. Il n'en fallait pas davantage pour finir de me décourager. J'entrepris donc de suite une correspondance avec mes parents dans laquelle je me disais d'abord pris du mal d'yeux, que l'étude à la lampe m'y était insupportable: Qu'ils n'avaient pas besoin de dépenser tant d'argent pour faire une répétition, j'en emportant mes livres à la maison

Mr le Curé accepterait certainement de me donner un cours privé qui me fatiguerait beaucoup moins été. été.

Ma lettre fut bien accueillie, ma mère qui était en bons termes avec Mr. le Curé obtint de lui la faveur que je réclamais. Et le courrier suivant en apportait la nouvelle que ma requête était acceptée. On peut juger de ma joie aux la réception d'une telle nouvelle et le 1er Novembre 1903 je prenais le vapeur "Tadoussac" pour retourner chez nous. Comme je n'avais pas eu le temps de répondre à mes parents avant de m'embarquer; je fus forcé de séjourner une journée chez ma tante Suzanne, veuve Asselin sœur de ma mère, alors résidant à Baie St. Paul. Sur réception du télégram. (Je crois qu'à ce temps le Téléphone n'était pas encore inst.) mon père envoya mon petit frère Adjutor me chercher avec notre propre voiture.

On devine facilement que l'étude ne fut pas le sujet de ma plus grande préoccupation tout le reste de l'année. Pauvre Mr. Girard vient crier tout haut soit par manque d'énergie, soit par crainte de déplaire à ma mère, il me laissait faire à ma guise. Ce fut pour ainsi dire une vacance

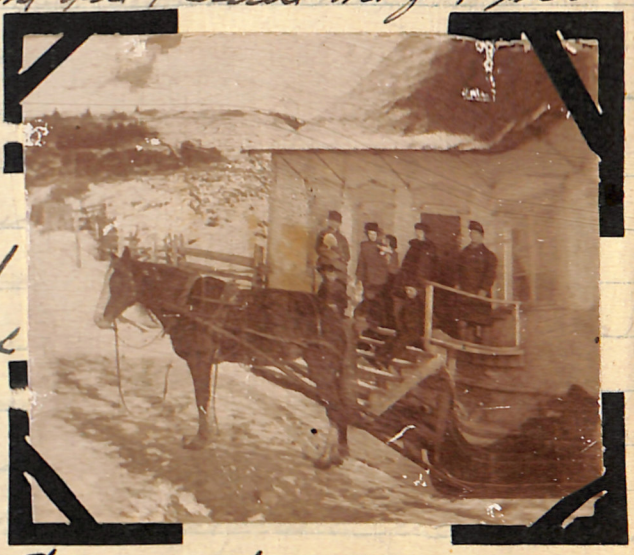


Photo prise lors de mon retour du Séminaire - 3 Nov. 1903
Debout au 1er plan. mon cousin Joseph Asselin - ma tante Suzanne François. Asselin avec sa femme et leurs fils. assis - Thomas Asselin et mon petit frère Adjutor et notre jument Jimmy

continuelle. Nous fîmes plusieurs promenades chez nos parents des paroisses avoisinantes. La coutume d'alors pour recevoir la visite était de convoquer tout l'arrondissement en veillées du bon vieux temps. J'aimais beaucoup ces amusements, inoffensifs en eux-mêmes mais très offensifs pour moi parce qu'ils me désintéressaient graduellement de l'étude. Vers la fin de la vacance nous eûmes la visite de ma tante Edmire, sœur de papa qui résidait à Québec. Elle s'offrit de s'occuper d'obtenir mon admission au Séminaire de Québec. Quelques jours après mon retour en ville nous reçûmes une lettre dans laquelle elle nous disait qu'elle avait vu le Directeur du Séminaire et qu'elle avait obtenu mon admission comme pensionnaire au taux de $100.00 par an.

1904 Au jour fixé pour l'ouverture des classes je me présentais donc à la préfecture du Séminaire pour subir l'examen requis afin de déterminer la classe où je devais entrer. Le programme d'études à Québec étant absolument différent de celui de Ste Scholastique. Le préfet m'annonça donc que ne possédant pas certaines branches principales nécessaires pour faire officiellement ma troisième (correspondante de versification) il ne pourrait m'accepter que pour la quatrième. Répéter mes humanités une troisième fois ne me disait rien qui vaille. Il fallait donc voir ailleurs. Ma tante m'amena alors au Collège de Lévis, qui possédant une

les Lords

programme d'études analogues a celui de Montréal. Je fus accepté en versification.

Je me plus beaucoup a cette institution assise sur les hauteurs de Limoilou nous avions de la cour une vue magnifique sur le fleuve et sur tous les paysages de la Côte Nord. La pension y était excellente, et je me pensais bien installé pour y finir mon cours d'études en paix. Je suivais assez facilement les cours et je me tenais dans la moyenne. Ma nature emotive et déjà passablement gâtée par le caprices de Tabal et autres, me poussa instinctivement a la recherche de camarades propres a partager mes goûts. C'est alors que je connus et me liai d'amitié avec un nommé Adrien Bouchard dont je n'ai jamais connu l'origine ni la suite après notre séparation, mais probablement issu de famille riche, et qui pour le moment partageait tout a fait mes goûts pour le tabac et pour la liberté. Il avait toujours de l'argent dans ses poches et force bonbons et cigarettes dont il était fort prodigue pour moi, il n'en fallait pas davantage pour me captiver. C'est donc de plein consentement et pour satisfaire mes goûts autant que les siens que je le suivais partout dans ses "Dutchs" pendant la récréation du soir pour fumer. Mes notes d'écolier relatent que nous y allions passablement souvent et que nous nous y amusions bien. Mais hélas! ce régime trop commode ne devait pas durer. Nous étions rendus vers le milieu de Novembre quand je commençai a m'apercevoir que Bouchard refroidissait étrangement.

envers moi. Or un soir que je lui proposai de sortir comme d'habitude pour aller fumer. Je fus surpris de son refus plutôt sec. Je m'esquivai seul tout de même le temps de fumer une touche. La récréation était déjà passablement avancée. J'étais à peine disparu dans les broussailles que les élèves furent aussitôt signalés pour entrés dans la salle. Quoique mon excursion ne fut pas de longue durée j'arrivai pour me présenter devant des portes fermées à clef. Bouchard en avait traité. Je fus donc obligé de faire le tour par le parloir et lorsque je me présentai à la porte de la salle de récréation, le premier maître de salle me mr. Caron m'y attendait. Il me fallut aller chercher un billet de Mr. le Directeur Lemieux, (aujourd'hui Mgr. Lemieux) pour être admis. Ce dernier avait été prévenu je fus fortement reçu. Cependant devant les bonnes dispositions que je lui manifestai il en imposa des conditions très sévères. Ce fut en vain que je tentai d'avoir une explication avec Bouchard. il ne daigna même plus me répondre. Si j'avais été assez énergique pour vaincre ma passion du tabac alors déjà trop enracinée, l'incident aurait été clos de ce par là, mais pas du tout. Je me procurai du tabac à chiquer et me risquai encore à fumer en cachette. Comme on me surveillait de près un bon jour je me fis surprendre et pour le fromage et pour le tabac à chiquer que l'on avait trouvé dans mon pupitre. Le 21 Novembre vers 9 hrs. notre maître de salle sur l'abbé Caron

s'en vint me prévenir de préparer ma valise qu'un charretier m'attendait à la porte pour me conduire n'importe où je voudrais en dehors des limites du Collège. Je voulus faire entendre mes raisons, demandai pour voir le Directeur, mais en vain. Le coup fut terrible et c'est plus mort que vif que je me présentai chez ma tante Rue d'Aiguillon à la Haute ville. Elle vint de nouveau me présenter au Séminaire de Québec où cette fois ma présentation du bulletin des mois précédents à Lévis fut acceptée en troisième. Je crois que je pleurai 3 jours de temps. Parti de Lévis dans une atmosphère de campagne, pour tomber emprisonné entre 4 murs même dans la cour de récréation; on ne fit pas de tout et je commençai de suite à aviser aux moyens à prendre pour sortir de là à tout prix. Je ne me procurai même pas les livres dont j'aurais eu besoin pour suivre ma classe.

Vers le 15 décembre mon oncle Eustache Simard qui était monté à Québec pour vendre une charge de provisions, vint me voir avec ma tante Edmire. Je le reçus comme un libérateur; je pressai ma tante d'aller obtenir mon exemption de chez le Directeur et le lendemain je m'embarquais, armes et bagages en route pour St Urbain par chemin de fer dans la voiture de mon oncle



Vue partielle de la salle d'étude à Lévis, avec mon ami Bouchard

1904

Le trajet qui compte 68 milles se fit en 3 jours. Ma mère me reçut en pleurant elle voulut bien essayer de me convaincre de l'erreur de la détermination que j'avais prise de ne plus retourner aux études, rien n'y fit. Je me sentais assez vieux pour poser mes volontés on dut céder devant ma décision. Mes études étaient finies.

Le reste de l'hiver se passa à deviser sur l'avenir sans toutefois négliger le côté amusements de toutes sortes. Je m'étais procuré un kodak à Lévis: Je fis de la photographie comme amateur, aussi comme faiseur de portraits. Je ne réussissais pas toujours, comme le prouve certaines épreuves qui me furent tout simplement refusées.



Beki Laroche Diana Gauthier



Ds Pelletier - Charles Fortin.



Jean Bte Lapoi & sa femme



Ben Laubniere



Papa & maman



ma petite sœur Mariange avec 2 petites amies Eva Limard et Blanche Bouchard

Avant d'aller plus loin je crois à propos de faire une parenthèse pour vous faire connaître dans ses grandes lignes du moins l'origine de mes parents.

Mon père qui portait le nom de Thomas était originaire de St Hilarion paroisse voisine de St Urbain, il descendait d'une de ces anciennes familles canadiennes françaises; j'ai quelque peu connu mon grand père Octave, petit vieux à barbe courte et grise, vivant dans un intérieur que l'on retrouve parfaitement dépeint dans les reproductions d'Edmond J. Massicotte; il me plait de me représenter un instant ce poêle à deux ponts avec porte allumettes de cèdre au dessus, clous au mur lequel de même que le plafond et les cloisons étaient faits de large planches surlopées à la main et aux lesquels on se gardait bien de jamais aucune peinture pour ne pas effacer le trait du rabot, preuve de la finesse de main qu'était l'ouvrier impitoyable maître de céans.

On allait se promener souvent chez grand père, qui avait gardé à la maison paternelle le plus jeune de ses fils, oncle Eustache, qui avait alors 3 enfants dont 2 garcons - François et Joseph, et une fille Agnès - Tous trois à peu près de nos âges.

On ne vivait pas largement sur des terres à ce temps, et lorsque le blé n'avait pas réussi on devait se contenter de pain de seigle. Aussi ma mère toujours prévoyante pour nos estomacs délicats n'entreprenait jamais le voyage sans apporter du pain blanc de boulanger pour nous. C'était fête aussi pour les petits cousins qui mangeaient ce pain tout aussi frugalement que le faisaient nos enfants avec des bonbons de "Laura Secord". Grand'père était un conteur de contes fort renommé et c'était grand fête lorsque il nous en racontait.

Mon père donc, élevé dans ce milieu frugal quitta le toit paternel à l'âge de 14 ans On l'avait placé chez un cousin cordonnier des Eboulements pour faire son apprentissage: Celui-là était toujours, il ne serait pas assez résistable pour les travaux des champs, on lui permit donc une vocation conditionnée à sa constitution.

Après deux ans d'apprentissage, il avait alors 16 ans il partit pour faire fortune, ses outils sous le bras, lesquels logeaient tous dans une petite boîte de bois. Comme dans ce temps les gens étaient habitués à fabriquer leurs propres mocassins, le métier n'était pas des plus prometteurs; il se mit donc à parcourir les paroisses et les rangs,

quemandant de l ouvrage de porte en porte.
Tantot il se louait a la journee pour un
shilling par jour, tantot a la semaine pour
les grosses familles. Or le faisait travailler
de 5 hrs. du matin jusque a 8 hrs. du soir
pour 7½ shellings par semaine. souvent on
s obstinait a vouloir le payer en effets. ce
qui entrainait des disputes car il s en trouvait
assez de portes sous ses yeux. En certains endroits
il etait tres mal nourri. en d autres un peu
mieux, mais de nature un peu timide, il
nous racontait que tout le temps que dura
ce pelerinage, il avait mange pour vivre,
mais jamais vecu pour manger.

Pendant 3 ans il colporta ainsi ses
talents dans St Hilarion, Ste Agnes, Baie
St Paul et St Urbain ou il s etablit definiti-
vement. Il avait malgre tout quelques econo-
mies et acheta pres de l eglise une bonne
maison precisement la ou nous avons vu
le jour et a laquelle il annexa la boutique
tel que on la voit a la page 16. Mgr. le Curé
Auclair lui avait aide a acheter cette
propriete par paiements faciles: 10 ans pour
payer sans interets. Il fallut y voir les
revenus ne etaient pas forts et ce n etait
que a sa vingt huitieme annee qu il jugea
a propos d entrer dans la vie conjugale.

Ma mere etait originaire de la Petite
Riviere St Francois, fille de Hippolyte
Lavoie navigateur de son metier qui perit
dans un naufrage 6 ans avant sa
naissance c. a. d. en 1882. Dans son bas
age elle fit un sejour assez prolonge
dans une communaute religieuse ou elle

était entrée en vue de se consacrer à Dieu. elle en était rendue tout près de prononcer ses derniers vœux quand la maladie vint pour un obstacle à ses desseins. Revenue à la maison paternelle où il y avait déjà une nombreuse famille elle dut songer à se placer quelque part pour ne pas rester à charge de ses parents. Elle obtint sa place comme sous-ménagère au presbytère des Éboulements. La paroisse alors desservie par le Curé Loriot. C'est là que mon père par l'entremise du Curé Tafard de St Urbain la connut. La fréquentation ne fut pas longue, pour ne pas dire nulle, et ils se marièrent ainsi plutôt sans se connaître.





Rev. Mr.
le Curé
Loriot

Mon père fut très peu onclé a mon éducation
La boutique était complètement séparé de la
maison et il ne souffrait pas qu'on aille
le déranger. Il fut bien onclé quelquefois
a mes espiègleries turbulentes, mais ma mère
était toujours là, prête a intervenir pour
abréger la faute, et le forcer a admettre que je
n'avais pas eu tort. J'attrapai bien 3 ou 4
bonnes fessées en l'absence de ma mère.
mais elle m'intrigua des scènes navrantes
de désaccord et pour obtenir la paix
conjugale il dut y renoncer.

Retournons maintenant dans l'atmos-
phère familial du début de l'année 1905
où je suis a faire de la photographie sans
négliger les amusements très honnêtes
sans doute mais revêtus de la plus
profonde étourderie.

1905

St Urbain, paroisse d'une étendue assez considérable, sillonnée du Nord au Sud par la tumultueuse rivière du Gouffre était une paroisse exclusivement agricole; Je ne me souviens plus de quelle seigneurie elle faisait partie, mais toutes les terres avaient été concédées sous le régime féodal, dont le Seigneur résidait aux Eboulements. Un percepteur des rentes était appointé dans chaque paroisse. Il y avait bien le moulin à farine traditionnel sur la rivière et non loin de chez nous, mais il n'y avait aucune autre industrie.

Nous étions quatre survivants de la famille dont trois garçons et une fille. Etant donné le prix élevé des terres, le manque de formation que nous avions pour cette branche contrastant aux faibles revenus de la boutique; Il ne fallait donc pas songer à notre établissement dans la paroisse. Après mûres délibérations il fut décidé que l'on viendrait installer nos pénates à Québec. J'avais une bonne instruction il était logique que ce serait en ville le meilleur endroit pour en profiter. Pourquoi revêtir la tunique du mercenaire



St Urbain
Logis de mr. Alphis Laroche
et face de notre résidence

des champs. lorsque on est instruit et capable de gagner sa vie le col blanc dans le coin.

On écrivit de suite a une vieille tante de Québec, précisement ma tante Edmire dont j'ai parlé plus haut, pour lui faire part de notre décision. La réponse ne se fit pas attendre. Cette bonne tante nous avait tout de suite trouvé un logis qui nous tiendrait lieu de magasin et résidence; c'était au No 12 de la rue St Paul, quartier commercial alors très achalandé. Connaissant très bien la ville où elle avait vécu depuis une vingtaine d'années avec une famille assez nombreuse, veuve et gagnant sa vie a laver les planchers d'une porte a l'autre, cette occupation lui avait facilité beaucoup de connaissances. et elle terminait sa lettre en nous promettant de nous faire bénéficier de sa renommée.

Au reçu de cette lettre qui venait au devant de tous nos désirs, les propriétés furent aussitot mises en ventes et rapportèrent la jolie somme d'environ $2.000 00 piastres. Avec cet argent l'on partirait un commerce de bijouteries, car en outre de la cordonnerie, mon père s'était adonné avec assez de succès a la réparations des montres et divers travaux d'orfèverie, tout en pratiquant également ses travaux de cordonnerie. Moi j'obtiendrai une position, très payante. J'étais tout instruit. Adjudor obtiendrait bien quelque emploi comme nous commis dans quelque

magasin. Quant a Romeo encore enfant on serait bien placé pour le faire instruire étant tout près du Séminaire.

Quel bel avenir nous attendait donc a Québec! Nous jubilions d'un tel dénouement; il ne restait plus que quelques petites affaires a arranger et ce serait bientôt le départ, la réalisation du rêve tant désiré.

Mon père s'étant entendu avec un navigateur de la Baie St Paul qui devait monter une cargaison de bois de sciage il fut décidé que l'on s'embarquerait en famille avec quelques meubles réservés, dès l'ouverture de la navigation sur le fleuve. Au signal donné par le capitaine de la goélette nous nous embarquions pour aller prendre place a bord; Maman et nous les jeunes avions le coeur en joie mais mon père pleurait.

Rendu a la Baie St Paul mon père qui avait sans doute préparé un appointement a cet effet, m'amena avec lui pour rencontrer le voyageur de la maison Edmund Eaves bijoutiers en gros de Montréal pour faire une commande de bijouteries pour partir notre commerce a Québec; Etant donné que j'avais séjourné quelques temps chez mon oncle Olivier qui lui aussi était bijoutier désirait a Chicoutimi ville assez importante. J'étais supposé bien connaître les goûts des citadins et mon père donna l'ordre sous ma seule inspiration pour un montant d'environ quatre cent piastres.

Donc au printemps, fin d'avril ou début de Mai, 1905 par une belle matinée au soleil radieux, nous prenions bord sur la goélette en destination pour Québec. Une bonne brise du Nord gonflait la voile, nous voguions avec joie à approcher la réalisation du rêve tant désiré. La traject prit 2 jours ou à peu près; Mon père fut triste toute la traversée, les événements qui se déroulèrent par la suite lui donnèrent raison.

Cette chère tante nous reçut d'abord chez elle, le temps qu'il nous fallut pour installer notre demeure; Pour nous les enfants c'était bien gai d'entrer en ville et on fit peu de cas du logis que nous allions habiter. Il avait sans doute été occupé précédemment par un commerce de poisson, car une odeur de morue salée nous sautait à la gorge en entrant, c'était toute une pièce vaste ayant deux sorties; la principale avec vitrine donnait sur la rue St Paul, l'autre sur la rue Sous-le-Cap. Il y faisait noir comme sous la terre et à la méchante odeur se joignait l'humidité dont les murs étaient tous empreints.

Ce ne fut pas long pour mon père d'aller quérir une charge de planches, et l'installer en cloison pour séparer le magasin de notre résidence. Les meubles furent aussi amenés du bassin Louise pour les placer du mieux qu'on put. Je ne me rappelle plus la grandeur de l'appartement, mais ce que je me rappelle bien c'est qu'une fois les meubles placés nous avions de la peine à circuler autour. Mais peu importe nous étions en ville.

Notre établissement de la rue St Paul au No 125



De Gauche a droite: Gamins de la rue qui suivaient le photographe. Mon petit frère Romeo, mon père, ma mère, et moi-même en chapeau dur: plus 2 piétons immobilisés pour le temps de la pose.

Une fois installés dans notre logis il fallait maintenant s'occuper de nous trouver une position; Adjutor mon petit frère trouva de l'emploi tout de suite comme apprenti de bouteilles et garçon de livraison chez un débitant de l'eau de St Leon. dans la côte de la montagne. cela prit un peu plus de temps pour moi; j'étais instruit il me fallait des bons salaires. Je cherchai plusieurs jours mais en vain. les places étant toutes remplies. Le lendemain de notre arrivée papa avait fait connaissance avec notre voisin en affaires, un Juif Mr. Frank Cohen. après lui avoir fait part de nos intentions, Mr Cohen lui offrit de me prendre à son service comme 2me Commis

à raison de $3.00 par semaine. Cette offre
qui ne m'avait pas souri du tout, le
premier jour dut être acceptée faute de
mieux et temporairement en attendant
que le vide se fasse dans des positions
plus lucratives. J'entrais comme 2me
commis et fut peu employé au vente
dont s'occupait exclusivement le premier
commis un Mr. Dumont, un canadien
très humain. Je fus cependant mis au
courant de la marque de commerce qui
se lisait ainsi FRANK COHE
1 2 3 4 5 6 7 8 9 - Mon ouvrage
consistait dans l'époussetage quotidien
et matinal des marchandises en
tablettes ensuite je passais au compar-
timent arrière du magasin divisé en 2
comme chez nous, mais beaucoup plus
spacieux parce que possédant 2 vitrines
là je procédais au déballage des marchandises
pour les étiquettes du prix coûtant et

Etablissement F. Cohen 123 St Paul



De gauche à droite
Mrs. Dumont - Frank Cohen & moi-même

ensuite les transportés aux les rayons.
Il restait du temps quand j'en avais il passait
a faire de la sollicitation a la porte, chose
qui n'était pas interdite a ce temps.
Il fut été le salaire, la position était bien
tenable quoique bien peu brillante pour
mon degré d'instruction, aussi je surveil-
lais les petites annonces dans les journaux
Il y avait bien trois semaines que je
cherchais ainsi quand un soir je vis sur le
"Soleil" une petite annonce par Misaïl
Thibaudeau Epicier a 35 sous-le-fort
qui demandait un commis responsable,
bons salaires, pas d'expériences requises,
jeune homme de la campagne de préférence
Possédant toutes les qualités requises je
me présentai et fus accepté. Le salaire sans
être renversant était meilleur $5.00 par
semaine. Je connais mon cas a Mr Cohen
a qui j'aurais donné la préférence au même
prix, mais ce dernier n'ayant pas voulu
se rendre a ma demande je transférai
dès le lendemain a mon nouvel emploi.
Chez Misaïl on en avait dit bien des
choses concernant l'ouvrage a faire, excepté
l'ouvrage que je devais faire; Il fallait entrer
au magasin dès l'ouverture par le premier
commis a 6 hr. a.m. C'était une épicerie
licencié, alors mon ouvrage consistait
a en enfouir dans la cave sous le magasin
et là a la lueur d'une ampoule électrique
placé en dessus d'un énorme lavoir, placé
lui même au centre d'une interminable
cave on était rangé de chaque côté toute
une série de tonneaux contenant les

liqueurs depuis les vins les plus doux jusqu'aux alcools les plus forts. Le bar était donc ma tribune où je devais mettre à profit mes 5 années d'instruction; de 6 heures du matin jusqu'à 10 hrs. du soir je lavais des bouteilles et des flacons que l'on m'apportait par pleins sacs quand ce n'était par pleins quarts, et je les remplissais de la liqueur extraite des tonneaux, a ons courir toute la journée, quelque fois même ou pouvant fournir, on m'adjoignait un intendant pour aussi aux commandes.

Jusque là j'avais peu connu le goût de l'alcool, mais comme j'avais pleine et entière juridiction dans mon département, je commençai a goûter les vins les plus délicats et graduellement, aux liqueurs plus fortes jusqu'a ce que je devinsse fin gourmet es-liqueurs de toutes sortes. Faisant mon usage quotidien je devins capable d'en absorber des quantités respectables, a tel point que le dernier mois j'entrais chez nous fort ivre, quelquefois même titubant; j'alléguais la fatigue, qui était aussi réelle car le magasin fermait a 10 hrs p.m.

Je compris vite que les places lucratives que j'avais visé a atteindre m'étaient toutes fermées; me résigner a passer ma vie comme cela dans les sous-sols ne me souriait pas du tout. Par contre les affaires de notre propre commerce de bijouterie et de réparage de bottes ne marchait pas du tout. Mon père avait a peu près tout mis le stock de $400 00 de bijouteries dans la vitrine pour attirer la clientèle, et comme elle se montrait réfractaire il avait essayé comme moyen

suprême d'afficher sur des cordelles au dessus de la bijouterie toute une série d'images coloriées propre a attirer l'attention des passants. Cette tentation eut l'effet heureux, en fermant la porte pour jamais a la clientèle, de hâter mes parents a prendre la détermination d'une nouvelle solution dans nos projets d'avenir. Cette fois toute la famille fut d'accord pour chercher ailleurs quelqu'endroit qui parut plus avantageux pour notre établissement. Dès que la chose fut décidé, papa prit des informations au département de la Colonisation en vue de nous orienter vers quelque paroisse nouvelle. On lui désigna entre autres le canton Chavigny dans la paroisse du Lac aux Sables. Ma mère avait déja trois frères installés a cet endroit: Hippolyte, Xavier et Michel. Par la correspondance échangée avec eux cet endroit nous parut le plus avantageux; Mon père fut d'abord se rendre compte sur tout en allant se promener. Il fut bien reçu et encouragé. Nous n'avions pas beaucoup de pensé durant notre séjour a Québec, il nous resterait assez d'argent pour nous établir convenablement.

Etant tous d'accord, la décision fut vite prise; Il nous prit moins de temps d'empaqueter notre ménage qu'il en prend a le raconter. et en route pour le Lac aux Sables.

C'était vers la fin d'août 1905; Gaiement nous nous acheminions vers notre nouvelle patrie. La locomotive du chemin de fer des Basses Laurentides, aujourd'hui C.N.R.

nous stoppait vers 3½ hrs. p.m. a la gare du Lac aux Sables. C'était rien de flatteur pour l'oeil a l'arrivée; Un simple chas a fret amputé de ses roues avait été aménagé du télégraphe et transformé en gare. Il ne fallait pas s'en étonner nous arrivions dans un centre de colonisation. L'impression pour moi fut cependant des meilleures, ce beau soleil chaud d'août joint a la senteur fraiche de la sciure de bois nous fit dilater les poumons, et respirer a pleins poumons cet atmosphère de liberté dont nous avions été privés depuis notre départ de St. Esprit. Le beau lac me charma tout particulièrement ce charme qui ne faiblit jamais devait exercer sur moi une profonde influence comme on le verra dans l'avenir.

Chez mon oncle Xavier Lavoie qui était alors



Famille de mon oncle Xavier Lavoie

Mon oncle
Ma tante
Marie-Anne
Blanche
Eloïse

opérateur nous reçut aimablement et nous conduisit a sa demeure, ou réside aujourd'hui Ond. Geo. Perron; Notre arrivée ayant été annoncée, ma tante nous attendait, et nous reçut chaleureusement comme il convient pour de la visité.

Comme nous savions que la visité fait toujours plaisir, et pour ne pas encombrer trop longtemps chez mon oncle il fallait se hâter de prendre une décision pour voir ou se placer.

Dans notre départ precipité de la ville nous avions omis les détails, il fallait donc préciser. Or là seulement on s'aperçut qu'au lieu de s'être echoué dans une paroisse de colonisation nous étions tombé dans un centre purement industriel. Les quelques terres cultivables du Canton Chavigny et qui forment aujourd'hui le village, étaient toutes prises et déja passablement développées il ne restait plus a concéder que quelques lots seulement au Lac Brulé dans du terrain absolument inculte; mon père se sentait peu de disposition pour les chantiers, chose qu'il ne connaissait pas du tout et nous encore moins, il fallait donc songer a autre chose. L'opinion de mon père fut que l'on s'achèterait une petite maison, et que l'on travaillerait a la journée en attendant et en guettant les occasions pour placer avantageusement l'argent que nous avions. L'ouvrage ne manquait pas; Il y avait outre les moulins a scie de John Rheault au Lac aux-

Sables et Laclange Gauthier au Lac Huron qui employaient chacuns une trentaine d'hommes, la Canada Iron Furnace Corpt qui opérait des quilles a charbon de bois dont on retrouve encore les débris dans le champ chez Ad. Darveau, et qui employait aussi une grande quantité d'hommes.

Ce moyen eut été le plus sage, mais cette fois on ne fut pas tous d'accord pour le plus grand malheur de notre petite fortune.

Aussitôt après notre arrivée, la nouvelle se répandit vite dans le village qu'une famille en moyens était venue s'installer pour demeurer, on venait de toutes parts, les uns pour offrir leurs maisons, les autres leurs terres, entre autres Philippe Cloutier qui vint offrir son magasin; ce dernier avait failli quelques mois auparavant, il s'était racheté au nom de sa femme, et ses affaires s'en allaient encore déclinant, mais se gardant bien de nous le dire, comme nous pûmes le constater par la suite. Il avait la langue bien pendue et ne manqua pas de nous montrer les avantages du commerce.

Et nous offrit sa propriété et son fonds de commerce à 50 cts. dans la piastre.

Mon père restait indifférent à cette offre et aurait préféré attendre; cette solution ne souriait beaucoup. Je parvins à gagner ma mère à ma cause, et comme nous ne pouvions pas prolonger indéfiniment notre séjour chez mon oncle, après une couple de jours de délibérations je finis par l'emporter et le marché fut conclu. J'étais grand garçon maintenant, j'allais bientôt attraper

ones 17 ans, j'avais pris une grosse expérience du commerce lors de mon séjour à Québec, c'est donc très optimiste que je pris la direction du magasin quand nous ajoutions notre stock de bijouteries rapporté de Québec

Il y avait un autre magasin dans le même temps, qui est aujourd'hui mon oncle Michel Savois, tenu par un Mr. Burget. Celui-là connaissait la bonne clientèle qu'il fut conserver, et nous fûmes nous contenter de celle qui payait mal ou qui ne payait pas. Mon manque d'expérience me faisait acheter n'importe quoi à n'importe quel prix des voyageurs de commerce qui se présentaient fort souvent. Mon père se rendit compte bien vite dans quel labyrinthe nous nous étions engagés; ma mère après m'avoir appuyé pour l'achat persistait à soutenir que nous verrions des jours meilleurs; mon père aurait été pour un commerce restreint limité aux ressources de la caisse. Ma mère et moi soutenions que pour maintenir et augmenter la clientèle nous devions avoir un stock suffisant pour répondre à toutes les exigences, discussions qui tournaient souvent en véritables disputes. Nous allions ainsi cahin-caha, quand mon père réalisant un bon jour que sa présence était inutile, et les conditions du commerce ne s'améliorant aucunement, décida d'aller au gagne. Or juste à ce temps le Gouvernement fédéral qui avait voté la construction du Transcontinental



Photographie prise en Sept 190. alors que j'avais pris la direction du magasin. Je venais d'avoir ans 17 ans. assis à droite mon cousin Albert Lavoie. debout au centre Hisp. Villeneuve

venait d'octroyer le contrat de construction pour la partie qui passait dans notre paroisse, alors Reid Station, a une firme anglaise du nom de Doheny & Donovan. Mon père prit donc cette direction et obtint sa place avec mon petit frère adjutor, qui n'avait encore que 13 ans, mais que l'on jugea assez résolu pour remplir la fonction de "valet-boy" parmi une gang d'italiens.

Il partit donc laissant à ma mère et à moi-même la direction des affaires du magasin. Comme son travail était localisé à 6 milles de chez nous, on le vit peu souvent durant tout près de deux ans qu'il travailla à cet endroit; l'été il venait à peu près régulièrement tous les dimanches l'hiver ses visites se distançaient souvent d'un mois. Il faisait le trajet toujours à pied

Cette évasion favorisa tout particulièrement mes goûts de liberté. Resté seul avec ma mère que je ne craignais plus du tout, je me mis donc à cœur joie dans toutes sortes d'excentricités qui devaient fatalement précipiter la faillite du commerce.

Je me liai d'amitié avec toute la jeunesse de mon âge; mes prodigalités me valurent une considération dont je m'enorgueillissais. Mes plus intimes amis furent Hippolyte Villeneuve, qui devint plus tard mon beau-frère et Albert Labaie, garçon d'une veuve qui tenait hôtel, là où est situé aujourd'hui le magasin de mon frère Adjutor. Dès le début de l'été suivant j'organisai un club nautique auquel on donna le nom de "Club Carillon" qui outre de nous procurer les amusements bien légitimes de la natation et du canotage sur le lac, alimentait la source de revenus de notre caisse par le commerce de l'alcool, sous ses diverses formes, au verre. Je dois ajouter, ici en passant que si ~~le gaz~~ l'alcool était aussi malfaisant que de nos jours, son contrôle était très peu sévère pour ne pas dire libre.

Cette offense qui aujourd'hui serait sanctionnée du péché mortel, n'était alors presque pas remarquée tant l'alcool était facile d'accès n'importe où et à des prix dérisoires comparés à ceux d'aujourd'hui.

Aussi son contrôle se limitait à la surveillance du curé de la paroisse qui élevait la voix sur ce sujet en chaire que lorsqu'il se commettait des abus qui

auraient pu tourner au scandale. Etant donné le goût prononcé que j'avais acquis pour la boisson fort au cours de mon séjour chez Misaël Thibaudeau l'été précédent, j'en fis un usage respectable tout l'été, qui souvent allait jusqu'à l'excès. Mes amis intimes Villeneuve ou Lakais qui eux en étaient à leurs débuts portaient la boisson beaucoup plus que moi, d'une constitution faible et déjà passablement alcoolisés, me calmaient quand il m'arrivait de perdre la carte et ne me laissaient retourner chez nous que lorsque j'étais rétabli. La clientèle du magasin qui s'était passablement affaiblie ne réquérait plus beaucoup mes services, aussi j'en profitais pour prolonger et agrandir mon terrain d'excursions. A l'automne je me fis prêter un fusil et faisais la chasse dans les bois avoisinants. Je connaissais la combine de la caisse du magasin et lorsque la soif se faisait pressante, soit au retour d'une excursion de chasse ou autre je ne me faisais pas scrupule d'aller m'étancher dans le voisinage, car les débits n'étaient pas rares. Ma mère ne semblait pas se rendre compte de ma conduite que grâce à mes complices je dissimulais assez bien. Elle s'occupait du magasin quand je n'y étais pas. Je n'étais pas dérangé par mon père.

Tout allait donc pour le mieux, à mon point de vue; Du avais-je besoin de penser à l'avenir? On en mène pas large à cet âge du moment qu'on peut flatter nos passions on se soucie bien peu du reste. Mais j'étais trop bien, ce n'est pas ainsi que la vie se

gagne, j'étais sur le point de l'apprendre à mes dépens.

J'ai déjà dit plus haut qu'on s'était pas mal endetté avec des maisons de gros pour des marchandises dont les quatre cinquièmes étaient restés en magasin. Ces mêmes maisons de gros après nous avoir donné toutes les chances possibles en nous accordant du délai visant à se fatiguer d'attendre; Les menaces commençaient à arriver plus fréquentes et plus sévères. En vue de les satisfaire on organisa pour la fin de l'année 1906 une grande vente de réduction qui eut un résultat bien médiocre, mais qui nous permit tout de même de prolonger les délais accordés auparavant. Ce ne fut qu'un palliatif. et au mois de février ou mars; n'ayant pu verser des acomptes suffisants, nous voyions arriver, pour le compte d'un liquidateur de Québec, un Mrs. Paradis qui venait fermer nos portes et s'emparer du commerce pour le bénéfice de nos créanciers.

Mon père mandé en toute hâte pour remplir certaines formalités ne fut pas trop décontenancé de la nouvelle, il s'y attendait sans doute, mais il ne put cependant s'empêcher de verser des larmes amères en voyant crouler ainsi le fruit de pénibles années de travail. Aussitôt après l'inventaire, le magasin fut annoncé en vente, et plusieurs courtiers se présentèrent pour offrir à mon père de se racheter, mais vainement. Tout fut



Photographie
prise vers la fin
de 1907 ou début 1908

Philippe Tellement
encore garçon
avec sa sœur
Marie-Ange et
moi-même

vendu, et rapporta assez que tous frais de liquidation payés, il restait une dette de $2 000 00/100 à nos créanciers. Mon père, que l'on sait déjà fort honnête alla voir tous les marchands de gros intéressés et leur promit qu'il les rembourserait le plus possible et jusqu'à la dernière cent si Dieu lui accordait suffisamment de temps à vivre. Au cours de l'année 1919, il leur offrait un remboursement de 50% moyennant quittance finale. Je ne fus pas étranger à ce règlement qui fut accepté. Il y avait à peine quelques semaines que le dernier règlement était fait qu'il rendait son âme à Dieu le 5 Mars 1920.

Une fois la vente du magasin effectuée et qui eut pour acquéreur le même propriétaire qu'auparavant: Philippe Cloutier, il fallut voir à se placer quelque part pour vivre

le magasin au nouveau propriétaire.
On s'installa temporairement dans une petite maison en face du magasin, maison qui a été restaurée depuis par Lépine. Nous ne fîmes que quelques mois à cet endroit et mon père acheta peu après une maison de Théophile Trépanier, voisin du magasin Bourget. Cette maison a été démolie pour être fusionnée avec l'hôtel voisin de l'autre côté pour former aujourd'hui le magasin de mon frère adoptif. Cette résidence que mon père agrandit d'une cuisine nous servit de résidence pour plusieurs années. Ce fut elle qui abrita successivement nos lunes de miel, sauf celle de ma sœur Marie-Ange qui s'était mariée du printemps précédent. Peu de temps avant la catastrophe de la faillite.

— — —

Portrait de noces de ma sœur avec son mari Philippe Villeneuve



Mon père qui commençait à se faire vieux et passablement usé par le travail, décida de reprendre son ancien métier de cordonnier-orfèvre. Mais comme la population n'était pas forte, et qu'il y avait déjà un autre cordonnier au village de l'église, les revenus de la boutique n'étaient pas suffisants et pour boucler le budget familial, ma mère dut ouvrir une pension, qui dura jusqu'après l'élection de 1911 alors que le parti conservateur ayant à sa tête Sir Robert Borden prit le pouvoir. Mon père qui était un fervent du parti obtint le bureau de poste, grâce à l'appui de l'Hon. Ministre des postes L. P. Pelletier qui mon père avait connu intimement alors qu'il était à St Urbain



Hôtes de notre pension vers 1908-1909
De gauche à droite: assis: moi-même
Alexandre Lavoie, Albert Perron, Noël Lavoie
debout: Mon frère Adjutor, Narcisse Perron
Louis Brulé de la Brunière et Louis Perron.

Tous les hôtes de notre pension étaient des jeunes gens à peu près de mon âge qui travaillaient aux divers travaux industriels et forestiers de la localité. Etant tous doués d'aptitudes spéciales pour la musique instrumentale et vocale nous nous amusions ferme durant les quelques jours de vacances que on accordait ma position.

Il faut retourner un peu en arrière pour continuer le récit qui me concerne. Avec la fermeture du magasin, tous mes châteaux en Espagne s'écroulaient. La réalité, la triste réalité se dressait impitoyable devant moi: Il n'y avait plus à penser à la ville. Je savais à quoi m'en tenir. Il fallait se résigner à endosser la tunique du mercenaire que je m'étais obstiné à ne pas endosser jusque là. Elle deviendrait mon instrument et mes belles mains blanches et fines qui n'avaient connu jusqu'alors que la plume et le crayon, et encore bien rarement. L'avenir n'était pas rose à envisager.

A ce temps la domination des Bourassa au Lac aux Sables, était à son apogée. Alphonse était grand joy. man de la Cie Price Bros. dont Mr. R. Simms était Gérant de l'établissement de Batiscan.

Narcisse était aussi petit jore. man pour la même Compagnie. Etant vieux garçon son salaire supérieur lui permettait de faire une vie plus luxueuse, et dont il s'enorgueillissait. Il habitait la maison où est Oscar Gauthier aujourd'hui.

L'ameublement de sa maison était
des plus beaux de la paroisse. Il possédait
aussi le plus bel attelage: cheval fringant
pompons dorés, voitures "Surrey" et tout
le reste à l'avenant. Son père se plaisait
à le désigner dans les paroisses environ-
nantes "Mon garçon Narcisse le riche."

C'est donc bien timide que je me pré-
sentai à lui pour lui demander ma
place pour draver. Il me reçut avec toute
la dignité de sa haute position et consenti
acquiesça à ma demande. Les salaires
variaient de $16.00 à $30.00 par mois et le
mien devait être déterminé d'après la
somme de travail fournie.

Le 15 avril jour fixé pour le départ.
J'adossai en bandoulière la poche traditionnelle
du voyageur des bois canadiens et nous
partions vers 7 hr. a.m. pour aller camper le
même soir au "Creek neuf" à l'extrémité nord
du Lac St Laurent. Nous fûmes obligés de
faire tout le trajet à pied, la glace sur le
Lac aux Sables et sur le Lac Brulé n'étant pas
encore assez fondue pour nous permettre
de passer en chaloupe et pas assez forte
pour nous porter. La neige qui restait encore
dans les bois jusqu'à une couple de pieds
d'épaisseur en certains endroits, rendait
la marche particulièrement pénible. Si encore
j'avais été libre, mais il fallait bien faire
suivre ma poche d'une soixantaine de livres
qui sur la fin de l'étape on était devenue
insupportable. Si on ajoute à cette misère
tous les sarcasmes et les goguenilleries des
camarades qui ne pouvaient se rendre compte

de ces souffrances physiques et morales
sur qui étaient tous entraînés au métier
depuis leur bas âge; On comprendra facile-
ment que c'est plus mort que vif que
j'arrivai au campement vers 5 hres
le même soir. N'ayant pour tout loge-
ment qu'une simple tente de toile, avec
des branches de sapin pour grabats. Je
ne tardai pas a m'endormir étant épuisé
rendu à bout de fatigue.

Habitué à la paresse, me levant chez
nous très tard. J'éprouvai un choc violent
a 4 hres. le lendemain matin au cri du
jour-man "Slim Slim ces bois". Encore
tout grippé de l'effort de la veille et les
côtes endolories du contact avec les branches
de sapin, Je dus déployer un suprême
effort de volonté pour me mettre en état
de marche, et d'un bond Je sautais à
l'assiette aux "beans".

Le régime du temps était de 4 repas
par jour, mais comme compensation
on travaillait d'une étoile à l'autre.
aussitôt la dernière bouchée avalée, un
autre commandement de Marche pour
aller à l'ouvrage.

Je me sens bien impuissant à traduire
les souffrances de cette période d'initiation
qui dura bien un mois et durant laquelle
malgré toute ma bonne volonté j'étais ni
plus ni moins que le bouffon de l'équipe.
Ma frêle charpente munie de mains très
délicates sur le "cant hook" d'alors qui mesurait
bien 6 pds de longueur, formait de suite
un contraste propre à exciter l'hilarité des

camarades, on me narguait de toutes manières "Poignet isitte commis de tabetie Hourrah! lors ton crayon pour rouler ce billot: Tu en es plus au fait de la bonne femme mon vieux" et que sais-je. tout cela joint aux sacres et aux blasphèmes les plus hideux. Etant bien gauche avec ces outils qui n'avaient pas été fabriqués pour mes mains délicates on en profitait pour me faire tomber à l'eau et me faire avoir le plus de misère possible. On aurait dit qu'ils s'étaient tous ligués pour ne pas faire mentir un camarade qui lors de la montée avait pronostiqué mon séjour à la drave pour tout au plus huit jours.

Printemps 1907



H. Bourassa fils-main
P. Mathieu
Victor Turcotte
Amédée Pinard
Eug. Turcotte
Emile Lamy
Geo. Blanchard
Ovila Morand
mi-onions
Joseph Lauzier
Eug. Gauthier
Louis Bourassa
Philippe Plante
Alphonse Pépin
Geo. Bourassa
Geo. Giroux
Edouard Grignon
Homère Lapalme
Georges Bourassa
Victor Taschereau

Malgré toutes ces misères je résistai
à l'utile de dire que je dus déployer un
effort de volonté surhumain pour vaincre
ma tentation de tout lâcher pour aller tenter
fortune dans d'autres domaines. Petit à
petit je m'endurcis au travail, que j'alligeai
considérablement en profitant de mon poids
plume (je pesais environ 115 lb) pour devenir
flotteur sur le "bois boom". Comme j'étais bon
nageur et pas peureux je devins en un
rien de temps un des meilleurs équilibristes
de la troupe. Aussi a-t-il y avait un endroit
difficile d'accès en barge, ou une "jam"
périlleuse à faire partir j'étais aussitôt
désigné et je remplissais ma tâche avec
tact et habileté. À part une mauvaise
grippe contractée par mes bains forcés
dans l'eau glacée, des premiers jours, et
qui me faisait horriblement souffrir, tant je
toussais au point de presque pas dormir
la nuit, je ne subis aucun accident, malgré
mes randonnées périlleuses.

Après le premier mois écoulé, j'avais
hâte de savoir mon salaire; M. Arcisse
me donna $28.00 par mois. Je le trouvai
bien raisonnable et je jugeai que mes
services étaient suffisamment payés
vu mon jeune âge.

Après la petite drave qui dura environ
un mois et demi, grâce à mes bons
services, j'obtins ma place pour aller sur
la grand drave. Le point de départ cette
année là fut à l'embouchure du Ruisseau
Roberge sur la Rivière Batiscan, 6 ou 7
milles en haut de la paroisse de Notre Dame

des Anges. Là j'obtins un grade de plus. Sur la petite drave du Lac Brulé nous avions eu comme commis (time-keeper) un vieux "culler" de la Compagnie nommé Bertrand qui fut rappelé à Batiscan pour l'ouverture du moulin où il devait reprendre sa fonction habituelle de classificateur. Comme on me savait instruit, Alphonse me confia le livre de temps et le livre de dépenses en me disant que je serais récompensé pour ce travail que je devais faire après ma journée. Je restais encore draveur tout comme les autres, mais j'entrevoyais déjà une meilleure issue de ce côté.

Narcisse nous conduisit jusqu'à la chute du "Père Aimé" situé à 3 milles en bas de la paroisse de St Stanislas. De cette chute jusqu'à Ste Geneviève, la rivière fait un parcours de 7 milles en cascades et rapides continuels. Le bois qui est sorti à bonne heure des petites rivières, va se bloquer à l'eau haute dans ses chutes et lorsqu'on arrive à l'eau basse, nous y trouvons des milliers et des milliers de billots entassés jusqu'à 15 à 18 pds de hauteur en certains endroits. Bloqués sur des grosses roches entre lesquelles coule de minces filets d'eau. Là la drave change d'aspect du tout au tout; alors que depuis le début la grand drave consistait surtout en opérations de "boats," dont je faisais partie comme rameur; rendu dans les chutes, les même boats deviennent à peu près inutiles, et tout le monde doit abandonner la gaffe ou la rame pour

prendre le "Cant hook". Munis de cet outil par groupe de 4 hommes, l'ouvrage consiste à "prider" (terme de drave qui se comprendrait mieux par gripper) un par un ces billots pour les porter ou traîner au maître-cheval sur des distances allant quelquefois jusqu'à 200 pieds, généralement dans une eau fétide jusqu'aux genoux à travers des roches limoneuses de toutes dimensions qui jonchent le lit de la rivière.

Cet aspect peu encourageant a pour effet de décourager les draveurs de première heure dont le travail jusque là avait consisté dans l'habileté plutôt que l'effort musculaire; aussi voit-on à cet endroit s'opérer le "Jumpage" en bloc de tous les camarades printaniers, cette désertion en bloc ne me laissa pas indifférent et je fus fort tenté de les suivre; la réflexion eut vite raison du sentiment et je décidai de rester. Narcisse partit aussi et Alphonse assuma seul la direction des travaux. Il ne fut pas de peine à se former une nouvelle équipe des gens de St Stanislas et de St Narcisse, vieux draveurs habitués qui attendaient cet ouvrage à tous les étés. Sauf le vieux Robitaille cuisinier et mon petit frère adjutor dont j'avais obtenu la place comme "cookie" au début de la grand drave, je restais le seul à continuer les travaux de drave proprement dite.

J'étais jusque là peu habitué au travail dur continu et je souffris pas mal les premiers jours. Toujours comme

au début les journées de travail duraient
12 hrs. et 4 repas par jour: déjeuner a 5 hrs
1er lunch a 10 hrs. a. m. 2me lunch a 2 hrs.
et souper a 7 h. p. m. Figurez-vous de
longues journées et parfois tantôt sous
un soleil brulant, tantôt sous une pluie
battante, toujours escortés par des nuées
voleurs de moustiques plus agaçants les
uns que les autres. Et pour comble de
temps a autre la monotonie de cet atmos-
phère, on entend le blasphème sonner
couramment de la bouche d'un draveur
qui reçoit la morsure d'un maringouin
au coin de l'oeil pendant que ses mains
sont rivés au Cant hook qu'il ne peut
lacher sous peine d'écraser un compa-
gnons de bride, ou de cet autre qui a
glissé sur une roche coulante et a vu
écrasé un doigt en tombant.

Je fus sur le point de regretter de n'avoir
pas fait volte face avec les premiers camara-
des quand après une couple de jours je
dus souffrir de douleurs des bras.
Cette opération du "bridage" nous obligeait
de porter tantôt sur un bras, tantôt sur
l'autre, le cant hook auquel était rivé le
billot toujours trop pesant pour ma frêle
constitution. Le sang gené dans sa circu-
lation finissait par séjourner sous la
peau qui enflait et prenait une teinte
bleu pisli de rayons plus foncés. et on ne
doit pas douter que cela devait très sensible.

Je fus cependant rassuré par les cris
des vétérans qui en affirmèrent que l'on
souffrait de cette douleur que les premiers jours

On travailla ainsi une couple de mois; l'été ayant été très sec, notre seule équipe dut-en venir à ne pas fournir le moulin, et Garesse fut rappelé avec une nouvelle équipe du Lac aux Sables. Tous les hommes disponibles des paroisses environnantes avaient passé tour à tour, ne faisant guère plus de 2 ou 3 semaines chacun, on trouvait l'ouvrage trop dur. Cependant je résistais et fut seul à faire toute la run, toujours à ces gros travaux et sans perdre une seule journée. J'avais fait 5½ mois de drave en tout.

J'avais donc hâte de me présenter à l'office pour retirer ma paie de la grand drave à laquelle je n'avais pas touché du tout. En entrant au la grand dame on m'avait alloué le prix des fournitures on $30.00 par mois. Etant logé et nourri pratiquant la plus stricte économie j'avais durant, je m'habillais et me chaussais tout l'été de vieux linge et de vieilles bottes laissés au campement par les "Jumpers". J'avais aussi hâte de savoir combien on allait me payer pour la tenue du temps et des comptes que j'avais fait après la journée. Le commis qui faisait la paie me remit une enveloppe (on payait en argent) et lorsque je lui parlai de la tenue des livres, il fit venir le grand commis, un nommé John Hill, nom que je n'oublierai jamais de ma vie, qui fut à la cause de désappointement. Après lui avoir exposé ma demande que d'accord avec Alphonse j'avais estimé à $50.00 par mois; il me lorgna quelques

secondes et me dit sèchement dans un français cassé: "C'est la première fois qu'on paye une si grosse somme à un homme rien que pour la même nuit, et vous pouvez trouver votre récompense suffisante qu'on vous ait gardé aussi longtemps."

J'eus beau lui expliquer que j'avais travaillé tout le temps à la drave comme tous les autres et que j'avais fait ce travail pour les heures de la journée. Pour toute réponse il me tourna le dos sèchement, sans me dire bonsoir bien entendu. Lorsque j'appris à l'automne que cette brute avait été forcé de démissionner, je n'en fus pas le plus fâché. Je demandai alors de voir le boss Dissons lui-même; On m'introduisit dans son bureau. C'était un homme grand, sec, les cheveux tout blancs et à l'aspect austère. Je me sentis battu d'avance et c'est tout confus que je lui formulai ma demande. Contrairement à mes prévisions il me répondit amicalement en mauvais français. Je ne me rappelle plus en quels termes il déclina ma requête, mais il me fit des félicitations sur mes correspondances et ma manière soigneuse dont j'avais tenu les comptes et le temps des hommes. Réalisant que j'avais conquis un peu son estime j'en profitai pour lui demander une place d'assistant cuiller pour l'hiver suivant. Il me dit qu'il me donnerait la préférence au cas où il y aurait une place vacante et me dit d'aller travailler aux appraisements (dans) en attendant et qu'il m'aviserait

en temps opportun. Je remontai chez nous en char par Trois-Rivières, l'automobile n'était pas encore connue en ce heureux temps. Je pris une courte vacance de quelques jours et pris de nouveau le chemin des bois, avec du bon linge neuf cette fois, pour les approvisionnements.

C'était encore Narcisse qui conduisait ses travaux. Quoique soulé par ce dernier qui se plaisait de plus en plus à me malmener, me mettant toujours aux travaux les plus durs, et les plus sales, tels: les creusages de fondations, ou déterrages de vieilles dams dans la boue à mi-jambe charroyage de sable au boyard, je finis par m'habituer et fis encore toute la run qui se termina juste pour la fête de Noël.

Une fois rendu chez nous, je reçus une lettre du Bois & disposai lui-même qui me dit qu'il m'avait réservé ma place d'assistant culler avec J. P. Bennett, et fixait la date du départ au 7 janvier, lendemain des Rois. On imagine facilement ma joie de la réception de cette nouvelle que j'accueillis comme récompense de mes souffrances de l'été.

1908 Donc au jour fixé pour le départ j'en étais rendu de bonne heure à Reid Station (aujourd'hui Hervey Jct.) chez M. Xavier Villette où nous devions coucher pour prendre la vallée du Pawachiche le lendemain matin. En attendant que M. Bennett arrive, j'appris des gens de la maison que c'était un homme très dur, et qu'il y avait fait jamais un hiver complet avec le

même assistant, même qu'il en avait repassé jusqu'à 3 le même hiver. Cette nouvelle eut pour effet d'effriter pas mal mes illusions de bien-être que j'avais connu des coulers du Lac aux Sables et des années précédentes. J'avais hâte de faire la connaissance de mon nouveau patron que je n'avais encore jamais vu. J'étais donc assis près de la fenêtre quand vers 5 hrs. je vis apparaître une immense cheval de 1800 lbs. au moins attelé sur une vieille carriole du temps de Christophe Colomb. Je saisis mon casque et me précipitai dehors au devant de lui. Tout de suite en sautant à terre Bennett il me dit en guise de bonjour: "Garçon va dételer le cheval et soignes le comme il faut." Ce nom de "Garçon" devait me rester pour tout le temps que j'ai vécu avec lui. C'était un grand sec environ dans la quarantaine. Je réalisai de suite par la longueur de ses jambes que j'aurais fort à faire pour le suivre à la raquette. Gros travailleur, consciencieux mais surtout intéressé pour la Compagnie. Bon garçon au fond mais jugeant les autres par lui-même il était peu porté à la compassion. Je jugeai de suite que toute lamentation comme tout rechignage à ses ordres seraient inutiles. A 5 hrs. le lendemain matin il donna le signal du lever qui fut invariablement le même tout l'hiver: "Garçon ton cheval." Je me levai aussitôt et après le déjeuner j'attelai et on part.

Quel supplice que cet attelage Grand Dieu! Ce cheval était un de ceux dont on se servait sur les bancs à roches au moulin de Batiscan. Il devait certainement être bien bon au travail parce que très puissant et sans doute très fort, mais pour la petite voiture quelle engueule!

Comme je n'avais jamais mené de cheval de ma vie, Bennett réalisa vite que je ne pourrais en obtenir le maximum de rendement; nous n'avions pas fait encore bien long quand sans dire un mot il en arracha les guides des mains pour les garder toujours à ma grande satisfaction. Cela nous prit le double du temps pour faire la même course que cela nous aurait pris avec un cheval ordinaire.

L'échafaudage de mes illusions était écroulé depuis longtemps quand nous eûmes terminé la première tournée de tous les jobbers et qui avait duré deux semaines. Cette tournée formait une course d'environ 100 milles aller et retour. S'il nous avait fallu faire ce trajet de jour seulement, avec le cheval que nous avions là, il nous aurait resté très peu de temps pour travailler. Le trajet se faisait donc presque toujours la nuit. Nous partions tout de suite après souper, car le cheval se reposait le jour, et cela nous arrivait souvent de dételer vers 10-11 heures du soir. Notre territoire comprenait toute la chaine de montagnes qui forme la limite nord des paroisses, partis du

Lac aux Sables pour la vallée de
Pavachiche, de St Pierre pour la vallée
du petit Lac Long de St Pité pour les
vallées du Lac Archange et du Lac Roberg
par où nous allions jusqu'au Creek
Castor. et enfin à St Séverin paroisse
voisine de St Pité où nous avions un
ami Jobber qui compait des billots sur
une réserve de la Compagnie pour les
amener sur la petite Rivière des Envies.
Si nous avions eu des chemins pour
communiquer d'une vallée à l'autre
par dans le bois notre course aurait été
réduite de moitié. On comprend donc
mieux la difficulté de notre trajet puis-
que il nous fallait passer par le chemin
du roi en plein champ exposés sans
cesse aux fréquentes poudreries de nos
durs hivers canadiens. ajoutez a ce
tableau peu alléchant nos courses
toujours nocturnes, avec un cheval qui
ne veut pas trotter par un froid sibérien
agrémenté d'un vent de 50 milles à l'heure
dans des chemins mal entretenus remplis
de banes de neige qui à certains endroits
rendaient la route pratiquement invisi-
ble. Souvent fois il nous fallait débarquer
pour dételer notre cheval embourbé et le
faire reprendre la bonne piste.

Jamais cependant cela n'a empêché
mon Bennett de donner son invariable
signal à 5 hrs. le lendemain matin "Garçon
ton cheval." assez souvent nous laissions
le cheval au dernier camp et il nous fallait
faire le reste du trajet à la raquette

Etant peu entrainé a ce genre de sport il me fallait tant deployer d'energie pour suivre Bennett que je venais tout en sueurs. Rendus au terme du voyage il fallait s'immobiliser par un froid glacial au bout d'immenses jetées de billots tantôt jetés en "Railways" le long des rivières tantôt étendus en 2 ou 3 rangs d'épaisseur sur la glace des lacs. absolument méticuleux sur la mesure et la qualité des billots. Bennett n'hésitait pas à se lancer à l'eau pour mesurer le rang de dessous qui souvent était enfoncé toute sa grosseur dans l'eau claire qui montait par rapport à la pesanteur des billots qui cassait la glace et la faisait se renfoncer.

Je n'attendais pas qu'il m'en donne l'ordre, dès que je le voyais se lancer ainsi à l'eau je jugeais de suite que le mesurement par en dessus devenait impossible et j'en faisais autant.

Il est vrai qu'il réservait ces "railways" submergés pour les recevoir avant de s'en aller au camp soit avant le dîner soit avant le souper et une fois rendus au camp nous avions toujours un rechange sec, mais cela ne m'empêchait pas d'attraper des rhumes qui me faisaient souffrir énormément. Mon Bennett ne paraissait pas s'inquiéter de cela. d'abord je ne me plaignais jamais, et lui qui avait une santé de fer ne paraissait pas en souffrir du tout; je ne me rappelle pas l'avoir jamais entendu tousser.

Si encore c'eut été un homme sympathique

il me semble que le temps m'aurait paru moins long. Durant toutes ces courses soit de jour soit de nuit, nous étions comme deux amants, c'était dans sa nature car il n'était pas plus loquace avec les femmes.

Toujours que cet hiver qui me parut interminable eut sa fin, et je fus fort surpris quand revenant de notre dernière course, nous descendions du Cerf Castor par un de ces beaux soleils de fin de Mars, quand à peu près une heure avant d'arriver à la gare de St Pitt où il devait me laisser pour retourner chez nous il se décida de m'adresser la parole. Il commença par des félicitations de mon ardeur au travail, de mon bon esprit de discipline que de toute sa carrière il avait rarement rencontré un caractère aussi paisible. Il m'exhorta à continuer toujours dans ces bonnes dispositions. Il m'avoua alors que c'était le premier hiver qu'il n'avait pas eu de troubles avec son assistant et finalement avant de nous quitter il m'assura de réquérir mes services pour l'hiver suivant. Cette loquacité et surtout ces termes flatteurs que je ne lui avais pas encore connus m'émurent beaucoup. Mais j'avais tant souffert durant cet hiver, et j'avais tant de fois juré dans mon coeur que je ne reprendrais plus pour un autre hiver, que pour ne pas le désobliger, je lui fis une réponse plutôt vague mais plutôt sceptique. On se laissa dans les meilleurs termes et retournais chez nous pour une courte vacance.

Cette année là la Compagnie avait fait couper plus de bois que d'habitude, et Alphonse Bourassa dont la fonction de grand fore-man consistait dans la surveillance des petits fore-men, fut requis pour conduire seul une petite drave. Il décida de m'amener avec lui. C'était sur la rivière Castor qui prend sa source sur le lac du même nom près de Talbot, station voisine de Riv.-a-Pierre sur le chemin de fer Quebec-Lac St Jean. Je fus envoyé dès les premiers jours d'avril avec quelques hommes pour faire les mêmes réparations aux "dams" et aussi préparer le campement pour recevoir l'équipe vers le 15 avril, mon frère adjutor obtint encore sa place de "cookie" pour le vieux cuisinier Robitaille. Comme nous étions l'équipe la plus éloignée on se trouvait par le fait même engagés pour la grand-drave.

Cette rivière Castor tombe dans la rivière noire qui elle-même tombe dans la Riv.-a-Pierre et enfin dans la grande rivière Batiscan.

La durée de la drave fut encore assez longue cette année et se passa dans les meilleures conditions possibles sauf deux incidents qui me firent perdre un peu de temps sans toutefois arrêter mon salaire, par faveur spéciale d'Alphonse.

Le premier fut plutôt un accident où je faillis me noyer. On était à la chute du 9 dans la cascade d'en haut dite du moulin, à sous barbenti des ponts des voitures à Notre Dame des Anges

Nous avions parmi nos bois une certaine quantité de billots de 2 ans dont l'écorce était enlevée ce qui les rendait extrêmement coulants. Or il s'était fait une jam de ces billots dans le petit chenail de la même chute qui se trouve à gauche de la rivière en montant. Cette jam était très dangereuse parce que formée sur la tête d'une cascade à pic d'une dizaine de pieds de hauteur suivie d'un rapide tumultueux et encombré de grosses roches avant de tomber dans un remous d'eau paisible qui précède la grosse cascade du pont.

Précisément parce que cette jam était dangereuse personne n'osait se risquer pour aller la faire partir, comme on ne me savait pas peureux les regards se tournèrent vers moi. J'y aurais été plus bravement si je n'avais pas redouté ces jaunes billots écorcés, parce que je n'avais pas de "corks" sous mes bottines;

Comme personne ne bougeait je me hasardai tout de même à y aller. Je n'avais pas touché la clef (billot que l'on nomme ainsi en terme aquatique) que la jam part comme un coup de fusil, je veux me sauver à terre avais mesuré pour cette fois. Le pied que j'étais sur un jaune billot coulant et j'entrai dans la cascade au travers des quelques 150 à 200 billots qui composaient la jam. Je restai bien 4 ou 5 minutes à plonger et replonger ~~dans~~ à travers les billots dans le tourbillon au pied de la cascade quand un billot comme

tiré d'un fusil on arrive dans le fond-
ement pour une petite d'un seul bond dans
le rapide que j'entreprend à descendre à
la nage encore à travers les billots et les
roches cassées. Je fus bien une dizaine de
dizaines de minutes ainsi entre la vie et
la mort. car il y avait une équipe de "boat"
qui roulait dans le remous du coté opposé
de la rivière et qui faisait face au chenal
d'ou j'étais tombé. Le chef de boat avait
pris connaissance de ma chute. il donne
aussitôt le signal a ses hommes et se
lance a pleine rames pour venir me porter
secours a l'entrée du rapide dans le même
remous. Il y avait bien 2 ou 3 arpents de
traverse parsemés de billots qui ralentis-
sait leur marche. Ils arrivèrent pour me
recueillir juste au moment ou j'entrais
par le courant dans l'eau profonde du
remous. J'étais déja passablement épuisé et
on aurais pas pu nager beaucoup davantage.
Une fois debout dans le boat, je pus constat-
er que je m'étais fait casser ma pipe
dans la bouche. il ne me restait qu'un tout
petit bout de bouquin que je tenais serré
entre les dents. En outre de cela je ressentais
une douleur assez aigue a une épaule
mais à ne faire mouvoir le bras. Je vis
que je n'avais rien de cassé. Je m'en étais
donc tiré à bon marché et j'aurais été
bien prêt à reprendre mon ouvrage. mais
Alphonse me donna un congé pour une
repose. Je vins chez nous pour 2 jours et
en profitai cette fois pour faire corker
mes bottes. Cet accident nous fit

perdre un homme. Parmi ceux qui étaient à terre et qui ont vu entrer dans la jam se trouvait un de mes amis du nom de Hector Ste Marie. Il était d'une nature plutôt faible, la vue de ma chute jointe à l'émotion bruyante des autres hommes, lui firent perdre la carte et quand on le ramena à lui il laissa là tous ses outils pour ne plus jamais revenir.

L'autre incident qui me fit bien perdre une huitaine de jours cette fois fut une éruption de boutons purulents et fort douloureux par tout le corps et plus particulièrement sur les jambes. Cette éruption avait fait son apparition dès les débuts de la grand drave; mais je résistais toujours à l'ouvrage pensant que cela finirait bien par s'en aller comme c'était venu jusqu'à ce que je fus forcé d'arrêter tant j'éprouvais de douleur à marcher. Je me mis sous les soins du Dr Bordelais. Il me dit que la cause de ces boutons était due au fait du travail trop soutenu dans l'eau avec de bons onguents qu'il me prépara je pus reprendre l'ouvrage dans la semaine suivante, on était rendu au 6 (chute en bas de chez Morissette).

De tous mes travaux de drave ce furent les seuls accidents sérieux qui m'obligèrent à prendre du repos.
Comme l'année précédente je fis encore le trajet des chutes, seul avec mon frère adoptif et le vieux Robitaille. Une fois arrivé à Batiscan, je fis la rencontre de mon Bennett

qui était foreman de cour l'été, il me reçut dans les meilleurs termes et m'offrit de passer l'automne à son service comme assistant mesureur de bois de sciage avec le vieux cullen Bertrand que l'on connaît déjà. La position était beaucoup plus alléchante que de monter aux dans avec Narcisse. J'acceptai donc et obtins pour mon petit frère adjutant une place de charretier de routes. Ce fut le travail le moins pénible que je fis jamais de ma vie. Mon Bonnett avait eu les mêmes en m'obtenant cette place, c'était pour en attacher pour m'avoir encore assistant pour l'hiver suivant, je devinais bien son intention sous sa courtoisie, mais je ne l'entendais pas de cette oreille.

Durant le dernier hiver que j'avais passé à notre magasin, j'avais pris connaissance des activités des cullers du territoire qui s'étend du Lac Brulé jusqu'à Rivière à Pierre. C'était un Mr. Kane qui était le cullen de cette division avec un Mr. St Arno ingénieur du moulin l'été.

Eux faisaient leurs courses sans voitures. Le trajet entre les paroisses se faisait en chars et d'un job par à l'autre à pied par les chemins de billots ou en raquettes par des chemins de raccourci à travers les montagnes. Leur résidence attitrée quand ils passaient au Lac aux Sables était chez Alphonse Bourrassa. Alphonse ainsi que sa femme aimaient beaucoup le plaisir et toutes les fois que les cullers passaient on invitait les voisinages et l'on faisait des veillées de musique

et de chant ou l'on s'amusait fermes.
J'avais pris part à quelques unes de ces veillés et c'est surtout ce goût d'amusements qui m'avait porté à envisager cette position d'assistant cultivateur avec convoitise. On imagine facilement ma déception avec Bennett le premier hiver mais même en mettant de côté la question des amusements. Bien que le fait d'être débarrassé du soin d'un cheval et de la course nocturne en voiture, je faisais une différence extraordinaire entre les deux territoires; je me dorloiais bien peu de la marche j'étais ferme et maintenant entraîné. Il y avait bien longtemps que j'avais tout repassé cela dans ma tête et ma résolution était prise, coûte que coûte pour obtenir le changement.

Donc peu de temps avant la fermeture des travaux de cour au moulin je me présentai au bureau et fis part de mes vues au Boss Sissons lui-même, une autre bonne raison qui militait aussi en ma faveur était que je pourrais voir ma famille tous les 15 jours tandis que avec Bennett j'étais privé de ce plaisir pour l'hiver. Mr Sissons comprit bien toutes mes raisons et promit de m'accorder le changement. Vous devinez facilement ma joie et c'est tout joyeux et encore avec une belle somme que je remontai chez-nous.

Bennett n'avait pas eu connaissance de cela, quelques jours avant de partir pour prendre sa part de cullage habituelle il alla pour dire au Boss Sissons de

m'aviser de la date du départ, le dernier lui révéla alors, la promesse de changement qu'il on avait faite. Bennett ne l'entendit pas de cette oreille; il n'était pas du tout disposé à perdre son assistant pour prendre St Arno dont le caractère fantaisiste ne pouvait coordonner avec le sien.

Comme il était beaucoup plus puissant que moi avec le Boss il n'eut pas de peine à renverser les ordres, et quelle ne fut pas ma stupéfaction de recevoir une lettre de Mr Lissons dans laquelle il me disait que des événements jusque-là imprévus l'avaient forcé de reconsidérer sa première décision; que je devrais reprendre ma place de l'hiver précédent sans autre préambule, et qu'au cas de mon refus il regrettait de ne pas avoir d'autre position à m'offrir pour l'hiver.

Etais-je plus mal disposé qu'habituellement ou était-ce simple fait du désappointement. La lettre n'était pas plutôt lue que elle me tomba des mains inerte et je éclatai en sanglots, ni plus ni moins comme un enfant. Et toute cette journée cette lettre fut une obsession constante que j'essayais vainement de refouler et qui à chaque fois provoquait une crise de larmes;

Vous pourrez trouver cela étrange de pleurer ainsi à 20 ans, vous serez moins étonnés quand vous aurez connu la vrai raison plus loin.

Toujours est-il que le temps n'était pas aux larmoiements nous étions

1909

sur le point du départ dans quelques jours à peine il ne fallait répondre dès le lendemain. La nuit fut sage conseillère et le lendemain mon sacrifice était accompli. Je répondais que j'acceptais. Je ne dois pas avoir marqué avec joie. A la date fixée j'allai le rencontrer comme l'année précédente chez Eillette. J'étais un peu gêné de le voir apparaître, mais il ne fit rien voir au contraire il fut un peu plus sympathique pour les premiers jours et le reste de l'hiver se passa comme l'autre, très monotone et interminable.

Quand je le quittai au printemps je ne lui fis pas voir, mais j'étais bien décidé cette fois de ne plus y revenir. Je tins parole ce fut le 2ème et dernier hiver que je passai avec lui.

Au printemps je fis la drave encore avec Alphonse, cette fois ce fut sur le Tawachiche. La tête de la drave partait du Lac Roberge en haut du Lac Maskinongé. Aussitôt le Tawachiche sorti j'embarquai encore sur la grand drave qui ne fut pas longue cette année, car les 2 Compagnies St Maurice Pulp et Price qui dravaient aussi sur la Batiscan s'étaient entendues pour tenir une équipe d'hommes dans les chutes de St Stanislas tout le temps de l'eau haute, de sorte qu'une fois rendus là ce fut presque une glane ordinaire qu'il y avait à faire et en un rien de temps nous fûmes rendus à Batiscan, nous

avions fait en tout cette année un peu plus de 3 mois. On on offrit encore de passer l'automne à Baïkan mais je refusai cette fois parce que je jugeais que si l'ouvrage était peu dur, le salaire net qui me restait une fois la pension payée, était beaucoup moindre que aux travaux forestiers où notre salaire était presque aussi élevé et où la pension nous était fournie par la Compagnie.

Rendu chez nous je ne pris encore que quelques jours de congé et repris la route des bois avec Alphonse cette fois pour les travaux de dams sur la Riv. Tawachiche et ses affluents. On commença par réparer les dams du Creek Gagnon; On traversa ensuite sur la Fourche, (nom d'une rivière) affluent du Tawachiche, où nous réparames la grande dam, de là on construisit la première dam sur le Lac profond; la run se termina par la réparation des dams du grand et petit Maskitoy et la refection de la dam à Raud sur la petite rivière des envies une couple de milles en bas du Lac Travers. en arrivai de St Thècle. Je fus très bien reçu cette fois par Alphonse. Il occupait beaucoup de chasse aux animaux à fourrure qui abondait surtout dans le territoire de la Fourche. Il on amenait souvent avec lui et je prenais un plaisir extrême dans ces randonnées en forêt encore vierge et où le poisson, belle truite rouge, abondait dans tous les petits lacs que nous avions à traverser. À cet heureux temps les territoires n'étaient pas affermés en Clubs.

La scène se termina vers la fin de Septembre. Les travaux forestiers de la Compagnie se trouvaient terminés pour cet automne. Retourner prendre l'ouvrage dans la cour du moulin de Baliscan ne me souriait pas, d'un autre côté la perspective d'être 3 mois à rien faire en attendant les cultages ne me rendait pas trop perplexe, quand un événement tout aussi imprévu qu'inattendu vint me tirer d'embarras.

Depuis plusieurs années des requêtes de toute la paroisse avaient été adressés à la Compagnie Price et au Gouvernement de la Province pour négocier la concession de cette partie de la Seigneurie des Grondines dans notre paroisse à partir de chez Emile Bédard aujourd'hui jusqu'à la limite de la paroisse de Ste Thècle et qui contenait bien avec le 2ème Rang Price S. B. une centaine de bonnes terres propres à la culture. Il y avait déjà quelques semaines que la nouvelle était venue que la Compagnie avait accepté l'offre d'échange du Gouvernement, et avait déjà commencé la vente des lots, quand je revins des dames. Ce fut une course sans précédent. à qui choisirait le meilleur lot, et il venait du monde de partout.

Jusque là je n'avais jamais pensé à la terre comme moyen d'établissement, mais cette course aux lots, me fit prévoir qu'ils seraient vite enlevés et au prix qu'ils se vendaient il y aurait un beau bénéfice à faire si après une couple d'années de

définitivement. Je ne songeais pas à propos de le garder. Et puis pour la réalisation de mon dessein je pouvais désormais compter sur mon livret de Banque qui enregistrait à mon crédit la jolie somme de $700.00 fruit de mes économies amassées durant les 2½ années passées au service de la Compagnie. Il n'en fallait pas davantage pour me sortir d'embarras. Et aussitôt conçu aussitôt exécuté, l'histoire d'aller explorer et mon choix tomba sur le No 4 ou est aujourd'hui Azarie Legaré dans le rang St Charles. Ces terres se vendaient $1000 pour 100 acres, la Cie exigeait le versement d'un tiers comptant la balance payable par versements annuels au choix de l'acheteur mais portant intérêt. J'avais assez d'argent pour faire mon premier paiement et il en restait suffisamment pour me procurer tout l'attelage et l'outillage de chantier pour faire le premier abattis. Mon frère dont les économies étaient moins fortes avait aussi acheté une terre meilleur marché parce que plus petite puisqu'en face de la mienne étant le No 3 du rang opposé, comme il n'y avait que le chemin qui nous séparait on eut pas besoin de faire 2 camps de même pour l'outillage. Papa vint nous aider et on construisit un seul camp sur mon lot. Le bois ne se vendait pas cher à ce temps mais trouvait facilement preneur. Notre chantier alla à merveille et nous rapporta suffisamment pour couvrir le vide fait à mon livret de

Baugé l'automne précédent. Il est bon de noter que Bennett me fit l'invitation d'aller l'accompagner encore cet hiver mais on devine facilement que avec ma prédisposition du printemps précédent, ma réponse fut négative. Après le chantier terminé la drave ne me tenta pas davantage et je passai l'été au défrichement de mon lot avec mon frère adjutor. en même temps que se préparer pour le chantier de l'hiver suivant et pour lequel nous écorçâmes 200 cordes de bois à pulpe après les travaux d'abattis. ——·——



Portrait de famille pris à peu près au temps où je suspends mon récit, c.à-d 2 ans après le mariage de ma sœur pris avec son premier fils Henriot

——·——

Je crois opportun de suspendre ici mon récit et retourner quelques années en arrière pour parler de ma vie sentimentale et de l'influence qu'elle exerça sur ma conduite jusque à l'automne 1910 alors que les événements me mirent à ce tournant, inévitable pour moi de partager avec une compagne le chemin de l'avenir.

L'éclosion précoce de mes sentiments sexuels fut tout spécialement favorisée par mon séjour à la maison paternelle où j'y suivis des cours privés chez le Dr Simard en 1901 et au presbytère, du Curé Girard en 1904. Il y avait, comme dans tous villages d'ailleurs, quantités de jeunes filles de mon âge qui tout en camaradant avec ma petite sœur ne manquaient pas d'attirer mon attention. Je fus tout spécialement porté pour une belle brunette aux yeux noirs vifs du nom de Victorine Bourassa. Elle était exactement de mon âge, nous avions fait la première Communion ensemble, nous avions même été dans les honneurs ensemble pour le dernier fête de ma mère et qui ne survécut pas.

Était-ce simplement de l'amitié ou de l'amour que j'éprouvais pour elle. Je ne puis le dire, mais je la préférais de beaucoup à toutes les autres. Nous camaradions franchement et n'eut été la timidité je crois que je l'aimais assez pour lui faire des aveux. Cependant je partis de St Urbain sans regrets, ce qui prouve bien que si j'avais un penchant très prononcé pour elle je n'en étais pas encore rendu au degré d'intoxication sentimentale. Durant notre séjour à Québec mes longues journées de travail ne me permirent pas d'y donner suite et je ne me rappelle pas lui avoir écrit une seule fois. Il va sans dire que je me fis aucune nouvelle connaissance à Québec et la réapparition de mon sentiment

on eut lieu qui a Lac aux Sables.

Je fis la connaissance en arrivant d'une jeune fille qui était en promenade pour un temps indéterminé, chez mon oncle Xavier dont elle était la nièce et qui s'appelait Marie-Louise Desmeules. Jolie a croquer, très affectueuse, elle me plut au premier coup d'oeil et j'eus la heureuse fortune de lui plaire également.

Comme rien ne s'opposait a notre exaltation réciproque, j'en devins amoureusement fou, quand environ un mois après notre arrivée, mon père s'étant aperçu que notre intimité prenait des proportions sérieuses, m'avisa seul un bon jour et me mit au courant des origines de cette jeune fille. Son père et sa mère qui demeuraient a Montréal vivaient en état de concubinage et ces deux acteurs également a Montréal menaient de leur côté ni plus ni moins que une vie de débauche. Cette nouvelle me consterna car je n'avais encore rien constaté de déplacé dans les moeurs de Marie-Louise. Elle me paraissait au contraire très dévote et bien bonne.

Mais quand mon père m'eut démontré le tableau que représenterait ma vie future liée dans une famille de si petite réputation je dus me rendre a l'évidence et cessai net mes assiduités. Ceci ne se fit pas sans souffrances, je crois que j'en pleurai 3 jours et 3 nuits; je ne lui révélai rien de ce qui s'était passé, mais elle comprit bien la chose de quoi il s'agissait. J'appris après son départ quelques semaines plus

tard. qu'elle aussi avait pleuré autant que moi sinon davantage. Je ne la revis plus. Elle se maria une couple d'années après avec un espèce de brute et fut très bonne épouse. Elle eut 2 ou 3 enfants et mourut jeune. On devine facilement qu'une si profonde blessure ne se cicatrise pas du jour au lendemain. Cette douleur morale qui amena naturellement un désintéressement complet a toute activité sentimentale ne fut pas étrangère aux excentricités commises dans la suite et dont le motif vrai était de noyer mon chagrin.

L'hiver s'écoula donc triste et monotone quand au printemps (1936) l'idée me vint de correspondre avec ma jolie Victorine des premiers jours.

Par une correspondance entretenue avec des amies de St Urbain, ma mère avait appris que la famille Bourassa avait émigré peu de temps après nous pour venir s'installer sur une ferme du rang "Bois de l'ail" à St Basile dans notre ancien Comté de Portneuf. Apparemment le hasard nous favorisait de se trouver tout à coup aussi rapprochés et je m'empressai de lui écrire. Elle me répondit dans les meilleurs termes. Or ayant appris par les journaux ou autrement que la St Jean Baptiste serait fêté avec grande pompe cette année là à St Basile, je lui annonçai ma visite pour cette date.

Elle m'accueillit avec force baisers. Je la trouvai bien sincère et plus jolie. Je me décidai de lui annoncer mes intentions



Residence de Mr. Pierre Bourassa à St Basile où je fus reçu par mon ami Victorin le 24 Juin 1906

matrimoniales et choisis pour la circonstance le terrain des amusements au cours de l'après midi. La température était idéale, les oiseaux chantaient dans le feuillage. Je jugeai le moment opportun et commençai de lui faire mes aveux. J'en étais rendu aux propos sérieux il me semblait, quand avisant une jeune fille qui passait non loin de nous, et interpellant sa sœur qui nous accompagnait à distance elle lui dit: Regarde donc comme son jupon dépasse! Tel le départ précipité de l'oiseau pourchassé, Cupidon s'était envolé de mon cœur. Je ne fis rien voir, elle me répondit dans des termes chaleureux et affirmatifs.

De retour chez nous je lui écrivis une lettre brève dans laquelle je la remerciais de sa sympathique réception et c'est tout. Elle me répondit aussitôt qu'elle trouvait ma lettre courte et peu sentimentale. Je ne répondis pas. Peu de temps après je reçus une autre lettre dans laquelle elle se plaignait de mon indifférence, me reprochait mes aveux et terminait en me demandant d'affirmer ma sincérité. Toujours durant le même silence, elle m'écrivit

pour la dernière fois - une couple de mois plus tard en on apprenant son réel chagrin de mon abandon. Elle ne me cachait pas qu'elle entretenait encore un faible espoir. Je ne répondis pas davantage. Peu de temps après j'appris qu'elle était mariée avec un Mr. Aubert Doré de Cap Santé qui la courtisait depuis son arrivée à St. Basile

Je restais garçon et libre; Etant complètement désorienté de ce côté, je me souciais bien peu du reste, cherchant surtout à m'amuser et badiner avec les camarades du temps. Ce fut l'été du Club Carillon.

Rendu à l'automne quand les jours se font plus courts et les soirées plus longues le hasard me favorisa plusieurs rencontres avec Mlle Alvina Bourget fille du marchand du coin dont j'ai parlé précédemment. Jeune fille fort jolie. Bien éduquée mais dont les airs de grandeur qu'elle tenait de sa famille s'assimilait mal avec ma nature plutôt grossière. Cette distance culturelle me causait une certaine gêne, que j'tentais sainement de faire disparaître, quand de nouvelles circonstances vinrent mettre fin à nos fragiles relations, en me faisant connaître, ou plutôt remarquer parce que je la connaissait déjà, celle qui devait être à jamais la compagne de mon existence.

Mon oncle Xavier Lavoie qui venait d'être nommé titulaire du Bureau de Poste, dut requérir les services d'une jeune fille pour tenir ce bureau, à cause du manque d'instruction de ma tante

qui était tout à fait illettré. Il parla de son besoin à Mr Gosselin qui consentit à lui céder les services d'une de ses filles, la petite Marie, comme on l'appelait alors.

J'avais si peu porté d'attention à cette petite fille auparavant, que je n'ai jamais pu me rappeler sa physionomie d'écolière, quoique elle demeurât notre voisin et fut venue maintes fois acheter au magasin. Elle venait d'entrer dans sa 15ème année et s'affirmait déjà très jolie dès le début de son épanouissement. Autant Melle Bourgeois était prétentieuse et opulente autant la petite Marie était humble et réservée dans son attitude comme dans son langage. Comme je n'ai jamais été un fervent du snobisme, il n'en fallait pas davantage pour entrer à l'école en moi une heureuse diversion en faveur de la nouvelle apparition.



Photo de la Petite Marie avec sa sœur Cécile debout au centre, et deux cousines assises au centre et à gauche

L'amour n'entra pas d'abord en coup de vent; ces fringueries sont rarement durables. On était autour du Jour de l'an 1907. Une demoiselle Marie Dupont, venue en promenade chez une de ses sœurs Madame Achille Doyer, jolie fille plus âgée que moi d'une couple d'années, s'était éprise de moi. Et voulait à tout prix me conquérir. Pour atteindre son but elle avait gagné ma tante à sa cause. Les affaires du magasin qui n'étaient pas mal effrités, comme on le sait nécessitaient beaucoup plus de correspondances avec les magasins de gros, que de services au comptoir pour la clientèle. Aussi j'en profitais pour faire autant de voyages au bureau de poste comme j'avais de lettres à mettre. Mlle Dupont qui logeait sur le parcours de mon trajet apparaissait sur mes talons dès qu'elle me voyait passer. Ma tante nous invitait à passer dans la salle où Mlle Dupont me faisait l'accueil le plus sympathique. Quoique bien éduquée et possédant tous les attraits d'une fille de ville ses propos ne m'intéressaient pas. Il y avait un piano dans la salle chez mon oncle, Mlle Dupont ne jouait pas, mais la petite Marie, sans être très savante en musique, avait une douceur de toucher qui me bouleversait beaucoup plus que le morceau joué. Je l'invitais donc à passer avec nous pour égayer nos rencontres. Je savais un bon nombre de chansons que je pouvais exécuter pas trop mal, je ne me faisais pas prier, et laissant Mlle Dupont avec ma tante

Je Profitais des quelques moments requis pour mettre d'accord mes cordes vocales avec celles du piano pour adresser quelques compliments à la Jolie pianiste qui en rougissant me pouvait causer une réelle émotion. Il n'en fallait pas davantage pour faire naître l'espoir en mon coeur.

Les occasions de rencontres devinrent plus fréquentes, mais Mlle Dupont ne tarda pas à reconnaître que toutes ses démarches avaient abouti à un résultat contraire.

Le jour où elle renonça à ses espérances la petite Marie avait bel et bien conquis tout mon coeur, mais ce qui était infiniment mieux j'avais moi aussi conquis le sien. Il fallait toutefois ne le dire pas bas, elle avait reçu des instructions formelles de sa mère de ne recevoir aucuns garçons. Mon oncle Xavier avait été notifié de voir à l'exécution de cette ordonnance sous la sanction de se voir privé de sa servante.

Mde Gosselin allegeait le jeune âge de sa fille pour appuyer sa défense. Ce prétexte était très plausible. mais ma conduite irréprochable de l'été précédent n'était pas étrangère à ses appréhensions. car en mère soucieuse de l'avenir heureux de ses filles. elle caressait de légitimes ambitions qui grâce à sa surveillance active se réalisèrent à peu près comme nous allons le voir.

Comme dans tous les autres centres canadiens français de la Province, si toute la population d'un village vit apparemment dans l'harmonie la plus parfaite, elle n'en

possède pas moins deux classes sociales bien distinctes dont la ligne de demarcation est assez difficile a franchir. (cette disposition d'esprit remonte au XII siècle: Voir étude de Joseph Aynard sur la Bourgoisie Francaise)

Le Lac aux Sables ne faisait pas exception a la règle. La classe bourgeoise se composait des industriels et commerçants de toutes catégories. et la classe populaire de la population ouvrière du village et des paysans du reste de la paroisse. A ce temps de mon récit vers 1905 date de notre immigration, cette distinction de caste était plus apparente qu'a présent a cause de la grande activité industrielle qui régnait dans la paroisse, due a l'abondance des produits forestiers. et il n'était pas rare aux jours de grandes fêtes de voir briller l'habit de gala avec la canne et le chapeau de soie parmi les titulaires de la bourgoisie.

Il y avait tout au plus 15 ans que la paroisse était fondée; le bois qui y abondait avait motivé l'installation de 4 firmes industrielles importantes. Ce développement industriel outré ne se fit pas sans engendrer et la paroisse fut vite envahie d'une population ouvrière venant d'un peu partout. dont un groupement venant du Comté de Charlevoix et qui comprenait les familles Bouchard, Lavoie, Villeneuve et enfin nous Simard arrivés en dernier lieu. Dans la famille Lavoie qui comptait 3 membres se trouvait mon oncle Xavier a l'instigation duquel nous avions répondu pour émigrer. Il possédait une

petite instruction, surtout de l'anglais qu'il avait recueillis dans ses voyages aux Etats Unis, et se trouvant sur les lieux avait pris charge de la gare du chemin de fer comme aspirateur. et par le fait même entrait dans la bourgeoisie. Notre installation comme marchands a l'aise, m'avait valu l'admission dans cette classe, et c'est ce qui explique que j'étais assez bien vu de toutes les demoiselles bien mises du village.

La famille Gosselin qui a ce temps n'était qu'a ses débuts, n'était pas très riche, mais leurs modestes revenus provenant de la boulangerie et commerce de farines et engrais leur permettait d'étaler un certain luxe qui sans être opulent, laissait voir assez qu'elle entendait bien tenir son rang dans la bourgeoisie. La famille se composait surtout de filles toutes très jolies, dont la mère était orgueilleuse a juste titre, mais qui supposait pour les prétendants une certaine condition sociale. Justement a l'époque ou j'entrais en scène avec la petite Marie, des pourparlers matrimoniaux étaient déjà engagés entre la plus vieille, Augustine (18 ans) avec Mr Roch Julien, jeune industriel très en vue de la paroisse et qui plaisait en tous points a la mère Gosselin. Le mariage qui eut lieu 8 jours après celui de ma soeur, fut célébré en grande pompe, et fut suivi un an après par le mariage de Cécile, la deuxième fille, avec le frère et associé de Roch, Mr Georges Julien. Ces deux événements justifiaient tout a fait les prétentions orgueilleuses de Madame Gosselin et la raffermissait davantage



Mr & Mde
Roch Julien
après leur mariage
1907



Mr & Mde
Georges Julien
après leur mariage
1908

dans la poursuite de ses vues, quant à la destinée de ses autres filles, et ce n'était pas le premier venu qui serait désormais appelé à compter au nombre des heureux prétendants des autres demoiselles Gosselin dont la petite Marie demeurait maintenant l'aînée.

Notre faillite étant survenue dans cet intervalle, et se rendant compte que j'accélérais mes assiduités auprès de sa fille, mon oncle Xavier reçut l'ordre sévère de me mettre à la porte. Il s'acquitta d'autant mieux de sa tâche qu'en obéissant aux ordres de Mde. Gosselin il favorisait secrètement les ambitions de mon cousin Albert Lavoie, fils d'Hippolyte, jeune homme sérieux et sage, qui avait été son élève au télégraphe et s'était pris de convoitise pour ma petite amie.

Loin de favoriser son dessein, cet acte mortifiant exécuté en présence même de mon ami, eut plutôt pour effet d'ancrer à jamais l'amour mutuel dans nos cœurs.

La petite Marie encore jeune était d'une nature tout à fait craintive et obéissante. Je savais bien qu'il lui répugnerait beaucoup de faire l'école buissonnière, d'autant plus qu'il me répugnait à moi-même de l'entraîner avec des réprimandes ennuyeuses de la part de sa mère; Mais on ne cède pas aussi brusquement devant un amour aussi pur et aussi fort. C'est alors que je connus les services d'une âme généreuse dans la personne de ma précédente amie Melle Bourget qui voulut bien nous favoriser une couple de rencontres chez

elle avant mon départ pour la drave.

Quoique ces entrevues ne fussent pas très longues, elles furent suffisantes pour acquérir la certitude que l'attitude de sa mère à mon endroit ne la ferait pas changer de sentiments et qu'elle continuerait quand même de m'accorder son amour. C'était le plus que je pouvais demander pour le présent; quels pronostics pouvions nous fonder sur l'avenir après une telle déchéance? Pas un sou dans mes poches. et pour tout espoir d'avenir "la drave." Il faut avouer que la situation n'était pas rose. et une fois rentré en moi-même je dus me rendre compte de l'abîme où j'étais tombé. et des obstacles quasi-insurmontables qu'il me faudrait vaincre pour atteindre celle qui désormais serait l'unique objet de mes rêves, l'unique but de ma vie.



Mlle Alexina Bourget devenue Mde Albert Privost de Montréal. peu de temps après notre mariage.
On se rend compte de la grande affection qu'elle me témoignait par l'envoi de cette photographie.

On connait déjà mon début à la drave. Mes souffrances physiques dominèrent peut-être dans les débuts, mais dès que je fus un peu entraîné je ne tardai pas à les comparer à une fleur au côté de mes souffrances morales.

Pendant le temps que dura la drave du Lac Brulé, nous descendions à la messe tous les Dimanches; je savais bien d'avance que je ne pourrais rencontrer ma bien aimée. Je la savais trop bien surveillée pour avoir la moindre chance, et en outre je me serais fait un scrupule de l'exposer à des reproches; mais un simple regard ou un sourire en la croisant avant ou après l'Office Divin, m'en disait assez pour comprendre qu'elle n'avait pas changé et c'est tout joyeux que je remontais à l'ouvrage dès l'après midi car j'étais bien indifférent aux veillées de femmes qui faisaient les délices de mes camarades! Une fois sur la grand drave j'aurais bien passé tout le reste de l'été sans la voir, et il y avait bien deux mois que nous étions partis quand une occasion se présenta d'aller au Lac sans perdre de temps. Nous étions dans les chutes de St Stanislas et comme Alphonse avait fait descendre sa femme avec sa propre voiture, il en avait chargé d'aller la reconduire pour redescendre son canot le lendemain par la rivière. Au cours de cette courte promenade j'eus l'avantage de rencontrer ma petite amie un instant après la prière du soir. Profitant de l'isolement où elle se trouva à un moment donné sur le chemin (il n'y avait pas de trottoirs alors) je m'avançai timidement, l'air bien gauche, et lui balbutiai

quelques phrases confuses qui laissait assez voir combien j'avais souffert de son absence. Elle souffrait visiblement de mon intrusion et pour couper au plus court cet entretien qu'elle ne voulait pas voir s'allonger au risque de subir les colères de sa mère, elle m'assura de la fidelité de son coeur et me quitta pour rejoindre ses petites amies en me gratifiant de son aimable sourire qui avait le don merveilleux de me transporter au septième ciel. Evidemment pour un pauvre reclus de 2 mois la dose de réconfort n'eut pas été bien forte pour un autre. Pour moi elle était suffisante et c'est le coeur bien joyeux que le lendemain matin, la main sur l'aviron je faisais résonner aux échos qui voulaient bien en entendre mes plus joyeux refrains.

Pour conquérir ma petite amie j'avais conçu un plan qui en outre de prouver ma conduite sérieuse, reposait surtout sur l'amas de mes économies, en vue de m'édifier un foyer par mes propres ressources; aussi j'évitais toute perte de temps inutile afin de faire grossir la somme dans le plus court délai possible.
Mes fréquentations durant cette période de 1½ ans que dura[it] mes voyages se résumèrent donc à quelques entrevues que me ménageait chez elle notre gentille amie Mlle Bourget, durant les courtes vacances que je prenais forcement d'une rive à l'autre. J'étais toujours étonné de voir que, d'après les rapports de mon amie, l'attitude de Mlle Gosselin ne changeait

pas a mon endroit. Durant ces 2½ ans j'avais déja amassé la jolie somme de $700.00. Il me semblait qu'elle aurait dû se rendre compté de mon changement de conduite et qu'en femme d'affaires dont toute la vie jusque là s'était concentrés sur un effort d'économie, elle aurait du deviner que mon argent était placé à la Banque; Mais je complais a mon propre point de vue sans tenir compté de mes ennemis. C'est là que pour la première fois j'eus l'occasion d'en connaître, et ils étaient nombreux.

Au cours du premier été, a cause du secret que nous étions obligés de garder sur nos relations, personne ne pouvait s'apercevoir de notre amour. Mais à cause de l'attitude fermé de mon ami à toutes les offres galantes d'une part, et mon absence totale dans les activités juvéniles d'autre part, on ne tarda pas à se rendre compte qu'il existait entre nous un pacte sérieux que l'on s'ingénia a vouloir détruire par tous les moyens possibles.

Je ne crois pas aggraver la réputation de mes compatriotes Canadiens, que je me garderai bien de nommer, après l'article paru dans plusieurs Journaux sur l'"Entre-se-dévorisme" et que l'on pourra lire en page des "Morceaux Choisis", en disant que la médisance et la calomnie furent déployés au superlatif pour tâcher de me faire manquer mon coup. Je ne crains pas d'affirmer que j'étais le seul de toute la jeunesse à ne pas faire suivre d'habit propre sur la grand drave.

C'était une vieille coutume que dans toutes les paroisses riveraines de la rivière Batiscan on fêtait le passage des draveurs par des veillées de jeunesse assez fréquentes et où la danse n'était pas le moindre amusement. Mes camarades prenaient un plaisir extrême de se répondre à ces invitations. Moi je m'en abstenais peu et restais seul au camp avec les gens mariés. Je me serais bien gardé de les accompagner car ils auraient eu bien honte de moi dans mon accoutrement de fortune dont on connaît déjà la provenance. Aussi quand on parlait de moi devant la mère Gosselin on se plaisait à me dépeindre comme un vulgaire voyou. Cette médisance on eut été assez difficile à réfuter parce qu'elle était passablement vraie. Mais une fois entré sur ce terrain il n'y a qu'un pas à faire pour passer à la calomnie on ne reculait pas pour le franchir.

Mon ami quand je la rencontrais après mes runs me racontait tous les cancans invraisemblables dont la majeure partie échappe à ma mémoire. Un seul cependant n'a pu s'effacer à cause de sa gravité; n'était-on pas allé jusqu'à dire que l'éruption de boutons du printemps 1903 et qui me faisait marcher si péniblement, avait eu sa cause dans des sorties nocturnes dans des maisons mal-famées de Notre-Dame-des-Anges. Ces histoires qui favorisaient le scepticisme de Mme Gosselin avaient pour effet d'exaspérer mon ami et m'apportaient un résultat

tout à fait contraire à ces rivaux de fortune. Aussi devant l'attitude toujours sincère de mon amie qui n'en croyait rien, je ne souciais pas davantage de ces cancans que je ne prenais seulement pas la peine de relever.

J'eus un autre rival d'un autre calibre, sérieux celui-là, et qui bien involontairement me fit horriblement souffrir. Ce fut Mr. Herby M. Arno Ingénieur-Mécanicien et assistant de M. M. Kane, dont j'ai parlé précédemment.

Au cours des veillées chez Alphonse, où il eut l'occasion de la connaître le premier hiver, il se trouva épris des charmes de la petite Marie. C'était un garçon assez âgé, mais très bien mis, instruit sur les deux langues et surtout "Smart" dans tous les goûts, comme on disait alors. Aussi tombait-il beaucoup dans l'œil de Mde Gosselin. Heureusement pour moi à cause de ses assiduités trop prolongées et de son enthousiasme incontrolé, il n'eut pas l'emprise désiré sur son cœur.

Mais je n'avais pas franchi avec cet adversaire. Lui avait l'entrée libre avec en outre les faveurs de Mde Gosselin. De son côté ma mie que l'on sait timide ne pouvait émettre franchement son opinion à cause de sa mère. Elle le recevait donc ouvertement et lui faisait un accueil proportionné à sa haute position.

Pour les profanes les apparences étaient toutes en sa faveur. Aussi dans le compte rendu que l'on en faisait se plaisait-on à me narguer comme il est d'usage courant dans la jeunesse de tous temps.

Cette situation me paraissait intolérable

C'est surtout dans l'espoir d'y remédier que je demandai le changement de territoire pour l'hiver suivant. Ajoutez à cela l'antipathie que j'entretenais à l'égard de Bennett et vous comprendrez mon profond désappointement, voisin du désespoir, quand je lus la lettre du Boss Dissons lui-même me disant qu'il avait dû renverser les ordres.

L'hiver se passa comme le précédent mais je m'ennuyai horriblement. Je fus bien réconforté au printemps quand à notre premier rencontre ma mie me dit qu'elle avait renoncé m'a. Et ainsi qu'elle ne pouvait plus souffrir à la fin. Plusieurs autres se présentèrent mais également sans succès. Je restais fidèle et bien maître de son coeur, mais à quand le dénouement. Puisque l'attitude de Mde Gosselin ne semblait pas vouloir se modifier.

Un événement inattendu vint à mon aide. Comme on le sait j'avais acheté une terre au cours de l'automne après la drave. Notre chantier de l'hiver suivant m'avait permis de combler le vide fait à mon livre de Banque pour l'achat de cette même terre. Or au printemps, un Mr. Adelard Tripanier fils-aîné de section du C.P.R. ayant connu le projet de m'acheter un lot dans le 3ème Rang et sachant que je possédais un assez fort montant d'économies, vint s'adresser à moi pour emprunter la somme de $350 00/xx

On offrait un bon intérêt. C'était un placement sûr et à court terme. Je consentis. Cette nouvelle se répandit très vite et eut l'heureux résultat d'apaiser définitivement les parents de mon ami.

On manquait plus que l'occasion favorable pour pénétrer dans ce foyer qui m'avait été fermé à jamais. L'apaisement était devenu général; mes ennemis de la première heure en avaient plus d'emprise sur moi. Le seul fait de mes économies confondait tous leurs faux arguments, car dont la plupart avaient des dettes aux restaurants et magasins du village. Mon oncle Xavier qui avait été un peu mêlé à mes embarras des premiers temps avait reconnu son erreur et on avait fait venir à la gare pour me faire des excuses, et de toutes parts on m'arrivaient des félicitations qui auraient dû favoriser ma faveur pour me présenter carrément chez Gosselin. Je restais tout de même extrêmement gêné et n'osai me présenter de tout l'été, quoique nos rencontres en fussent devenues plus faciles et assez souvent au grand jour sans que mon ami eusse à en souffrir. Dans un autre coté, étant donné le jeune âge de leur fille, ce n'était pas à la famille Gosselin à faire le premier pas. J'attendais toujours l'occasion qui se présenta enfin et nous apporta un dénouement beaucoup plus précipité que nous aurions pu le souhaiter.

Au cours de cet été arriva de St Casimir un jeune homme de mon âge du nom de Eugène Leduc. Il avait acheté le moulin à scie du village de l'église et venait pour y demeurer. S'étant épris d'amour pour la jeune sœur de mon ami: Mlle Antoinette, Je ne tardai pas à me lier d'amitié avec lui, par intérêt naturellement car j'avais là un excellent interprète pour me tenir au courant de la mentalité des parents ainsi que pour faciliter mes relations avec mon amie. Elle s'était bien aperçue la chère des changements opérés chez sa mère à mon égard, mais restait toujours trop timide pour lui en parler après ce qui s'était passé.

Un bon Dimanche dans les premiers jours de Septembre elle me faisait demander par Eug. Leduc de me présenter avec lui pour la veillée, à titre d'essai. C'est tout confus que Je m'introduis pour la première soirée. Nous fûmes reçus de suite au salon, Comme nous étions deux couples on ne vit pas apparaître les parents de toute la veillée.

Eugène Leduc était déjà très avancé dans ses relations avec Mlle Antoinette et voulait se marier au plus tôt pour tenir sa maison qui il était forcé de tenir seul. Cela favorisait mon plan car quoique Je ne fus pas dans la même nécessité, j'étais bien prêt moi aussi. Le mardi Je me présentai de nouveau avec Leduc; Cette fois Mde Gosselin vint causer avec nous et se montra

très aimable. Devant de telles dispositions les choses ne devaient pas traîner en longueur. Ayant avisé nos amies de prévenir les parents on entama la question matrimoniale le Dimanche suivant. La seule objection apportée par Mde Gosselin, fut la question financière; Elle alléguait que les revenus étant très restreints elle n'était pas capable de supporter la dépense d'un mariage double et nous suggérait d'attendre encore quelque temps. Pour moi ce n'était pas un obstacle, j'aurais été bien prêt à prendre toutes les dépenses à mes charges pour trancher cette question définitivement et sans délai. Edouard n'était pas dans mon cas, et s'obstinait à vouloir se tenir dans la coutume du temps qui voulait que les charges de toilettes et de la noce fussent aux parents de la mariée. J'étais resté coi jusque là, quand craignant que la résistance de mes deux interlocuteurs ne dégénère en rupture, j'intervins en prenant le rôle de pacificateur. Pour en venir à une entente nous dûmes consentir à une contribution de $20.00 chacun.

La partie était définitivement gagnée et le 27 Septembre de l'année 1910, en l'église de St Remi du Lac aux Sables. M. le Curé Auger bénissait le mariage de deux couples dont le mien, vous le devinez bien, n'était certainement pas le moins heureux. Voyez les titulaires sur la page opposée.

27 Septembre 1910

Joseph Simard
Marie Gosselin





Revd. J. B. Auger Ptre curé de St Remi 1908-1916



Eugène Lefebvre
Antoinette Gosselin

Photographie de la famille Gosselin
prise après le repas du jour de l'an
1911

assis au centre
Mr. et Mde. J. F. Gosselin



De gauche à droite 1re Rangée debout
Eléphraide Bourassa avec Marie-Alda
Roch Julien avec Augustine
Georges Julien avec Cécile et 1er bébé Germaine
2ème Rangée assis
à gauche Eugène Leduc avec Antoinette
à droite Jos. Simard avec Marie
3ème Rangée en avant
Emile - Eva - Joseph Louis -

## Quand nous serons vieux

En fermant un peu les yeux
Je nous vois, moi déjà vieux,
Et toi déjà presque vieille...
Ils seront loin nos beaux jours,
Mais je te dirai toujours
Des mots très doux à l'oreille...

Ah ! certes, l'on changera
Quand la vieillesse viendra
Avec son triste cortège:
Le Temps ridera ton front
Et tes cheveux noirs seront
Comme saupoudrés de neige.

Ta taille s'alourdira...
Mais mon vieux cœur t'aimera
Plus que je ne puis le dire:
Car, malgré les cheveux gris,
Ta bouche et tes yeux flétris
Auront le même sourire.

Puis, si Dieu daigne bénir
Les époux qu'il vient d'unir,
Il nous enverra ses anges,
Et nous verrons triomphants,
Les enfants de nos enfants
Bégayer parmi leurs langes.

...Mais, en attendant demain,
Cueillons les fleurs du chemin
Oublieux des immortelles;
Car, lorsque nous partirons,
Là-Haut nous rajeunirons
Pour des Amours éternelles !

**Théodore Botrel.**

1910 Noces d'argent 1935
Joseph Simard 47 ans Marie Gosselin 43 ans



André Simard 19 ans
Suzanne ✓ 16 ✓
Rita ✓ 15 ✓
Jean Joseph ✓ } 13 ✓
Jean Marie ✓ }
Madeleine ✓ 12 ✓
Lucille ✓ 10 ✓
Thomas Louis ✓ 9 ✓
Cécile ✓ 8 ✓
Benoit ✓ 6 ✓
Marguerite ✓ 3 ✓
Jean Pierre ✓ 1 ✓

Ste Anne de la Pocatière 27 Sept. 1935

A mon épouse bien-aimée
à l'occasion de notre vingt cinquième
anniversaire de mariage.

C'est dans des moments comme
celui-ci chère épouse que je déplore mon
impuissance à traduire ma pensée pour
te dire combien je t'ai toujours aimé
et comme je t'aime encore.....

Je me console cependant de cette
lacune en voyant une plume comme
Théodore Botrel manifester lui-même
cette impuissance quand il dit dans
son 3me Couplet de "Quand nous serons vieux"
..... Mais mon vieux cœur t'aimera
Plus que je ne puis le dire.

D'en souvient-il chère aimée
quand nouvellement mariés nous
avions recueilli cette poésie de Botrel.

Il nous semblait bien alors que
le temps était bien loin en avant de
nous, cependant que nous avons déjà
franchi la moitié de l'étape.

Dans l'optique de nos vingt ans
il nous semblait bien aussi que notre
amour resterait toujours le bouclier
invulnérable, devant nous protéger
de toutes les faiblesses comme de tous
les malheurs. Hélas! s'il a été
indéfectible pour toi il ne l'a pas
toujours été pour moi et il est une
partie malheureuse de cette période
où j'ose me suis oublié à te faire de
la peine. Je t'en demande bien humblement pardon, et comme je t'ai
déjà donné des preuves suffisantes

de bonne volonté, Je sais d'avance que
ton grand coeur inépuisable de bonté
et de tendresse me pardonnera à
jamais.

Cette fête que nous célébrons aujourd'hui dans l'intimité ne saurait être complète sans rappeler le souvenir des six petits anges que nous avons placés aux cieux durant cette période.

Consolons-nous de leur absence par la certitude que ces chers élûgés surveillent là-Haut nos intérêts tant spirituels que temporels

C'est certainement dû à leur influence si nous jouissons d'une situation présentement aussi avantageuse

Remercions Dieu, présent dans nos coeurs par la Sainte Communion de ce matin, pour toutes les faveurs tant paralles et spirituelles qu'il nous a accordé durant ces 25 années de vie conjugale, et prions le qu'il continue de nous diriger dans l'esprit de sa Sainte Eglise, représentée par notre St Père le Pape, son vicaire sur la terre, afin que toute notre famille se consacre à sa plus grande gloire.

Et maintenant que nous réserve l'avenir?
Secret insondable de Dieu!.....
.....Mais en attendant demain
Continuons de..... Emailler les fleurs du chemin
D'autres des immortelles
Car lorsque nous partirons
Là-Haut nous nous retrouverons
Pour des amours éternelles. Joseph.

Mon Cher Epoux

Je te pardonne de tout cœur les peines bien involontaires que tu as pu me faire depuis notre mariage. J'ai déjà compris depuis longtemps que le séjour terrestre est une vallée de larmes dont seuls seront recompensés ceux qui supportent avec patience et résignation les épreuves que Dieu permet que l'on rencontre sur notre chemin.

C'est dans cet esprit, et aidée de la grâce de Dieu que j'ai pu envisager courageusement mon devoir quotidien. Je suis déjà grandement recompensé par ta bonne conduite présente, et c'est encore toute joyeuse et aussi courageuse que je m'engage dans la dernière période de mon existence.

Je me joins à toi cher Epoux dans tes prières ardentes vers le Ciel. Je demande surtout la santé afin que je puisse continuer à prodiguer mes soins, tant spirituels que temporels à nos chers enfants, afin qu'après avoir accompli chrétiennement la tâche de leur éducation nous allions tous deux, et avec eux, jouir éternellement du bonheur céleste que Dieu réserve à ses élus

1910

Cette date de mon mariage 27 Sept. marque, en même temps que le dénouement heureux de ma jeunesse, mes débuts dans la vie active, qui fut assez mouvementée comme nous allons le voir.

Je vais maintenant continuer mon récit suspendu à la page 78 - au cours du même été, après que la rivière fut épuisée vers la fin de Juin, nous dûmes cesser l'écorçage du bois de pulpe; Le reste de l'été fut employé à faire de l'abatis et construire une grange sur ma terre, pour recevoir la récolte de l'année suivante.

Après mon mariage, comme j'avais l'intention d'amener ma femme pour faire notre cuisine, ce à quoi elle ne s'objectait pas, je convertis cette partie de la grange destinée à servir d'étable plus tard moitié en écurie moitié en résidence, c'est dans ce réduit 12 x 15' environ que nous passâmes notre lune de miel.

Au cours du mois de Décembre je fus surpris un beau matin de voir arriver Mr. Boyle nouveau gérant des Moulins Price de Batiscan qui avait remplacé Mr. Lissons au cours de l'été. Sur recommandation de Mr. Bennett, il m'avait obtenu un permis de mesurer du bois du Dept. des Terres et Forêts, et venait m'engager pour prendre une drave de culage sur la rivière Blanche en haut de Rivière-à-Pierre. Etant donné la faveur

spéciale de m'avoir obtenu un permis de scier sans examen. J'venait avec la certitude de m'engager et fut fort surpris de mon refus. Ce fut en vain qu'il insista en m'offrant les meilleurs salaires qu'ils pouvaient payer a ce temps $75.00 par mois toutes dépenses payées. Je fus irréductible et il dut s'en retourner bredouille. J'avais été si longtemps privé de ma mie et Je me sentais si heureux de la posséder que le sentiment l'emporta sur l'intérêt. Car il ne faut pas perdre de vue qu'une position permanente pour la Cie Price, qui a ce temps passait pour être plus riche que le Gouvernement, était digne de convoitise.

1911 Notre chantier de bois de pulpe fut très payant, mais nous fûmes à même de constater que la chance s'était mise de notre côté. Nous avions vendu ce bois à un Mr. Giroux, commerçant nomade qui demeurait Je ne sais trop où, mais qui s'était acquis une réputation des plus solides au cours d'une assez longue période présidente pendant laquelle il avait toujours effectué ce commerce en payant correctement ses fournisseurs.

Ozep Marcotte notre voisin, père d'Albert Marcotte, lui en avait aussi fait une bonne quantité. Quand on eut fini le chargement des derniers chars, il nous redevait ainsi qu'au père Marcotte chacun une somme de $400.00 pour laquelle il nous donna son chèque payable à la Banque Nationale de Grand'Mère

Dès le lendemain matin je me rendais à Grand Mère même toucher le produit de mon chèque sans aucune difficulté. Quelques jours plus tard quand le père Mallette présenta son chèque il n'y avait plus de fonds. Giroux avait disparu. Je ne sais pas s'il parvint à le retirer, mais il ne fut jamais payé.

Notre chantier était terminé et nous étions au début d'avril quand je vis de nouveau apparaître Mr. Boyle de la Cie Price Bros. Il venait cette fois pour m'offrir une position de second foreman avec un nommé Alphonse Thiffault de St Stanislas pour aller faire la drave de la Rivière Blanche. C'était pour monter vers le 15, il m'offrait $50 par clair. Je n'avais rien à faire sur la terre en attendant les semences, qu'au fils aller Adjutor pourrait faire seul. Cette fois j'acceptai. Je ramenai ma femme au toit paternel et partis à la date fixée.

La veille du départ fut plutôt funèbre tant il m'en coûtait de me séparer pour un long mois peut-être davantage de ma chère moitié. Heureusement mon séjour à attendre n'eut pas la durée prévue. Après deux semaines qui m'avaient paru interminables Mr. Boyle vint lui-même me chercher pour prendre la direction en chef de l'équipe du Lac Travers. Position devenue vacante par le rappel de son

premier titulaire Mr. Kane, celle pour l'ouverture du moulin à Batiscan.

On devine facilement ma joie et l'émotion agréable causée à ma chère femme quand je tombai dans ses bras bien avant le délai prévu. De telles sensations ne s'oublient jamais. A Ste Thècle ~~[illegible]~~ où se trouvait situé le lac Travers je n'eus pas à subir l'inconvénient d'une longue séparation parce qu'un horaire de trains m'accommodait pour venir chez moi à tous les samedis.

Après cette drave qui dura tout près de deux mois. Je revins travailler sur ma terre. Je construisis une petite maison avant d'y ramener ma femme, cette construction demeure encore actuellement sur la même terre quoique on l'ait changée de place. Une fois installés avec ma femme, le reste de l'été se passa à faire de l'abatis,

Au mois d'août je recevais un avis du Bureau des Examinateurs des mesureurs de bois de me présenter à une date définie pour passer mon examen sur recommandation de la Cie. Price. Je n'en fis pas davantage de cas. puisque cette position ne me souriait d'aucune manière.

Au cours de cet été nous eûmes l'occasion de faire un beau voyage qui fut pour nous un véritable voyage de noces.

Au mois de Janvier 1908. j'avais pris une police d'assurance de $1500 dans l'Union St Joseph du Canada dont le bureau chef est à Ottawa.

Les sociétaires de cette union, à ce temps, étaient en nombre suffisant pour nous permettre la tenue d'un Conseil paroissial. La position de trésorier de ce Conseil étant devenue vacante au cours de l'hiver précédent. Je fus nommé à ce poste. Mr. Adélard Tripanier en était le président.

De par ses Statuts corporatifs, la Société était censée tenir des Congrès périodiques, aux fins d'adopter les mesures législatives nécessaires au bon fonctionnement de son organisme pour le plus grand bénéfice de ses assurés.

Les titulaires de ces congrès se composaient du personnel de l'Exécutif et d'un délégué pour chaque Conseil actif.

Sur proposition de Mr le Président Tripanier, évidemment en vue de me prouver sa reconnaissance pour le service rendu précédemment, en même temps qu'il me reconnaissait comme le plus instruit du quorum, je fus choisi à l'unanimité comme délégué pour le prochain Congrès qui devait être tenu dans la ville de Chicoutimi.

L'Itinéraire du voyage comportait que nous devions d'abord se rendre à l'appel de tous les délégués de la région à Québec, et de là nous faisions route vers la reine du Nord. Il va sans dire que toutes les dépenses de voyage étaient aux charges de la société avec privilège d'amener nos épouses. Comme rien encore ne s'opposait à la réalisation de cette légitime excursion ma femme accepta avec plaisir

et dans le train qui nous filait à toute vapeur vers les régions du Lac St Jean, aucuns des quelque 200 délégués qui composaient le public voyageur de ce train spécialement aménagé pour nous, n'auraient pu se douter que parmi eux circulait un jeune couple heureux en train de faire son voyage de noces.

Nous entrâmes à Chicoutimi à une heure avancée du soir par une pluie battante. L'Hôtel désigné d'avance pour héberger les congressistes était le plus chic et le plus luxueux de l'endroit le Collège Jésuite. Comme il n'y avait pas de chambres en nombre suffisant, une dizaine de couples avec nous fûmes retardés à la gare, et quand on vint nous chercher, nous eûmes le regret d'apprendre que toutes les chambres du Château étaient remplies. On nous dirigea vers l'hôtel Terminus, un des plus selects après le Château. Les chambres étaient très confortables et on nous servit une excellente pension.

Le congrès dura trois jours. Les séances n'avaient lieu que l'après-midi et le soir. Nous eûmes tout le temps voulu pour visiter la ville qui n'était pas encore très considérable à ce temps. J'en profitai pour rendre visite à une de mes amies de Collège, Melle Odile Forbin qui avait demeuré voisin de chez mon oncle quand j'allais au Séminaire. Elle s'était mariée depuis avec un Mr. Savard ingénieur de locomotive sur le Quebec & Lake St John Railway. Elle se montra très heureuse

de connaître ma femme et nous fit un accueil des plus chaleureux.

Je fus bien surpris de ne plus y trouver mon oncle Théophe qui ruiné et dépouillé de ses biens l'année précédente, avait dû retourner, pour cacher son infortune, à St Hilarion de Charlevoix sa place natale.

On revint enchantés de notre voyage n'emportant pour tous regrets que cette ère large et facile n'eut pas duré plus longtemps.

Cette année fut fertile en surprises agréables: Ma femme qui jusque là avait toujours touché la musique à l'église gratuitement, s'était vue octroyer par fabrique de Mr le Curé Auger son salaire annuel de $75 00. Une autre surprise non moins heureuse fut mon engagement comme secrétaire trésorier du Conseil Municipal.

Au cours de l'été mon beau-frère Roch Julien, jeune industriel en vue que l'on connait déjà avait été nommé maire de la municipalité en remplacement de Célestin Lavallée démissionnaire.

Comme il y avait de l'orage dans l'atmosphère municipal, en homme pratique qu'il était en tout, son premier soin fut de mettre de l'ordre dans le Conseil. Il demanda une audition des comptes qui fut favorable au secrétaire d'alors Mr. J. P. Pilotte. Il n'eut donc pas de peine à obtenir la démission de ce dernier et on offrit la position; le salaire n'était pas élevé $50 00 par année mais, sur la perspective d'obtenir le secrétariat de la

Commission scolaire dont mon oncle Hippolyte Lavoie était actuellement président, j'acceptai.

C'était au début du mois d'Octobre, je m'organisai pour faire un petit chantier sur ma terre n'ayant pas d'autre alternative pour l'hiver suivant. Le résultat fut satisfaisant, mais ce fut le dernier que je fis de mes propres mains.

1912 Comme nous l'avions prévu l'automne précédent le rapport de l'audition des livres de la Commission scolaire enregistrait un déficit assez substantiel contre le même titulaire Mrs. Pilotte. Il fut donc destitué séance tenante et je m'engageais pour prendre sa place au taux de 7% sur les collections à titre de salaire. Cette dernière position était beaucoup plus payante que la première étant donné que la récente concession de la Seigneurie nécessitait la construction de 3 nouvelles écoles. Les deux secrétariats réunis pouvaient me rapporter la somme de $150.00 par année.

Au printemps je m'engageai comme foreman pour faire la drave de Rousseau & Julien sur le Lac Brulé. Je m'assurai les services d'une bonne équipe et fis un succès sans précédent de cette drave. Je passai le reste de l'été à travailler sur ma terre et je m'apprêtais pour préparer un nouveau chantier quand un engagement ~~que~~ je crus avantageux s'offrit juste avant de mettre mon projet à exécution.

Deux citoyens du Lac Nr M. Arthur Lupien et Pierre Villeneuve avaient, au cours de l'été, fait la découverte d'un claim minier sur le bord du Lac aux Sables, claim encore visible aujourd'hui et situé sur la rive Nord à environ ½ mille de la décharge du Lac. Les mines avaient alors beaucoup de vogue dans cette région parce qu'on avait découvert et mis en opération une couple d'années auparavant la mine Tétreault de Notre Dame des Anges qui s'était fait la réputation d'être un des plus riche gisement de la Province.

Mrs. Lupien & Villeneuve étaient plutôt pauvres et eurent bien fait de s'associer un nouveau qui disait riche, Mr. Elzéar Gauthier de Notre Dame des Anges qui avait été l'heureux découvreur de la mine Tétreault. Ce dernier était censé fournir l'argent nécessaire pour faire les travaux de déblaiement du claim afin d'en déterminer le volume avant de le mettre en vente pour en obtenir le plus haut prix possible. Or ce Elz. Gauthier soit par bluff, soit par manque de connaissance en affaires, dut entreprendre un procès pour toucher la somme à Fabien Tétreault. Comme on savait de la mine rien la durée indéfinie des procès de cette importance, lequel en effet dura très longtemps, et tourna finalement au désavantage du demandeur; on décida de ne pas attendre le dénouement et on forma une Compagnie sous la raison

social de "La Compagnie Minière du Lac aux Sables" pour vendre des parts dont le produit serait utilisé à faire les travaux d'ouverture du claim.

Comme j'étais dans ma veine pour m'être acquis la réputation de bon serviteur au compte des deux Municipalités, j'étais tout désigné pour remplir la fonction de secrétaire de cette Compagnie, et on vint m'offrir la position que j'acceptai au salaire de $40.00 par mois. L'affaire partit assez bien mais ne dura pas.

Nous avions installé des agents vendeurs à Montréal - Québec & Trois-Rivières. L'argent qui entra assez bien durant le premier mois s'était raréfié les mois suivants. Une division étant survenue entre les Directeurs de la Cie. qui dégénéra en chicane, eut une répercussion néfaste sur les agences de parts, et au bout de 4 à 5 mois il fallut faire face à une dissolution complète. J'en fus quitte pour la perte d'un mois de salaire.

Cette année nous apporta une diversion heureuse dans la vie conjugale. ma femme avait mis au monde notre premier bébé; Un gros garçon plein de vigueur à qui on donna le nom de Jean-Baptiste à cause de son apparition le 24 Juin. L'amour n'avait certainement pas fléchi en nous mais la monotonie de l'existence finit toujours par ralentir l'enthousiasme des premiers jours. C'est donc avec grande joie



que nous accueillîmes le nouveau venu.

— - —

Le petit Jean-Baptiste avec sa mère à l'âge de 9 ou 10 mois

— - —

1913 Comme on se l'imagine bien ce séjour de 4 ou 5 mois au service de la Cie minière avait été pour moi une période de repos absolu. aussi j'étais bien en forme pour prendre la direction de la drave du Lac Brulé ce printemps, cette fois pour le compte de J. A. Rousseau seulement. La chance ne me favorisa pas comme le printemps précédent. Je n'eus pas l'avantage d'avoir des hommes aussi compétents. Les opérations furent longues et pénibles. J'eus en outre à subir la mauvaise langue d'un défaitiste jaloux, sur lequel je n'avais aucune autorité parce qu'il s'était engagé directement au bon Rousseau comme ingénieur mécanicien

du "Steam boat" que nous utilisions sur le Lac aux Sables pour la traverse des billots. J'en eus assez de ce printemps pour me rendre compte de l'ingratitude des positions supérieures dans le domaine industriel; Et avant même que tous les billots ne fussent rendus au moulin je donnai ma démission pour ne plus jamais y retourner.

Mon état financier avait progressé rapidement; Les dépenses jusque là avaient été à peu près nulles; Ma femme gagnait notre pension chez mon père à la terme du bureau de poste, de sorte que je plaçais à la Banque tout l'argent que me rapportait mes chantiers et mes salaires. Je décidai donc de lancer mon petit capital dans les affaires tout en continuant à cultiver ma terre du Rang Riv. Propre.

Aussitôt après la drave j'achetai le Bloc B.: 500 acres de bon terrain propice à la culture pour plus tard, et bien boisé en beau bois de toutes espèces. Je l'acquis de la Compagnie Price pour le prix de $1500.00 dont je versai un tiers comptant, la balance payable par termes annuels. Il me restait suffisamment d'argent pour mettre des hommes à couper du bois de corde. Ils en mesurèrent 300 cordes je crois. Ce chantier ne m'apporta pas le résultat prévu. Je ne vendis que une partie du bois au printemps et à un prix très bas; Mais comme j'avais fait le charroyage moi-même

1914 avec mon frère adjutor j'en recueillis assez de revenus pour rencontrer mes paiements a la Cie Price.

au printemps mon frère Romio ayant décidé de se marier avec une jeune fille du voisinage: Melle Emela Bilisson, nous dûmes déménager pour lui céder la chambre nuptiale. Comme les réparations que je détenais requéraient plutôt ma présence au village je décidai de ne pas retourner sur ma terre, et obtins le logis de Mr. Joseph Paquin en face de l'église.

Nous eûmes juste le temps d'y installer notre mobilier, fort restreint à ce temps que ma femme mettait au monde un nouveau garçon a qui l'on donna le nom de René.

Cet été fut très pénible pour ma femme; le petit Jean Baptiste était resté affecté d'une mauvaise rougeole contractée l'été précédent; les soins incessants qu'elle avait dû lui prodiguer jour et nuit l'avait anémiée au dernier point. Malgré tous les bons soins dont elle l'entoura il succomba au mois d'août.

Le petit René qui avait montré très peu de vigueur depuis sa naissance, ne put résister a une épidémie de dysenterie infantile, qui fit plusieurs victimes au cours de cet été et succombait lui aussi peu de temps après. Nous eûmes beaucoup de chagrin de voir ainsi nos berceaux dans un si court délai.

Le petit Jean Baptiste surtout malgré sa maladie avait déjà un dans ses

pour moments nous attacher intimement par ses caresses enfantines et son babillage naïf. Longtemps encore après sa mort son souvenir ne pouvait nous apparaître sans en subir une poignante émotion.

Ce fut à l'occasion de la mort de ces deux petits que j'achetai le terrain de famille que nous occupons actuellement dans le cimitière paroissial.

La déclaration de guerre en Europe à l'automne, entre l'allemagne et la France à laquelle s'allia notre Mère-Patrie, peu de temps après, eut une funeste répercussion sur le commerce de bois ici au Canada. Mon beau-frère Roch Julien qui avait quelques années d'expérience dans cette branche de commerce, et s'était déjà établi d'excellentes relations commerciales avec de solides maisons d'affaires exportatrices, obtint pour la première fois dans notre région un important contrat de bois de sciage en bois de sciage. Me reconnaissant l'instruction et la compétence nécessaires, il décida de m'intéresser à ce commerce et me confia le territoire de la Seigneurie pour tout le bois que je pourrais acheter des colons aux petits moulins de Louis Charigny dans les 1er Rang Price et Rte. Prospr, à Morin & Morin dans le 3ème Rang Price situé près de la ligne du chemin de fer à cet endroit appelé "Blais Siding"

Avec son endossement j'obtins les avances nécessaires de la Banque Nationale dont Mrs. J. B. Le Brun était

1915 alors gérant à St Tité de Champlain.

Je fus fort heureux du résultat qui dépassa même mes prévisions. Je ne me rappelle plus les chiffres, mais je fis assez d'argent pour rembourser toutes mes échéances de terre, et il en restait suffisamment pour me bâtir une maison au village.

Mon père avait acheté quelques années auparavant un emplacement vacant situé au coin des chemins du village; il en vida la moitié, se réservant l'autre moitié pour la construire plus tard pour lui-même.

Mr. Jos Paquin m'ayant obligé de lui livrer sa maison pour le 1er Mai. Je dus accepter l'hospitalité fort restreinte de deux seuls appartements chez Mr. Pierre Renaud en attendant que ma maison fut logeable.

Encore cette fois, nous y étions à peine installés (chez Renaud) que ma femme mettait au monde 2 jumeaux: Un garçon et une fille. Le garçon que l'on dut ondoyer tant il était dépourvu de vitalité ne vécu que quelques heures. La petite fille reçut le baptême sous le prénom de Isabelle.

Trois mois environ après sa naissance au début du mois d'août: nous venions à peine de nous installer dans notre maison neuve qu'elle succombait à son tour d'anémie générale.

Evidemment elle avait si peu pris contact avec la vie que nous n'avions pas pu nous y attacher beaucoup; Mais le seul fait de la mort avait été suffisant pour faire vibrer en nous le poignard du

souvenir dans la plaie de l'année précédente. Encore une fois notre peuple se vidait et dans cet isolement douloureux, nous nous demandions si Dieu ne nous avait pas jugés indignes de nous assurer une progéniture.

Cependant les affaires marchaient bon train..... Mr. le Curé Auger ayant décidé de faire finir l'intérieur de l'église avait, pour cette fin, fait ériger canoniquement par le Cardinal Bégin un corps de syndics choisi parmi les francs-tenanciers de la paroisse. Les titulaires élus furent M. G. Godfroy Lavallée, Gérome Beaupré et Wilfrid Laliberté, Mr. Lavallée fut nommé président. Le secrétariat me fut offert. Je ne sais plus à quel salaire, mais satisfaisant puisque j'acceptai. Il s'agissait de verbaliser les assemblées des syndics relativement aux soumissions, contrat, et surveillance des travaux. ainsi que la préparation d'un acte de répartition pour prélever une somme de dix mille piastres sur les biens fonds de la municipalité alors imposables, en dix versements annuels égaux et fixes. Or me confiait également la perception de cette taxe spéciale. Mr. le Curé Auger ayant quitté la cure l'année suivante, je remis cette charge à son successeur Mr. l'abbé Desjardins qui se chargea de cette collection pour le compte de la Fabrique.

Le contrat avait été accordé à Mr. A. Roy de Ste de Trois-Rivières pour le prix de $15.000.00 Il réussit ses travaux à merveille pour nous donner l'intérieur actuel de l'église.

a l'automne les M.M. Morin & Morin de Montréal, propriétaires du moulin de Blais Siding où j'avais fait des opérations l'hiver précédent, mirent leur moulin en vente. Mon beau-frère Roch Julien ayant obtenu un nouveau contrat pour une quantité illimitée de merrain, et satisfait de mes opérations de l'année précédente m'offrit d'en faire autant que je le voudrais.

Je décidai donc d'acheter le moulin pour le prix de $1800.00. Comme je n'avais pas les fonds nécessaires, je dus m'associer avec mon frère Adjutor qui avait vendu sa terre durant l'été. Nous fîmes une opération double en achetant tous les billots qui provenaient de la Seigneurie et du lac aux Sables. J'engageai mon beau-frère Eug. Leduc comme acheteur; il vint passer l'hiver avec sa femme et la mienne pour faire la cuisine du personnel du moulin.

1916 Après le sciage de Blais Siding qui se termina avec la fonte des chemins de neige, on déménagea le moulin sur le bord du Lac aux Sables, où il est actuellement, pour faire le sciage des billots achetés à cet endroit ainsi que de ceux coupés dans mon propre chantier du Bloc B.

Après l'installation du moulin je transportai dans les petits arbres du coin du terrain acheté de Charles Tremblay pour notre coupe à bois, la petite maison qui s'y avait à un autre endroit sur le même terrain. Je l'agrémentai d'une allonge avec large véranda de 8 pieds qui nous servait de cuisine rustique sur un côté.



Photographie du moulin et de la cour à bois après notre première opération de sciage en 1916.

On voit à l'arrière plan à gauche le toit de notre petite cabane dans les petits arbres.

Cette photo fut prise du sommet du toit de la grange de Mr. J. Aé. Maril notre voisin.

Cette petite villa fut pour 14 années successives notre résidence d'été. Par le fait d'être situés sur le lieu même de mon travail, elle nous offrait le double avantage de joindre l'utile à l'agréable.

Saint Benoit et les plus jeunes, vous vous souviendrez tous des incomparables étés passés à cet endroit, pour avoir pris de joyeux ébats dans les eaux du lac ou sur les sables fins et chauds de ses grèves.

Le résultat de cette double opération de séjour fut heureux puisque outre les dépenses extraordinaires du transport du moulin, je montrais à la Banque, après le séjour ici le bilan suivant: Actif ₱ 11.801.13 Passif ₱ 1116.02 Surplus ₱ 10.685.13.

Evidemment le capital immobilier avait peut-être été légèrement amplifié mais somme toute le résultat était des plus encourageants.

Au mois d'août mon frère Adjutor décida de se marier avec Mlle Louisa Buisson, sœur de la femme de Romeo.

Comme ce mariage exigeait une nouvelle location, mon père décida de céder ses appartements au nouveau marié pour venir demeurer avec moi au village de l'église. A cette fin je lui fournis le bois pour se construire une allonge attenante à notre maison, et que nous convertîmes plus tard en cuisine d'été. Adjutor et Romeo se partagèrent donc le toit paternel. Romeo avait ajouté un commerce de restaurant au bureau de poste. Le désaccord étant survenu entre



Portrait de noces de Mon frère Adjutor avec sa femme Mlle Louisa Buisson Mariés en août 1916

eux dans la suite, Adjutor acheta les intérêts de Roméo pour conserver et agrandir le commerce qu'il tient encore.

Peu de temps après notre retour à notre maison du village où mon père et ma mère étaient déjà installés, ma femme mettait au monde, exactement le 14 Sept. un nouveau garçon auquel on donna le nom d'André, pour correspondre avec la fête du jour: Puisque St André de par son supplice fut un des martyrs qui porta à un plus haut degré l'Exaltation de la Ste. Croix.

Avec l'apparition de ce nouveau bébé ma femme crut enfin qu'elle pourrait étancher sa soif de tendresse inassouvie dans ses premiers berceaux. Elle en fut bien!

La nature grandiose et féerique qui formait le lac couronné de ses sombres montagnes sous la voute étoilée, et qui était l'horizon quotidien de notre repos du soir, bloottis tous les deux sous la vérandah, avait marqué son empreint sauvage sur cette nature alors en croissance dans le sein maternel.

Dès son apparition dans le monde il s'affirma de suite plus l'enfant de cette nature qui l'a vu naître plutôt que l'enfant de notre propre chair. Contrairement aux enfants ordinaires il dédaignait les caresses de sa mère pour leur préférer le berceau. Toute tentative pour le bercer sur ses genoux provoquait une crise, chez notre sauvageon qui ne nous laissait la paix qu'en autant qu'on voulait la lui accorder.

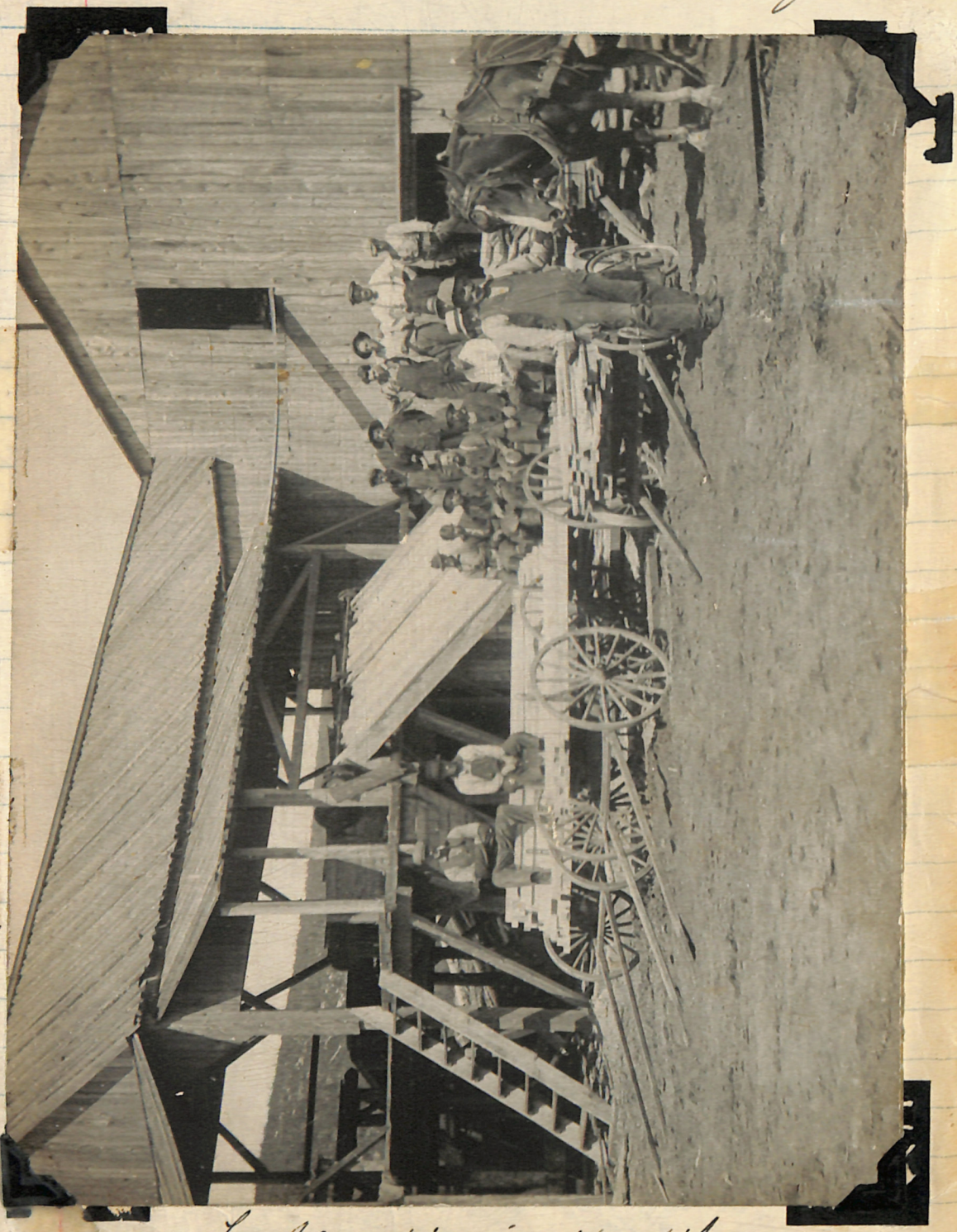
Trop grand pour son âge il avait à peine dix mois quand il se risqua à





André vers l'âge d'un an

faire ses premiers pas. Ses chutes fréquentes et souvent douloureuses nous fit croire pendant un temps qu'il se rebuterait; Nous en fûmes quitte pour notre inquiétude. Il avait conquis le terrain des vaches et entendait bien le garder.



La premiere equipe d'hommes qui opéra notre moulin le premier été de la fonction fut le bord du Lac aux Sables. A noter que le lambris n'est pas encore posé -

Le progrès constant dans nos affaires avait déjà éveillé chez nos concitoyens l'esprit bien connu "d'Entre-se-duisme" propre à notre nationalité. Mes débuts qui avaient été des mieux accueillis dans le domaine municipal, avaient fini par porter ombrage à certaines têtes en vue dans le domaine paroissial.

Comme on le devine bien, ils n'eurent pas de peine à se recruter des adeptes pour lancer et répandre la calomnie: qu'une aussi rapide ascension en si peu de temps était anormale et ne pouvait s'expliquer que par la diversification des fonds municipaux. Une faction assez importante s'était donc formée pour demander au Conseil une audition sévère des livres de la municipalité. D'ordinaire, et même d'après le Code municipal, un seul vérificateur est suffisant pour faire ce travail, mais on ne se contenta pas de cela et on en choisit deux que l'on crut les mieux qualifiés et qui se trouvaient à compter parmi les têtes du mouvement.

Cette audition qui avait été commencée en Mars alors qu'on était encore à Blais-Siding, avait duré tout l'été et s'était terminée autour de Octobre ou Novembre, avec le résultat que loin d'avoir soutiré de la caisse municipale le rapport me créditait une somme de $303.58 de mon propre argent que j'en étais tenu à avancer à la municipalité comme excédent des dépenses vérifiés sur les recettes.

Un tracé de 210 pds de longueur construit spécialement pour passer les billots de mon chantier sur le Bloc. B.



Un tel résultat était de nature à corriger l'opinion publique, mais comme on s'en doute bien, laissait une confusion profonde chez les opposants du mouvement, qui s'engainèrent forcément pour réapparaître occasionnellement dans l'avenir et entretenir contre moi une guerre souterraine où ils furent toujours les perdants. Je ne m'alarmais pas outre mesure de cet état de choses; En effet n'est-il pas normal en tout d'avoir des ennemis? Ou un homme pourrait-il reconnaître sa propre valeur sinon dans la lutte? Le contraire eut été plutôt anormal.

1917 Le premier événement à relater à l'apparition de cette année fut les élections municipales. Quelques jours avant la mise en nomination, un groupe d'amis vint m'offrir la charge de maire. J'avais alors 28 ans. et débutant en affaires. Je réalisai que cette position pourrait m'aider, seulement une objection

se posait; D'après une disposition, très nette, du Code Municipal, le fait d'occuper la charge de secrétaire Trésorier me rendait inéligible à la charge de maire. Mais comme d'autres pressions étaient venues s'ajouter aux promoteurs, je décidai de tenter l'aventure. Nous n'avions plus que quelques jours avant la votation, il fallait donner une réponse au plus vite.

Je descendis aussitôt à Québec rencontrer l'Hon. G. Galipeault que je connaissais bien, il était aviseur légal de notre Conseil. Il me dit que je pouvais me présenter comme candidat, mais quitte à contestation et que sur l'annulation de la première élection le Juge en ordonnerait une nouvelle pour plus tard alors que j'aurais le délai suffisant pour me faire remplacer à la charge de sec. très. et par conséquent me mettre en règle avec le Code Municipal. De retour chez nous, les principaux chefs de notre organisation on attendait avec anxiété. Leur ayant soumis le résultat de ma consultation je leur dis bien sincèrement que j'aurais bien aimé me rendre à leur désir, mais que la perspective de supporter les frais d'une contestation me faisait préférer de remettre à plus tard l'exécution de notre dessein. S'étant consultés entre-eux ils finirent par me décider en en offrant de se cotiser entre eux pour payer tous les frais si on osait me contester.

Je me rappelle encore comme si c'était hier la voix d'un vieux, un

de mes plus grands partisans et promoteurs "Envoye fort mon Joseph on paiera".

La nomination eut lieu je fus proposé en opposition a Charles St. Amant alors marchand en face de l'église. Le résultat du vote me donna une grosse majorité car St Amant qui me savait en défaut ne se donna pas la peine de recruter des voteurs. Dans les 30 jours qui suivirent ce scrutin je reçus une action en contestation a laquelle je ne pouvais opposer aucune résistance, mais dont il fallait payer les frais qui s'élevaient a $150 00/100. De tous mes grands partisans qui s'étaient offerts de payer pas un seul ne se montra et je dus payer seul la note.

En même temps que ma condamnation le Juge avait fixé au 4 avril la date d'une nouvelle élection. Mon premier adversaire avait eu le temps dans cet intervalle de sonder l'opinion populaire et se jugeant incapable de soutenir avantageusement la lutte il en opposa un des plus vieux pionniers de la paroisse; Mr. Joseph St Marie. homme agé, fort respectable et bien vu de toute la paroisse. Le vote se faisant ouvertement on avait réalisé d'avance que sa seule présence à la table du poll en imposerait a plusieurs. aussi la lutte fut-elle très dure.

Enfin le jour fatal arriva; Le poll ouvrait a 8 hrs. a. m. pour fermer a 6 hrs. p. m. Quelle journée sensationelle! de se voir assis a la table en face de mon adversaire, le greffier au bout à enregistrer

les votes qui se faisaient de vive voix.

Tantot j'avais le dessus, tantôt j'avais le dessous. Toute la journée se passa ainsi dans des transes indescriptibles quand quelques minutes avant la fermeture du poll, un groupe de voteurs d'Hervey Jct. que je jugeai sympathique en le voyant entrer m'apporta une majorité de six voix pour la fermeture.

Je sortis de la salle aux acclamations de la foule à laquelle prit part Mr le Curé Auger qui prit la peine de sortir de son presbytère pour m'offrir ses félicitations à haute voix.

La journée se termina par une grosse veillée de réjouissance à ma demeure où j'avais convoqué tous mes électeurs.

Cette loi du vote ouvert, qui a été abolie depuis parce que trop cruelle pour les candidats et les électeurs, avait cet immense avantage d'éliminer de ces jouissances intimes les "vaux" dont l'hypocrisie est favorisée par le système du vote secret.

On voit aussi en pas trop affairé pour se prêter a l'instantané



Notre "Villa" du moulin.

Les affaires de cette année marchèrent bien puisque le bilan fin des opérations montrait un actif de $23.213.98 - et un passif de $10078.64 laissant un surplus de $3.135.34 Les chiffres de l'actif était figuré sur l'inventaire complet des immeubles roulant et stock de bois tandis que le passif se composait entièrement d'avances de la Banque Nationale.

Il faut croire qu'on ne réussit pas à écouler tout le stock au cours de cet été. ce qui effraya ma belle-sœur, femme d'Adjutor, car elle détermina celui-ci à me demander la dissolution de la société. Le 1er décembre je rachetais sa part pour le prix de $1800 00 dont je lui payai $800 00 comptant la balance par versements que j'acquittai correctement.

1918 Je ne relate rien de particulier dans mes notes pour cette année; je fis une coupe de bois très restreinte que je vendis à J. P. Abel et fortin de Montréal. C'est au printemps de cette année que je me procurai pour la première fois une chaloupe à moteur pour faire le transport de mes billots sur le Lac aux Sables.

1919. Le 20 Janvier de cette année j'étais nommé membre honoraire du Club du Lac Brulé pour être accepté définitivement comme membre actif le 19 Décembre. La contribution annuelle était de $25 00. Cette faveur m'avait été accordée en récompense de services rendus au Club puisque leur constitution exigeait que seuls les résidents de la ville de 3 Rivières devraient faire partie du Club.

Photo prise au camp de MM. Germains & Frère au Lac Brulé



Debout Paul Germain Noël Germain fils adjudor. Emile Harvois Jos Beaupré guid moi-même

Le 21 Février ma femme mettait au monde une fille à laquelle on donna le nom de Suzanne. Cette petite s'attira tout spécialement l'affection de ma mère à qui elle s'attacha plus qu'à nous-même ses propres parents. Cette amitié qui dura jusqu'à l'âge de 10 à 12 ans devait fatalement se rompre au grand chagrin de l'aïeule. Cette pauvre vieille avait oublié que le séjour terrestre est rempli de déceptions: pour les amoindrir nous dûmes intervenir pour lui faire accepter le respect dû à son grand âge

En route pour une expédition de pêche au Lac Brulé



Mêmes personnages que ci-haut plus MM. Pierre Gillesmain et Thés. Buisson qui avaient fait la traversée du Lac aux Sables avec nous




Mon premier automobile "Gray Dort"

Au mois de Septembre j'achetais mon premier automobile un "Gray Dort" pour le prix de $1410 00 de la Compagnie P. L. Carlin de Québec

C'est aussi au cours de cet été que ayant obtenu du Gouvernement l'argent nécessaire par faveur du Notaire Hamel alors Député du Comté. J'avais réussi a parachever le remblai de terre qui nous livrait un passage sur la coulée du ruisseau Bloc B. J'entrepris donc cet automne un des plus gros chantiers que j'aurai encore jamais fait. J'installai un gros camp pour une quarantaine d'hommes avec 20 a 25 chevaux. J'en confiai la direction à Oscar Gauthier



Vue du remblai de la coulée du Bloc B. ou je passai mon bois 1919-20

1920

Cette année fut fertile en événements. Le premier fut l'apparition, le 15 janvier, d'un nouveau bébé, une fille que l'on fit baptiser sous le nom de Rita.

Mon ami du Blog B. sous la direction d'Oscar Gauthier marchait à merveille. On y avait coupé autour de huit cent mille pieds de bois. Des colons en avaient coupé à peu près autant autour du Lac aux Sables et les charroyages étaient à la veille de terminer quand la fameuse grippe espagnole qui avait tant ravagé le monde entier l'année précédente, fit son apparition pour la première fois dans la paroisse.

Mon père fut atteint le premier et succombait après une dizaine de jours de maladie. Ma mère étant tombée malade quelques jours auparavant j'avais dû prendre soin de mon père pour lui servir les prescriptions du médecin et lui appliquer les ventouses. J'avais commencé à faire de la fièvre moi-même et la dernière journée



mon moulin et cour à bois vu du Lac

surtout me fut plus particulièrement pénible; ce fut exactement le 5 Mars vers huit heures du soir que mon père rendit le dernier soupir. J'obtins de l'aide de mon oncle Hippolyte Lavoie et d'une autre personne du voisinage pour l'ensevelir. Nous avions a peine fini ce lugubre travail que je tombais a mon tour vers onze heures assommé par une forte fièvre. Je fus 7 jours pratiquement sans connaissance entre la vie et la mort.

Ma mère qui avait repris le lit une seconde fois fut transportée chez mon frère Adjutor. Ma femme tomba malade a son tour et nous dûmes disperser nos trois enfants dans les voisinages. Cette terrible maladie qui était tombée sur la paroisse d'une manière foudroyante avait déja emporté une douzaine de grandes personnes quand notre médecin le Dr Gaboury fut frappé lui aussi et dut cesser de me donner ses soins.

Nous dûmes réquérir les services du Dr Bordeleau de Ste Thècle. Impossible de se trouver une servante dans la paroisse tout le monde était atteint, et comme nous ne pouvions pas se soigner seuls étant au lit tous les deux, le Dr Bordeleau nous fit venir d'un hopital de Montréal une de ses nièces, nurse diplomée, ayant été commandée par télégram elle arriva le même soir. Ce fut pour le mieux. Le changement du régime médical joint aux bons soins de Mlle Ernestine nous apporta de l'amélioration dès le premier

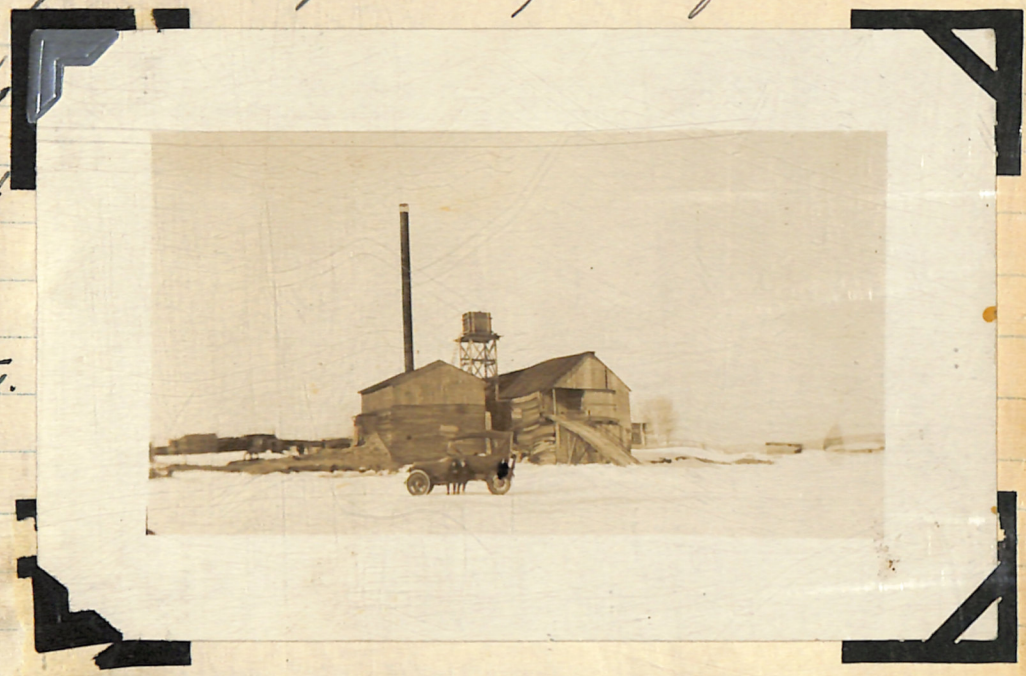
jour. Quand je sortis du lit pour la première fois 12 jours après je pesais 104 livres. J'avais été administré et j'avais vu la mort de bien près. Ma femme se remit à peu près au même temps que moi. Un mois après plus rien ne paraissait de la catastrophe sauf le vide causé par la mort de mon fils.

J'étais encore convalescent quand mon beau-frère Roch Julien vint m'offrir un contrat pour toute ma coupe de bois franc au prix de $60.00 par mille pieds. Comme cette espèce de bois composait presque les trois quarts de ma coupe, soit onze à douze cent mille pieds, et que ce bois devait me coûter tout au plus $35.00 par M.P. mis sur manufacturé, ajoutant à cela le profit d'au moins $15.00 p. on p. que j'étais supposé réaliser sur les quelque trois cent mille pieds de bois mou j'en déduisais donc en chiffres bruts un profit global d'une quarantaine de mille piastres. On devine facilement mon contentement d'une pareille veine et je me crus riche.

Il me fallait d'abord agrandir ma cour à bois; j'achetai la balance du terrain de Charles Tremblay pour le prix de $700.00. Quelque temps après mon frère Romeo qui en cédant sa part a adjutor avait été se placer sur une terre du Lac Huron était devenu sérieux de l'endroit et finit par me faire consentir

a lui acheter sa terre pour le prix de $2000.00
au mois de mai j'achetais la terre de
Wilson Gervais pour le prix de $6.500.00

Je fis faire quelques améliorations assez importantes a mon moulin. d'abord en vue de précipiter le sciage d'une coupe aussi considérable ensuite un système de protection contre l'incendie afin de n'être pas pris au dépourvu par le feu.



On voit ci-contre le réservoir a eau construit au printemps 1920. pour système de protection contre le feu

Les opérations de sciage furent mises en marche vers le 15 mai et se continuèrent sans interruption pour se terminer vers la fin du mois de Septembre. Tout se passa dans les meilleures conditions possible et le coût total du sciage ne dépassa guère les prévisions.

au début d'Octobre j'achetais de M. Pierre Villeneuve trois lots a bois encore assez bien boisés et surtout très bien situés près du Lac pour le prix de $900.00. Et pour terminer cette série d'achats le 1er Décembre j'achetais la limite a bois de J.A. Rousseau pour le prix de $22.000.00 xx.

à l'exception de Charles Tremblay que j'avais payé comptant, je n'avais donné que des acomptes sur les autres achats.

Mr. LeBrun mon gérant de Banque qui voyait mon affaire bien belle, parce qu'il avait suivi mes débuts de plus près, dut cependant pour se conformer aux ordres du Bureau Chef, qui trouvait mon compte suffisamment chargé, exiger l'endossement de personnes solvables pour tous les argents dont j'eus besoin pour faire ces achats.

Mon affaire était si belle, et surtout la confiance que j'avais su inspirer dans mon voisinage immédiat était si illimité que je n'eus pas de peine à recueillir les endosseurs requis et qui se partagèrent ainsi un montant de $9.000.00 piastres. dont mon frère Adjutor pour $4.000.00, mon frère Romeo pour $2.000.00 et mon beau-frère J. F. Gosselin pour $3,000.00.

Or il arriva qu'une chute de 50% dans les prix du bois à l'automne, allait me faire revenir de mon illusion. Il est vrai que mon meublier était vendu par contrat et que le prix ne pouvait être modifié: mais j'allais apprendre à mes dépens, la triste leçon des jeux d'intrigues que sont ces contrats, intrigues que l'on se garde bien de dévoiler quand le marché est ferme ou à la hausse.

Cette chute de prix eut pour effet de paralyser l'expédition. Il me fallut donc hiverner, en outre de ma coupe de meublier, toute ma coupe d'épinette que je n'avais pu réussir à vendre.

Avec un passif d'une trentaine de

mille piastres. il était bien difficile de demander de nouvelles avances a ma Banque pour organiser un nouveau chantier. Après maintes sollicitations je réussis à obtenir la mise en marche d'un petit chantier, juste pour employer mes chevaux avec quelques hommes.

J'en confiai encore la direction a Oscar Gauthier sur les lots récemment achetés de Pierre Villeneuve a l'autre bout du Lac aux Sables.

1921 Cette année débuta par une élection a la mairie. Chas. St Amant mon adversaire irréductible, qui était un homme d'affaires, avait vu mon pres- [illegible] avec la chute des prix du [illegible] paralysie de mes opérations [illegible] vint le moment opportun [illegible] m'attaquer bien en face. [illegible] le scrutin fut encore tenu [illegible] vert. la journée du vote fut [illegible] ble que la première fois. [illegible] sas le dessous une seule fois [illegible] t. Amant voyait ma majorité [illegible] graduellement, vers 5 hrs. il s'y [illegible] quitta la salle pour ne plus [illegible] Le président de l'élection en [illegible] poll a 6 heures me proclamer avec une majorité de [illegible] ent comme la première fois [illegible] ter et recevoir tous mes [illegible] une veillée de réjouissances [illegible] que l'on fit le même soir a ma résidence et qui se termina très tard dans la nuit.



Remerciements de

Joseph Simard, maire

St-Rémi, 12 Janvier 1921

Le 20 mars je fus admis a subir l'initiation de Chevalier de Colomb au Conseil de cet Ordre a St Pie de Champlain dont Mr. J.B. LeBrun était a ce moment Grand Chevalier. Je fus enchanté de cette cérémonie et pris la résolution d'en faire bénéficier mes fils lorsqu'ils auraient atteint l'âge voulu. Je restai membre actif de cette société pendant deux ou trois ans. Je cessai d'y appartenir par mesure d'économie.

Le sciage de cet été ne fut pas long étant donné la coupe fort restreinte de l'hiver précédent. Je trouve dans mes notes que le bilan soumis à la Banque après le sciage au 31 Juillet se lit comme suit:
Actif $87.306.41/2 Passif $52.010.22 laissant un surplus de $35.296.20. La situation eut été encore très belle si j'avais pu liquider tout l'actif a sa valeur inscrite du jour au lendemain. Elle change déjà d'aspect lorsque on compare la valeur de l'actif promptement réalisable de $30 000 00 contre $25 000 00 (chiffres ronds) dû à la Banque à demande, ou si encore le stock de bois emplié depuis un an et partiellement vendu eut pu réaliser le chiffre prévu. C'est ici que je fus appelé a connaître les intrigues des contrats comme dit précédemment.

Au début d'août j'étais enfin avisé qu'un inspecteur américain, un Mr Plunkett, devait arriver pour commencer l'expédition des merisiers incessamment. Je dois ici a Mr. R. Julien qu'il ne fut en rien mêlé a la situation

désastreux que je dus subir. Il avait vendu sa coupe en même temps que la sienne du Lac Chat a une Compagnie d'exportation: E. H. Lemay Ltée. Comme le marché Anglais avait cancellé ses contrats l'automne précédent, le cie Lemay avait dû se rendre au marché Américain de sorte que dans le fond personne n'était directement responsable mais aux les Compagnies Anglaises qui avaient cancellé leurs engagements. Personne de toute la chaine n'était intéressé à payer du bois $60.00 qui n'en valait pas plus de $35.00 peut-être moins. Mais le manufacturier (exactement sa situation) était évidemment celui qui devait porter le plus dur contre-coup. Le premier objet à subir fut d'abord que le bois avait été scié pour le marché Anglais et ne répondait que partiellement aux exigences du marché Américain. Certainement 15% de la coupe avait été mis de côté pour cette raison. De plus le merisier qui est un bois beaucoup plus périssable que les résineux avait subi un autre 15% de dommages au cours de l'hivernement par les tâches de moisi et les fendillés. Et si on ajoute à cela une extrême sévérité d'inspection qui différait surement de 5% avec le marché normal, nous trouvons tout de suite une perte de 35% sur le chiffre de $20.000.00 que devait figurer sur le bilan le seul stock de merisier soit $7.000.00 de perte net.

Je ne pourrais pas donner ici tous

les détails qui s'ensuivirent de crainte d'ennuyer; je précipiterai donc le récit en passant sur bien des chiffres et des détails pour n'en citer que les principaux.

Ce fut au cours de cet été que Mr. Le Brun fut démis de ses fonctions de Gérant de Banque et fut remplacé par un Mr. Bussi étranger qui arrivait avec les ordres formels de rentrer dans les fonds de la Banque sans délai puisque cette dernière se trouvait dans une mauvaise impasse elle-même.

Il me fut donné de connaître les transes par où passent ceux qui par imprudence ou ambition se sont mis sous la dictature des Banques. La position de cette dernière était belle puisque les endosseurs étaient solvables elle ne pouvait donc rien perdre ou très peu. aussi le Gérant le savait et en profitait. il pour me faire danser. Dès son avènement au poste de Mr. Le Brun, il venait souvent inspecter ma cour à bois pour me faire faire toutes sortes de spécifications ou assortiments; Un jour il lui prit même la fantaisie de me faire déplacer une certaine de grilles pieds de bois sous prétexte qu'il était trop proche des latrines et par conséquent trop exposé au feu. et toutes ces dépenses chargeaient mon compte davantage toujours au détriment de mes endosseurs.

Je venais tellement découragé par ces ennuis que j'eus plusieurs fois l'envie de tout lâcher en faisant cession de mes biens. Mais qu'ils seraient devenus mes

Un oubli quasi impardonnable m'a fait omettre de mes notes un événement des plus importants de cette année 1921.

Si les affaires financières de cette année furent très mauvaises, les affaires familiales ne le furent pas autant puisque le 24 Novembre de cette même année Dieu nous gratifiait de deux jumeaux garçons a qui l'on donna d'abord les prénoms de Jean, a cause de la fête du jour qui a pour titulaire sur le calendrier ecclésiastique St Jean de la Croix, auquel on ajouta pour les distinguer le nom du père Joseph pour un et celui de la mère Marie pour l'autre. Jean Joseph eut pour parrain son oncle Georges Julien avec Cécile son épouse sœur de la mère pour marraine Jean Marie eut pour parrain son oncle Romeo frère du père avec son épouse Ernelda Buisson. Cette naissance qui eut lieu quelques jours avant une élection fédérale valut a la mère de nombreuses félicitations entre autre celles du Député Simeon Delisle et autres orateurs alors en tournée électorale.

endosseurs si j'avais pris cette détermination ? Ruiné ni plus ni moins. Mieux valait persister aussi après de durs combats intérieurs je finis par m'affermir dans la résolution de voir le tout afin de les protéger et les payer si possible jusqu'au dernier sou.

L'épinette fut vendue un an après à $20.00 par M. P., environ $10.00 au bas du prix coutant. Le merisier quant fut expédié à $10.00 du M.J. ce qui était bien loin de $60.00 prix auquel il avait été figuré sur le bilan. Les créances avaient aussi considérablement baissé de sorte que deux ans après quand tout le stock fut liquidé j'en avais eu à peu près assez pour couvrir les avances sans garanties. Je restais endetté de tous les billets ou à peu près endossés par mes parents. Plus la dette de $1,000.00 sur limité à J.A. Rousseau et $5000.00 sur la terre de Servais : en tout une trentaine de mille piastres portant intérêt au taux de 7% par an.

1922 Cette année marqua un deuil dans ma famille par la mort subite de ma sœur Marie-Ange Mde N. Villeneuve qui succombait à une fausse-couche au début de février.

Le marché du bois de sciage ne pas encore amélioré et aucune perspective d'espoir n'était encore apparue. Je n'avais pu organiser aucun chantier l'automne précédent et on devine facilement le désespoir de mes endosseurs, quand au début de janvier il nous

arriva un Mr. Morissette qui cherchait a acheter 1500 cordes de bois de pulpe, pour une Compagnie de Portneuf; The Br. C. Sewell Co Ltd Et encore il avait fait fausse route car sa mission était de rencontrer un Mr. Gaud de Notre Dame des Anges. c'est en attendant un prochain train qu'un hasard one le fit rencontrer at hotel Bergeron. Je lui fis part de ma compétence pour faire ce contrat j'avais le bois, les hommes, les chevaux Je réussis a l'intéresser. Mon offre fut aussitôt communiqué a Mr. Sewell par Téléphone, il accepta de venir me rencontrer tout de suite le même soir. J'obtins le contrat a un prix raisonnable. Je lui fournissait gratuitement mon moulin du Lac Huron pour faire l'ecorsage. Je lui en coupa 1100 Cordes. Ce contrat me rapporta suffisamment pour couvrir mes dépenses de maison et payer mes intérêts. Ce n'était pas brillant mais c'était mieux que rien.

Mr. Sewell fut très satisfait de ma manière de faire les affaires. et de ma coopération à l'exécution de l'ecorsage de son bois.

---

Moulin et cour a bois
de Mr. C. Sewell Co Ltd
a Riv-Noire
St Alban
Co. Portneuf



après cette opération terminée il me demanda de bien vouloir aller lui aider pour mettre son moulin en marche à Riv. Noire. Je lui donnai quelques jours de mon temps gratuitement, et lui fournis mes meilleurs hommes pour mettre en tête de ses opérations. Aussi garda-t-il le meilleur souvenir de l'amitié que ces circonstances avaient favorisées.

Cependant le marché des bois de sciage s'était amélioré au cours de l'été. Ma situation financière désastreuse me fermait l'accès de toutes les Banques. Il me fallait à tout prix profiter du réveil des affaires ou me résoudre à tout lâcher, ce à quoi je n'étais pas prêt à cause de mes endosseurs.

Je résolus donc de tenter une démarche auprès du banquier J.A. Rousseau mon plus fort créancier; j'usai d'un stratagème qui servit bien mon dessein.

Dans la vente qu'il on avait faite de sa limite à bois, Mr. Rousseau avait inscrit plusieurs nos. de lots qui ne lui appartenaient pas, Erreur de ses commis sans doute. Je m'en étais aperçu presqu'aussitôt, et je réservais pour le dernier versement d'exploiter cette pièce pour obtenir un rabais sur le prix de vente au pro-rata de la valeur des lots. D'après une consultation légale j'aurais eu aussi le droit de faire annuler la vente et lui remettre sa limite, ce n'était point là mon intention, car il me fallait la garder pour faire du bois. C'est donc cette erreur que j'imaginai de mettre

a profit pour obtenir des avances pour faire du bois a l'automne.

Cet vieux loup habitué a bien des pièges (il avait alors 74 ans) a la première entrevue durant laquelle je me gardai bien de lui parler d'avances, mais pour obtenir un rabais que je ne manquais pas d'estimer assez haut, ou lui remettre sa limite à la condition de me rembourser les $5000.00 que je lui avais versé comptant en achetant, il tenta, mais en vain, de m'amener a lui signer une correction moyennant un remboursement insignifiant.

La discussion dura toute une après midi sans résultat. Je le quittai très mal a son aise. Aussi lorsque j'abordai quelque temps après la question d'avances pour une nouvelle coupe je le trouvai tout a fait apaisé et bien disposé. Mais il ne pouvait être question que de coupe, il me fallait toucher mes profits d'avance. La Banque Nationale qui n'avait pas manqué de me talonner tout l'été, en était rendue à ce point de ne plus vouloir m'attendre du tout, elle exigeait un remboursement immédiat ou la liquidation. Cette demande me récolta une crise de nerfs, car il était prompt le père Rousseau, qui la connaît. Tout le temps que elle dura je ne dis pas un mot. Il s'apaisa petit a petit et finit par en offrir une somme de $500.00 qu'il verserait mensuellement a la Banque en outre des avances qu'il consentait a me faire pour mes opérations de chantiers que j'étais prêt a ouvrir.

J'étais fier comme un roi lorsque je sortis de là, et sans prendre le temps d'aller chez nous, je filais à Québec par le premier train porter la proposition à Mr. Lefebvre alors contrôleur de la Banque Nationale au Bureau Chef. La proposition fut acceptée. Mr. Lefebvre n'avait pas confiance en la sincérité de Rousseau mais on tolérerait ma dette jusqu'à ce qu'il cesse le versement mensuel de cinq cent piastres.

De retour chez nous je m'empressai de placer plusieurs jobbers qui étaient bien prêts et n'attendaient que mes ordres pour se mettre en ouvrage.

Rousseau attendait que je fus engagé avec lui pour un montant assez élevé, après qu'il eut versé le deuxième $500.00 il me fit demander à Ste Anne. Il avait fait préparer une renonciation à mes droits sur la vente erronnée de sa limite. J'avais prévu cela. Je signai sans mot dire: Mais lorsque vint la date du versement du troisième $500.00 il m'écrivit tout court qu'il n'en faisait plus.

Cependant pendant ces deux mois ma position s'était affermie davantage.

Cet automne un grand feu avait ravagé les forêts de St Adelphe, dont la Compagnie Price possédait une grande partie. Par un hasard Providentiel le même J. P. Bennett pour qui j'avais été assistant cutler, avait été promu au cours de l'été gérant de la Compagnie pour l'établissement de Batiscan dont

dépendait cette forêt. Je me souviens qu'il avait gardé de moi lui prêtait une disposition spéciale en ma faveur que nul autre eut pu en obtenir, aussi j'obtins sans peine de lui le droit de couper pour faire le commencer dans cette partie de terrain défriché. J'avais donné à un prix très avantageux le contrat du sciage à Mr Bruno Roberge prop. de moulin scie a cet endroit. Mr. Jeffrey Germain un ancien contremaître de la Cie Price avait accepté à bonnes conditions de me conduire un camp avec des hommes compétents et en nombre suffisant. Et pour couronner tout cela Roch Julien avait obtenu une forte commande de commencer pour le marché Anglais pour livraison au printemps suivant et on avait accordé un contrat à un prix très satisfaisant. Tout cela s'était accompli avant que Rousseau eut décidé de faire volte-face.

Mr. Lefebvre de la Banque Nationale n'était pas au courant de ma nouvelle entreprise non plus que de mon contrat avec Mr. Julien. Lorsqu'il apprit que Mrs. Rousseau refusait de faire plus de versements sur mes billets, il donna aussitôt à Mr. Bussières des instructions pour remettre mes billets aux avocats pour collection immédiate. A cette nouvelle je descendis aussitôt à Québec pour le rencontrer et lui exposer ma nouvelle situation en même temps que pour lui promettre de verser tous les profits sur mes billets au printemps

suivant. J'jugea ma proposition acceptable en autant que je la ferais ratifier par J. A. Rousseau qui comme bailleur de fonds avait la première main sur toute ma coupe. Cette dernière étape qu'il me fallait à tout prix franchir pour éviter une ruine inévitable fut la plus difficile, car Mr. Rousseau aurait bien préféré garder mes profits pour payer sa propre créance avant celle de mes autres créanciers de faveur envers qui il ne avait contracté aucune obligation. La négociation fut dure mais je l'emportais à la fin pour le plus grand bénéfice de mes endosseurs qui ne surent et ne pourront jamais savoir par quelles péripéties je dus traverser, quel courage et quelle énergie je dus déployer pour la seule fin de ne pas leur faire perdre un sou.

1923 - Une température idéale avait favorisé mes opérations, l'optimisme du personnel avait aussi contribué à mon succès. Je fis une forte quantité de bois qui fut tout expédié à bonne heure, les pertes étant ainsi réduites au minimum. Même avant la fin de l'été, il en était donné de toucher en outre des avances, intérêts et droits de coupe que Rousseau avait d'abord retenu, un profit net de environ $5000 00 qui fut appliqué sur mes billets à la Banque Nationale. Je ne me rappelle plus les chiffres précis mais je crois que tous mes billets furent payés sauf celui de $4000 00 de mon frère Adjutor qui fut à peu près abaissé de moitié.

Le 10 de Juillet le ciel nous gratifiait d'une nouvelle fillette a laquelle on donna le nom de Madeleine. On lui assigna pour parrain son oncle Eugène Leduc et pour marraine son épouse Antoinette sœur de sa mère.

Le succès obtenu avec la coupe précédente, de même que la fermeté du marché qui se maintint sans aucun signe de faiblesse me valut la confiance de mon Banquier. J'obtins sans peine des avances pour une nouvelle coupe et j'organisai un chantier considérable tout près du Lac Brulé dont je confiai la direction encore a Oscar Gauthier. J'y employai une quarantaine d'hommes et jusqu'à trente cinq chevaux pour le charroyage.

Pour rompre l'austérité du récit je crois a propos de rapporter ici un petit incident qui vous fera connaître en même temps l'histoire du trophée de chasse, la superbe tête d'original que j'ai conservé depuis ce temps.



Commencement de mon chantier automne 1923

Côté des
Hillots du
même quartier
sur le bord du
lac aux Sables
près de la rés.
côté du Rond
sur Lemire.
3 Rivières



On était au début des premiers jours de Novembre. Un matin que je devais monter au camp, il avait tombé au cours de la nuit une petite neige juste pour couvrir la terre. Mes hommes m'avaient rapporté auparavant que tous les matins depuis plusieurs jours ils constataient des broutages de chevreuils dans leurs abatis de la veille. Ceci m'inspira d'emprunter la carabine de mon beau-frère Georges Julien. En montant dans le portage qui devait me conduire au camp je dépensai 2 ou 3 cartouches afin de me fixer l'oeil sur la mire de cette carabine que je n'avais encore jamais touché. Quand les hommes me virent arriver, ils ne manquèrent pas de me plaisanter car habituellement je ne portais jamais d'armes. De mon côté je prenais plaisir à aiguiser les plaisanteries. Nous avions au camp un nommé Ferdinak petit mais bien

travaillant mais un peu bouffon par la promptitude de ses reparties, mais surtout parce qu'il ne se fachait jamais.

J'étais arrivé juste pour se mettre à table pour le dîner. et tous manifestaient en riant leur hâte de manger de la viande sauvage. Je priais mon Ferdinah et le cuisinier d'affiler leurs couteaux, que je viendrais les chercher dans le cours de l'après midi pour peler et débiter mon chevreuil.

+ Au signal donné les hommes partirent pour leur travail qui à ce moment était à une vingtaine de minutes du camp. Je les escortai jusque à ce qu'ils eussent retrouvés leurs outils de travail, pour continuer moi-même dans une fourche de chemin bruleé de la semaine précédente.

Je n'avais pas encore fait cent pas que déjà j'entendais le bruit des haches et scies de mes hommes en plein travail.

C'était une journée grise d'automne on pas un souffle de vent n'agitait les arbres, présage de mauvais temps. La petite neige du matin était demeurée faute de soleil et servait à calfeutrer mes pas que je faisais très lentement tout en observant en avant et de chaque côté de moi. Je n'avais pas encore atteint l'extrémité du chemin quand à un tournant je crus distinguer vaguement dans un fourré de petits sapins, à environ cent verges la symétrie de quatre pattes d'un animal. Je ne pouvais pas voir son corps

qui était complètement confondu dans les sapins qui le surpassaient de plusieurs pieds en hauteur. Comme j'étais tout près d'un "rollway" de billots, j'avançai délicatement pour avoir un meilleur appui pour tirer en même temps que pour mieux me dissimuler. Je n'étais pas encore sûr d'avoir affaire à un gibier, mais après tout il ne m'en coûterait toujours qu'une cartouche, il valait mieux essayer de cette manière que de tenter de me rassurer davantage avant de tirer. J'appuie ma carabine sur le bout d'un billot et je vise dans la partie qui selon moi d'après la disposition des pattes devait loger la balle dans le coffre de l'animal. Je tire sur la gachette et "paff", comme par la vertu d'une baguette magique, un superbe orignal surgit comme par enchantement dans un élan impossible à décrire et droit dans ma direction. Evidemment il ne m'avait pas entendu venir et ne pouvait savoir d'où le coup était venu. La carabine était automatique et je n'avais pas besoin de faire jouer la culasse pour la recharger. En le voyant venir sur moi je tirai un autre coup qui lui fit faire volte face et abandonnant le chemin il s'élançait à toute allure dans la colline de bois franc qui bordait le ravin où nous étions. A le voir déployer autant de vigueur je crus bien ne pas l'avoir atteint. Aussi longtemps que je le vis dans cette course affolée à travers les arbres je tirai toutes les

cartouches que contenait le magasin de ma carabine au nombre de sept. Tout cela s'était passé peut-être dans moins de temps que je ne m'en prends pour le raconter et je venais juste de lancer ma dernière balle quand mon gibier disparut sur l'autre versant de la colline. On devine facilement mon anxiété. Je décharge promptement mon arme et prends le pas de course pour tenter de le rejoindre. Dès que je fus dans ses traces je ne tardai pas de constater que ma première balle l'avait atteint à un endroit vital parce que le sang dégorgeait tellement de sa blessure que la neige en était toute souillée à 5 ou 6 pds en dépors de sa trace le sang jaillissait poussé par la pression artérielle. Je vis de suite qu'il était frappé à mort et que je n'aurais pas loin à courir pour le rejoindre.

En effet sur l'autre versant de la colline je le trouvai tout étendu qui agonisait. Il avait parcouru au plus 3 ou 4 arpents. Sans prendre le temps de réfléchir sur la vanité et l'instabilité de la vie, je prenais mes jambes à mon cou pour retourner au camp. Mon premier regard en ouvrant la porte fut sur la pendule, qui me révéla que j'avais été juste une heure dans mon voyage.

Le "cook" ne voulut pas me croire non plus que mon Perdinah que j'avais abordé, comme on le devine bien, encore en plaisantant. Mais ils furent bientôt admis à l'évidence. En le pelant

nous constatâmes que j'avais logé six balles des sept lancées. Mais il n'y avait probablement que la première ou la dernière qui avait décidé de son sort, car les 5 autres, lancées pour ainsi dire au vol, l'avaient atteint dans des endroits qui auraient sans doute fini par le faire mourir, puisque une lui avait traversé les 2 narines de côté, mais ne l'auraient pas empêché de faire une longue course où j'aurais fort risqué de le perdre. L'animal une fois éventré pouvait peser environ 600 livres de viande. Je fis descendre par un de ces chevaux, la tête ornée d'un superbe panache pour la faire rembourrer, et les deux fesses dont je distribuai la plus forte partie le soir même à tous ces parents et amis du village.

Le reste fournit de la viande fraîche à mon camp pour une quinzaine de jours.

C'était le troisième original que j'abattais au cours de ma carrière forestière. J'avais abattu mon premier exactement un 28 février, jour de la naissance d'une de ces petites nièces Imelda Villeneuve. J'étais en tournée de cullage avec mon Bennett sur les dépendances du "Petit Lac Long" en arrière de St Thècle. J'abattis mon deuxième exactement le 15 Sept. de l'année 1915 dans une expédition organisée spécialement avec un cousin de Shawinigan, Adélard Tremblay, sur les bords du Lac St Laurent un affluent du Lac Brulé.

Mon chantier que je surveillais moi-même de très près, fut bien administré et le bois ne coûta pas trop cher.

1924 aucun événement extraordinaire ne marque les débuts de cette année.

Vers la fin de février tous les maires des municipalités de notre district furent convoqués en congrès par Mr. le Préfet du Comté Mr. Charles Lagacé pour discuter de l'opportunité de la construction d'une route régionale qui devait raccourcir considérablement le trajet: La Tuque-St Tité-Grand-Mère Shawinigan-via Québec. Ce congrès fut tenu à St Casimir. Tous les maires des municipalités intéressées y assistèrent. Le congrès fut unanime à voter une résolution favorable au projet. Des délégués furent chargés d'aller exposer le projet à l'Hon. Perron alors Ministre de la Voirie en même temps que d'exercer une pression auprès du Gouvernement pour obtenir la mise en exécution des travaux dès le printemps.

Comme j'entrevoyais que la construction de cette route devait occasionner un surcroit de travail et désirant me consacrer plus entièrement à mes affaires je profitai de l'occasion pour donner ma démission comme maire de la paroisse le 24 mars. Elle fut d'abord refusée, je dus revenir à la charge le 4 avril. cette fois elle fut acceptée.

Contrairement à mes prévisions le marché du bois avait fléchi au cours de l'hiver. Les Compagnies d'exportation étaient indécises au printemps, impossible d'obtenir un contrat. Mr. Rousseau

que j'avais chargé de tâcher de placer ma coupe réussit à obtenir une commande partielle, au cours de l'été de la Cie Burstall de Québec. Je fus réduit à vendre au détail à n'importe quel prix, et dus malgré tout, en hiverner encore une assez forte quantité. Les croûtes qui s'étaient toujours bien vendues les années précédentes avaient également fléchi. J'en avais autour de cinq cent cordes sur les bras pour lesquelles je ne trouvais pas d'acheteurs, quand se présenta une occasion que je crus favorable.

Vers la fin d'août je reçus la visite d'une de mes tantes, sœur de papa, et qui demeurait à Chavinigan. Je l'avais bien connue dans mon jeune âge, durant mon séjour au Séminaire de Chicoutimi, alors qu'elle résidait en famille dans cette ville. J'étais bien heureux à cet âge d'aller lui rendre visite les jours de congé. Elle était de plus ma marraine, et quoique très pauvre elle me prodiguait bien des douceurs qui eurent pour effet de graver en ma mémoire un souvenir plutôt sympathique. J'étais donc bien content de la recevoir à mon foyer.

Je ne tardai pas à constater qu'elle avait fait cette démarche dans un autre but que une simple promenade. Elle avait appris que j'étais entré dans les affaires depuis quelques années et que j'étais devenu riche. Aussi venait-elle à coup sûr que je ne refuserais pas de lui aider à sortir un de ses fils qui

se trouvait dans un embarras financier.
Il avait été agent d'assurances depuis quelques années. Et pour faire face à certains billets de risques insolvables. la Compagnie lui enjoignait de rembourser dans un court délai une somme de $400.00
Evidemment je ne pouvais lui prêter cette somme. Elle ne voulait point croire que toute ma fortune était engagée dans le commerce. Elle pleurait et supplia.
Soudain il me vint une idée. Tout ce stock de croûtes paralysé dans sa cour et pour lequel je ne trouvais pas de marché, peut-être que mes cousins pourraient en disposer avec profit dans la ville de Shawinigan. Ma tante était disposée à n'importe quelle proposition. La question était de sortir d'embarras. Le lendemain matin j'allais la reconduire en auto. Jusque chez elle où je rencontrai mes deux cousins Stanislas et Roméo enchantés de la proposition. Je louais le même jour de l'épicier Perron ce terrain vacant qui il possédait alors en face de l'église St Bernard. De retour ici je me procurai un engin à gazoline avec banc de scie que j'expédiai de suite par chemin de fer C.N.R. avec un de mes chevaux et une voiture. Il était entendu que les quatre premiers chars de croûtes seraient pour acquitter leur dette envers la Cie d'assurances et remboursés plus tard avec les profits.
Huit jours après, les pieux de

St Bernard de Shawinigan lisaient au dessus du trottoir, droit en face de l'Eglise: TREMBLAY & FRERE - Marchands de bois.

N'ayant pas liquidé assez de bois à l'automne pour rembourser toutes les avances de J.A. Rousseau, je me voyais encore réduit à ne rien faire pour la prochaine saison. J'envisageais l'avenir bien tristement, et ce qui ajoutait davantage à mon inquiétude, c'était que n'ayant versé aucun accompte à la Banque Nationale sur le billet de mon frère depuis l'automne précédent, cette dernière, après m'avoir talonné tout l'été par des renouvellements à tous les deux mois, m'était encore rendue à me pousser au pied du mur. De son côté mon frère Adjutor ne me cachait pas son antipathie. Une fois de plus je me crus en face d'une catastrophe inévitable, quand une nouvelle branche de salut s'offrit à moi en temps opportun.

Roch Julien qui depuis plusieurs années avait fait des démarches pour obtenir la coupe du ruisseau sur la limite de la St Maurice Paper attenante à son moulin du Lac Chat, voyait enfin de voir le couronnement de ses efforts, autant par son influence personnelle que par celle de hauts personnages de la haute finance et de la politique qui lui avaient valu dans le passé une situation enviable dans le monde des affaires.

Il lui fallait un homme d'expérience pour conduire cette opération difficile

son choix tomba sur moi.

Cette nouvelle m'arrivait fort à point j'allais donc pouvoir prolonger peut-être indéfiniment le cours des affaires que j'avais cru depuis quelque mois inévitablement rompues. Cette limite à mes limites de la St Maurice Paper s'étendait sur un parcours d'une quinzaine de milles de chaque côté du Transcontinental autour du Lac Chat. Je devais commencer pour la première année à couper sur la partie la plus rapprochée du moulin.

Je montai de suite faire l'exploration et quoique ne trouvant pas l'affaire très avantageuse, j'acceptai à la condition d'être de moitié dans les profits.

après avoir expliqué à Mr. Julien ma situation qui il connaissait déjà depuis



Lac Chat
1924

Campement des chantiers opérés par J.C. Lauzier

la coupe de St adelphe. J'obtenais une avance de $500 00 pour verser en acompte sur ma dette; d'cette condition la Banque Nationale consentait à m'attendre à l'été suivant, alors que je devrais terminer de la payer avec les profits anticipés.

Aussitôt l'affaire décidée je montai tout mon roulant de chantier avec mes chevaux dont je confiai la direction a Joseph Cloutier qui en avait autant à la condition d'être de moitié dans les profits du chantier.

Je placai aussi plusieurs jobbers qui ont fait une assez forte quantité de bois.

1925 Mon chantier ne fut pas un succès. Le bois était loin et peu avantageux. Quoique Cloutier se fut donné beaucoup de peine, il usa ses chevaux et son gréement pour peu de chose. De mon côté je subissais les mêmes dommages et ma part se résumait a rien. Rendu au printemps je décidai de monter ma famille au Lac Chat. Je l'installai dans un chalet situé sur une petite île à proximité du moulin et appartenant a mon beau-frère Geo. Julien, pour jusqu'à la vacance, alors que ce dernier viendrait l'occuper a son tour.



1925
Chalet ou j'installai ma famille à Lac Chat.
Roch Julien
ma femme
Geo. Desgagné en visite

Il me fallut d'abord me mettre à la réparation du moulin qui avait été écrasé par la neige l'année précédente. Je dus monter de mon propre moulin des machines qui manquaient ou devenues hors d'usage. Cette réparation fut longue et coûta fort cher. Il me fallut aussi reconstruire le yacht à vapeur pour le transport des billots sur le lac; Cette machinerie qui n'avait pas été en usage depuis plusieurs années nécessita des réparations coûteuses; Et ce qui fut encore pis que tout cela, c'est que Mr. Julien m'imposa le service de deux hommes tout à fait incompétents et qui occupaient des positions vitales dans le moulin.

L'un était chauffeur mécanicien, le vieux Fleury Gauthier qui avait été pendant plus de quinze ans au service de Julien & Julien à ce même moulin où il avait toujours donné satisfaction. Mais comme il n'avait pas travaillé depuis 4 ou 5 ans que ce moulin était fermé, il était devenu presque aveugle et insouciant. Il dépassait 70 ans et s'endormait souvent et inconsciemment au son monotone du moulin pour s'éveiller quand la cloche lui signalait d'arrêter faute de pression dans la bouilloire. Je tentai plusieurs fois de le remplacer, mais il ne voulait pas entendre parler de cela menaçant d'aller se plaindre à Mr. Julien à Québec.

L'autre était le scieur, un Mr. Filion de Limoilou, qui lui avait été recommandé par mes vieux maison de Québec. C'était un homme ruiné qui souffrait de gastrite ce qui le rendait incapable de donner un bon rendement, et de lui dépendait tout le rendement du moulin.

Mr. Julien vint plusieurs fois voir le pilage; il trouvait que cela coutait cher et n'allait pas vite. Je savais bien mieux que lui d'où provenait la cause, il ne semblait pas me croire, d'autant plus que ses deux favoris, qui faisaient de leur mieux en sa présence, et à qui il parlait également, ne devaient pas lui donner la même version que moi.

J'eus en outre à faire face à une grève organisée par la famille Bouchard de Londroit, constituée de frères et beaux frères dont le père lui était le directeur et qui à eux seuls formaient la grande moitié de l'équipe du moulin. Je subis de ce fait un retard de plusieurs jours pour faire venir des hommes du Lac aux Sables, ce qui m'occasionna des dépenses additionnelles appréciables.

Un Mr. Bousquet m'avait fait un contrat de billots à 7 milles du moulin pour être expédiés par chemin de fer. quand vint le temps de faire le chargement il s'enfuit, me laissant dans l'obligation de faire cet ouvrage moi-même. ce qui me coûta encore beaucoup plus cher que le montant que j'avais retenu pour me protéger.

Et comme dessert a cette situation désespérante au plus haut point j'eus a envisager durant ce même été la déconfiture complète des cousins Tremblay a Shawinigan. Ces derniers manque d'expérience et de tact, malgré que je les eusse surveillé de près, avaient presque tout liquidé mes croutes et au lieu de me rembourser les $400.00 produits des premiers chars, ils en étaient rendus après huit mois de commerce, a me devoir $1200.00.

J'avais pris la résolution de les fermer parce que je réalisais que les maintenir eut été de les enfoncer davantage. quand une occasion se présenta que je crus favorable, je résolus d'en tenter l'expérience. Mon frère Romeo qui avait perdu sa femme au cours de l'hiver précédent, avait placé ses 6 enfants encore en bas âge dans des orphelinats et chez des parents. Le sachant très actif et assez adroit en affaires, je n'eus pas de peine a l'intéresser a ce commerce de bois de Shawinigan. Le 15 Juin il venait me rencontrer chez le notaire Desaulniers de l'endroit, et j'obtenais non sans difficultés a faire consentir les Tremblay a lui vendre le commerce qui consistait en un roulant assez considérable avec le stock de croutes.

J'avais cru faire un bon coup, ce fut le contraire. J'expédiai des croûtes tout l'été pour lesquelles je ne touchai presque rien.

Je dois aussi noter ici que Mr. Julien avant de rompre avec son projet d'exploiter la limite de la St Maurice Paper, avait tenu a ne pas me laisser d'équivoque sur la manière dont il avait pris ma compétence sur les opérations de la saison. On se souvient que les conditions entre nous deux étaient, que je devais partager de moitié dans les profits, et de plus une clause du contrat ajoutait que j'avais droit de disposer de la moitié des routes a mon profit. J'en avais expédié un peu tout l'été, tant pour son compte que pour le mien, mais quand il s'aperçut a la fin du voyage qu'au lieu d'enregistrer des profits, les chiffres marquaient plutôt un déficit. Il envoya immédiatement a l'agent de Lac Chat un télégram par lequel il lui ordonna de me refuser toute demande de chars qu'à l'avenir il voulait contrôler les expéditions par son bureau de Québec.

La station était remplie de monde quand peu de temps après l'arrivée de ce télégram je me présentais précisément pour demander un char pour faire une expédition de routes.

Cet agent était Mr. Brière qui m'avait été antipathique depuis le début de l'année. Prit un sauvage plaisir a me dire le texte du message a haute voix devant tout le monde.

Il était un plus ou moins mi afficher comme un vulgaire voleur puisque le bureau de Québec ne se fiait plus

a moi pour les expeditions.

Je me suis demandé longtemps et je me demande encore comment il se fait que je n'en sois pas devenu fou, tant ce coup auquel je m'attendais si peu m'affecta, surtout après avoir enduré de misères et avoir tant souffert sous tous les rapports.

Je ne pus fermer l'oeil un seul moment de la nuit qui suivit. Tantôt j'arpentais ma chambre en proie à une sombre colère tantôt je m'enfouissais dans mon lit essayant vainement de soulager mon cerveau brûlant par quelques larmes. Je pris le train de 5 hrs le lendemain matin pour venir subir mon chagrin auprès ma noble épouse, ce ne fut qu'après une réclusion de 3 ou 4 jours que je pus dominer ma première émotion pour pouvoir reprendre mon travail.

Ce coup établissait à jamais une barrière entre Mrs. Julien et moi, barrière que je n'y ai franchi que pour le règlement final pour se refermer à jamais.

Ce n'est pas que je lui ai gardé rancune de cette action, car il n'a agi en cela que comme l'auraient fait tout autre magnat de la finance ou de l'industrie. Ce qui m'avait le plus pris au coeur c'est parce que j'avais toujours agi correctement avec lui depuis dix ans que j'étais

en affaires, et quoique son veuvage eut effacé les liens de parenté entre nous il m'était tout de même resté une intimité qui aurait dû au moins avoir le mérite d'amortir son choc qu'il aurait pu me communiquer de mille autres manières moins mortifiantes.

Et maintenant la Banque Nationale à qui j'avais promis l'automne précédent de payer mon billet en entier à même les profits de l'année croyez-vous qu'elle resta coi quand je dus lui apprendre qu'il n'y avait pas de profits. Et figurez-vous l'attitude de mon frère Adjutor quand la Banque m'envoya une formule à lui faire remplir pour connaître son état financier afin de le vérifier avec son endossement qui restait encore de $1500.00 ?.....

Vous ne croyez rien qui m'est-ce pas? Je ne puis vous en blâmer puisque je le crois moi-même.

Toujours que les jours passaient se succédant monotones. J'attendais que quelqu'un déclanche le mouvement de la fin. Je m'étais relégué carrément dans l'attitude passive, quand vers le milieu d'Octobre alors que j'étais à Lac Chat pour faire une dernière expédition de déchets de coupe, je reçus un télégramme ainsi conçu

"Descendez me rencontrer demain à Lac aux Sables, désirons faire des

opérations a votre moulin cette année"
Signé M. E. Sewell —

On s'imagine bien que je fus précis au rendez vous, et je signais ~~le~~ quelques jours après un contrat pour couper un million cinq cents mille pieds de merisier sur la limite de la Cie Price tout autour du Lac aux Sables

Je ne fis aucun chantier en propre; je louai les deux seuls chevaux qui m'y restait avec mon équipement de chantier a Oscar Gauthier et je distribuai toute la coupe en sous contrats sur lesquels je gardais pour la seule surveillance des opérations une prime de $1.50 par mille pieds.

1926 Les opérations de l'année précédente ne m'avaient pas permis de rencontrer l'échéance, au 1er Mai 1925 sur la terre que j'avais achetée de Wilson Gervais Je lui avais écrit pour lui demander du délai. car j'escomptais bien encore à cette date que je pourrais lui faire son paiement à l'automne à même les profits de la coupe.

Quand je fus à même de constater le résultat que l'on sait. Je lui exposai clairement ma situation désespérée et lui offrais, comme meilleur moyen pour lui d'en sortir avec le moins de frais possible, d'accepter une résiliation. Je lui promettais en outre de reprendre la terre si je réussissais a sortir de cette impasse.

Je n'eus pas de peine à le convaincre

et le 23 février il venait me rencontrer pour faire notarier la résiliation. Je perdais ainsi les $1.500.00 que j'avais versé sur cette propriété, mais d'un autre côté je me débarrassais d'une dette de $5.000.00 —

Le 7 Mars, ma femme voyait la fin des troubles nerveux qui l'avaient terrassée depuis au delà d'un an, par la mise au monde d'un petit garçon que l'on nomma Thomas-Louis. il eut pour parrain son frère ainé André et marraine sa petite cousine Marguerite Julien.

Comme les opérations de chantier avaient commencé tard l'automne précédent, mes Jobbers n'avaient pu couper que douze cents mille pieds de bois, mais la Compagnie fut tout de même très satisfaite et paya comme il faut. L'idée qui avait inspiré Mr. Sewell de venir faire des opérations chez nous, était autre que celle de faire du simple bois de sciage. Ses associés Mr. Mr. Dow. Barlow & Wallace de la Cie Domaconna avaient projeté d'intéresser un capitaliste Américain pour installer une industrie de Veneer dans la Province en vue d'exploiter les bois durs des limites à bois détenues par les Compagnies forestières des environs de Québec.

Mr. Sewell qui connaissait bien le Lac aux Sables pour y avoir fait des opérations de bois de pulpe en 1922. à mon moulin du Lac Huron, avait



Photo prise a la porte de mon camp a Lac Brulé lors d'une expédition de pêche a droite Mr. Sewell avec deux de ses amis

-o-

suggéré cet endroit qui il jugeait préférable à tout autre à cause de sa proximité du chemin de fer et du lac en vue de obtenir la grande quantité de billots qu'ils s'escomptaient tenir en mains pour l'opération permanente de leur industrie. Je fut donc requis pour leur vendre mon moulin; Dans le projet de formation de la nouvelle Compagnie, qui devait prendre le nom de "The Canadian Veneer & woodenware Co" avec un capital autorisé de $140.000.00 Je me trouvais a entrer avec eux pour une part de $5.000.00 etant la valeur estimée de mon moulin.

Je m'étais bercé tout l'hiver de ce projet quand au printemps a la dernière minute le capitaliste américain Mr. Gould, qui était supposé donner

"Steam boat" que je fis construire ce même printemps pour faire la drave des billots de la Cie M. C. Sewell — On le voit ici près de son quai d'amarrage avec une "raft" de billots



la sanction finale au projet, fit voile arrière, et le plan dut être remis à plus tard.

Il fut donc décidé que l'on convertirait cette coupe de billots en bois de sciage. Je louai mon moulin à la Cie Sewell à raison de $2.00 p. m. p. et elle retenait en plus mes services personnels pour la direction du sciage et de la drave à raison du joli salaire de $100.00 par mois.

Cette année m'avait rapporté un gain brut de $5000.00. Ma famille commençait à être assez nombreuse et mes dépenses domestiques avaient augmenté considérablement. Ce revenu fut cependant plus que suffisant et servit à effacer plusieurs comptes arriérés de l'année précédente et surtout le billet avec mon frère à la Banque Nationale exactement le 8 Décembre. J'adressai une lettre de remerciements à mon frère en même temps que une mise en garde pour l'avenir. Je dois cependant

avouer que cette dernière ne fut ni plus ni moins qu'inutile.

On n'entendit pas parler du moulin à vapeur de l'été. Quand les opérations furent terminées la Compagnie décida d'aller tenter un essai à St Jules Comté de Champlain. Ils eurent beaucoup de malheur à cet endroit. Probablement que Mr. Gould resta à jamais sourd à leur projet car ce fut leur dernier essai et ils disparurent pour toujours.

Je restai cependant toujours bon ami avec Mr. Sewell qui me manifesta son amitié par des souhaits annuels à l'occasion du "Christmas."

La Compagnie Sewell, avec la location du moulin avait tenu à occuper notre petite "Villa" pour la tenue du bureau et pour loger. Nous dûmes passer l'été dans une maison abandonnée, qui appartenait à J.A. Rousseau, également près du Lac, mais sombre et humide.



Couvent de St Ernest Beauce

Dans la cour du Couvent
a St Evariste 1926

1 André
2 Suzanne
3 Rita
avec leurs
cousins
4 Lucien
5 Blandine
6 Gilberte



4 1 2 3 5 6

Lors, la fin de l'été comme ma femme surchargée d'ouvrage manifestait de nouveau des symptômes de neurasthénie nous décidâmes une fois revenus au village, de placer nos trois enfants les plus âgés: André, Suzanne et Rita dans un internat. Un hasard qui fit rencontrer ma femme avec une de ses anciennes maîtresses, religieuse, servante du St Coeur de Marie, Rue de Mer St. Dominique, nous décida de les envoyer à St Évariste de Beauce où cette dernière était Supérieure du Couvent. A cette nouvelle mon frère Adjutor décida d'envoyer ses 3 plus vieux chez lui aussi. Ils partirent tous les 6 en Compagnie d'une Soeur qui faisait le même trajet.

La disparition de ces trois petits de la maison, causa un tel soulagement que ma femme commença à reprendre son état normal aussitôt.

A l'automne j'obtenais un contrat de trois mille cordes de bois de pulpe

de la "Laurentide Company" de Grand Mère. En un rien de temps je réussis à placer tous mes pitbers. Mon ouvrage consista pour tout l'hiver à passer par les camps à tous les quinze jours pour faire le mesurage du bois. Cette tournée se faisait dans trois ou quatre jours de sorte que j'eus beaucoup de bon temps c'était le premier hiver depuis longtemps qui me fournissait l'occasion de prendre un peu de repos.

1927 Le 26 Mars arrivé d'une nouvelle fille-bébé. Elle eut pour parrain et marraine mes beaux-parents Mr. et Mde J. P. Gosselin.

Nos écoliers nous revinrent à la fin de l'année scolaire, bien portants sauf André qui n'était pas très fort. Au point de vue instruction, ils avaient fait une très bonne année.

Mon contrat de bois de pulpe avec la Cie Laurentide, comportait la livraison du bois sur les chars. Pour faire le chargement j'avais dû construire



Ces deux photos nous font voir deux des jetées de bois de pulpe sur les bords du Lac aux Sables. Lors de ma dernière tournée d'inspection la glace était devenue, par un froid très dense qui avait suivi un fort dégel, comme un beau miroir Comme on le voit j'avais profité de cette situation exceptionnelle pour faire cette tournée avec mon automobile à une allure de 50 milles à l'heure.



sur "Conveyor" sur le bord du Lac ainsi qu'une voie d'évitement sur le C.P.R. reliant ce conveyor. C'était juste sur le terrain occupé aujourd'hui par "Les Camps Chavigny" de J.D. Hault tout près du reservoir à eau du C.P.R.

Pour l'opération de la chaine du conveyor, j'achetai mon premier tracteur un Fordson pour le prix de $1400 cc Tout le temps du chargement je n'utilisai que le moteur sur la poulie. Quant au tracteur j'entendais l'utiliser au charroyage pour l'hiver suivant.

Cette opération de bois de pulpe fut très payante 7 ou $8000 piastres de bénéfices net. Le père J. A. Rousseau mon banquier qui était alors agé de 15 ans mourut d'une pneumonie au cours du mois de Juin. J'avais bien peur que cet incident me fut défavorable mais grâce aux bénéfices réalisés que je versai sur ma dette, la succession consentit encore a me faire des avances comme auparavant par l'intermise de la Banque Canadienne de Commerce de Trois Rivières.

Ce fut en vain que j'essayai d'avoir un nouveau contrat de bois de pulpe a l'automne, mais par contre j'obtins un contrat de 2000 dormants de chemin de fer en bois rond. C'est alors que je résolus de construire un moulin au Lac Brulé. J'employai une trentaine d'hommes tout l'automne à la confection des chemins de tracteur puis ensuite a la construction du moulin. Il est vrai que je n'eus pas a acheter la machinerie puisque je transportai une partie de l'ancien moulin du Lac Huron mais j'eus a faire face aux pires conditions climatériques que l'on puisse imaginer et que je connus de mes jeunes années de commerce.

L'automne fut très pluvieux et quand la température devint plus froide l'inondation se transforma en neige. Il en tomba sept pieds

ce qui découragea mes jobbers mais à la bonne heure pour mon moulin qui fut prêt très tard.

1928 Cet hiver fut très pénible pour moi; Toute cette opération était une innovation et exigeait une surveillance de tous les instants. Je devine facilement la difficulté que je subis à organiser mon chargeage avec le tracteur dans une telle abondance de neige et avec des hommes absolument novices dans ce genre de traction. Tous les soirs je tombais accablé, rendu à bout et ce qui fut pis vers la fin des opérations je perdis presque complètement le sommeil. Je réussis enfin malgré des difficultés inouies à faire cinq mille dommants. La quantité était suffisante pour pouvoir se rendre compte que dans des conditions climatériques normales, les opérations seraient suffisamment lucratives.

J'eus l'avantage de me reposer un peu au cours de l'été, car le sciage des billots à mon moulin du Lac aux Sables ne fut pas long.



En Pique-Nique un beau Dimanche après midi avec la famille Painchaud de Ste Thècle à la Falaise à Pépin aujourd'hui Lacoursière

André allait atteindre sa douzième année le 14 Septembre. Nous décidâmes vu sa constitution frêle et ses bons talents de le placer au Collège pour le faire instruire. Le bon souvenir que j'avais gardé du Collège de Lévis situé presque en pleine campagne me fit pencher vers cette institution. J'obtins sans peine son admission et j'allai moi même le conduire à Mr. Raoul Pardiac Directeur.

On le plaça en première, mais au bout d'un mois ses professeurs se rendirent compte qu'il pouvait faire mieux et il fut transféré en Deuxième.

Mr. Auguste Baribeau l'administrateur de la succession Rousseau malgré l'insuccès apparent de l'année précédente, n'hésita pas à m'accorder, par l'intermise de la même Banque, les avances nécessaires pour une opération du même genre. J'obtins facilement un nouveau contrat de 20.000 dormants et j'organisai mes chantiers en conséquence. L'hiver précédent m'avait fourni la preuve qu'on ne pouvait pas faire un chargeoyage efficace avec un seul tracteur. Je fis donc l'acquisition d'un deuxième pour le prix de $1800.00 — et changeai certaines parties de chemin que j'avais reconnu désavantageuses. Je fis aussi certains compléments au moulin qui avait été construit à la hâte.

1929 Le 21 Janvier donnait le jour a un nouveau fils que l'on appela Benoit. L'inspiration de ce nom me vint d'une image de Benoit XV qui s'offrit a ma vue alors que ma femme discutait avec sa mère le nom a lui donner juste quelques minutes avant le départ pour les fonds baptismaux. Il eut pour parrain son petit cousin Lucien Lynard et pour marraine sa petite soeur Suzanne.

La température fut plus clémente cet hiver. Le sciage ainsi que le charroyage avec les tracteurs s'opérèrent dans les meilleures conditions possibles. Je remplis mon contrat largement.

Au printemps. Mr. Hoyt de la Cie Hoyt Limber Co de 3 Rivières acheta toute ma coupe de billots qu'il fit scier en bois carré pour expédition immédiate. J'enregistrai un fort profit. Mes fournisseurs de fonds furent très satisfaits mais encore moins que moi.



Photo de mon moulin du Lac aux Sables dont je fis disparaître au cours de ce même printemps 1929 l'ancienne couverture en bois devenue défectueuse pour la remplacer par une couverture de tôle

André nous revint avec un bon résultat de son année scolaire, il avait conservé assez de points pour obtenir une mention honorable avec plusieurs prix. Le 8 Juillet un de ses professeur Mr. l'abbé Antonio Parent venait nous rendre visite; je lui fis faire une excursion de pêche au lac Brulé qui il goûta beaucoup.

Après le Lunch qui fut terminé vers la fin de Juillet je jugeai qu'il était bien temps de renouveller mon automobile déjà pas mal usé et surtout devenu dispendieux à tenir en opération. J'achetai donc une Ford Tudor neuf, et pour l'étrenner j'organisai un voyage dans le Comté de Charlevoix où je voulais revoir St Urbain ma place natale que je n'avais pas revu depuis notre départ en famille en 1905 – soit 24 ans.

Je fis le voyage avec André et mon petit neveu Charles Edouard Villeneuve



Lac Brulé
8 Juillet
1929

Camp general du Club
Moi-même – M. l'abbé Parent – André –



Les deux plus grosses pièces après la pêche du matin

qui passait sa dernière vacance avec sa famille. pour prendre définitivement l'habit des Pères missionnaires du Sacré-Coeur de Giffard a l'automne.

Ce voyage pourtant fait en vitesse nous causa une agréable récréation. Une fois en route nous nous rendimes a St-Hilarion prendre visite a mon oncle Léophe et a mon cousin François Rivard et de là nous continuions Jusqu'a la Malbaie et Pointe-a-Pic. pour revenir après trois



Portrait de ma famille pris sous la verandah de notre villa du moulin a notre retour du Lac Brulé- a l'extrême gauche: Notre Revd. Curé M. J.E. Rivard

Photo de Mr. l'abbé Parent

jours d'une bienfaisante excursion au pays des ancêtres.

Je n'eus pas de peine à me réorganiser pour une nouvelle coupe du même genre à l'automne, encore avec un contrat de 20 000 dormants. Ayant trouvé à vendre un tracteur à Mrs. Jos. D. Vallée de St Casimir et à louer mon autre à Mr. R. Painchaud de Doheny pour un bon prix, je décidai de faire faire mon charroyage par des jobbers à la pièce.

1930 Cette opération fut un vrai succès et j'atteignis le maximum de profits avec cette coupe. La température aidant, mes jobbers de charroyage se faisaient de très bons salaires et avec ce nouveau système j'avais éliminé du coup l'entretien dispendieux des tracteurs et de l'agrès considérable qu'ils nécessitaient.

J'avais obtenu à prix raisonnable un contrat de la Canada Flooring Co. de Montréal pour tous les sous-produits des dormants que j'avais dû auparavant convertir en ouvrage à palais. Il est vrai que je vendais ces derniers beaucoup plus cher mais à tout comparer j'obtenais un meilleur résultat avec la planche à cause de son coût minimum de manufacture. J'avais vendu tous mes gros billots à une Cie de Venise "The Singer Co" de St Jean Iberville à un bon prix sans avoir

la peine de les convertir en bois de sciage.

J'avais un bon débouché pour les bouts que j'expédiais à la Stadacona Box & Lumber Co. de Québec depuis une couple d'années.

En un mot j'avais réussi enfin à atteindre le maximum de rendement avec le minimum de dépenses, en fait d'industrie forestière.

après l'opération du moulin du Lac Brûlé terminée je descendis aux Trois Rivières pour faire un règlement avec la Banque. Le dernier chèque de la Bir Fleming Tie, couvrait toutes les avances de la saison. Et les profits anticipés sur la balance du stock qui me restait: Billots de bois jaune et bois gros, planches de tiès et cepûtes, figuraient un montant suffisant pour réduire ma dette totale sur la Limite Rousseau à dix mille piastres environ. Je remontais chez nous le coeur bien content d'autant de succès que je croyais avoir bien mérité à cause des épreuves subies au cours des années précédentes, quand tout à coup à bord du train qui me portait je me trouvai face à face avec Mr. Wilson Gervais qui revenait d'une promenade de St. Narcisse pour retourner chez lui en Abitibi. Naturellement il fut question de sa terre que je lui avais remis et qu'il n'avait pas encore vendue.

après le succès obtenu dans mes affaires, je n'hésitai pas un seul instant pour donner suite à la promesse

que je lui avais fait en la remettant qui je la rachèterais dès que je me croirais capable. et consentis donc pour le prix de trois mille cinq cent piastres. Le train des Pilles C.P.R. dans lequel nous étions nous laissait à Garneau Jct. où nous avions à attendre autour de trois heures pour reprendre tous deux le même train du C.N.R. moi à destination de chez nous et lui à Hervey Jct. pour l'Abitibi. On était exactement au 16 avril; Comme l'hiver n'avait pas été fort en neige et le printemps précoce. J'appris en débarquant du train à Garneau que les principaux chemins de la région avaient été ouverts le jour même à la circulation des automobiles. Il y avait justement un taxi qui stationnait à la gare. Je le louai pour nous conduire à St Pité sans délai. Il y avait encore bien des bancs de neige et la circulation était plutôt pénible. Toutefois nous eûmes juste le temps suffisant pour passer une promesse de vente devant le notaire Philippe Germain, et nous reprenions tous deux à St Pité, le même train pour lequel nous aurions dû attendre à Garneau Jct.

J'avais bien entendu parler l'automne précédent 1929 d'un formidable krach à la Bourse, mais comme ce genre de spéculation ne

on avait jamais intéressé, je n'y avais pas autrement porté attention croyant sincèrement que seuls ceux qui s'étaient livrés à ces jeux seraient affectés.

La suite devait me prouver que ce voyage dont je revenais aussi optimiste avait été désigné pour marquer le signal de la défaite que devait subir mon industrie et qui n'était autre que la répercussion de l'effondrement de la bourse sur toute l'industrie en général.

D'abord en arrivant chez nous j'avais un ordre qui m'attendait pour faire l'expédition des billots de bois franc. J'en avais à peu près la moitié d'expédié quand soudain je reçus un télégram de cancellation. Je dus décharger trois chars en chargement à part de quatre autres qui me restaient encore à terre. Si j'avais eu affaire directement à la Singer Co. elle-même, j'aurais pu produire une réclamation en dommages, mais comme j'avais affaire à un simple contracteur que je reconnus insolvable par la suite, je dus me résoudre à mon sort.

La Cie Fleming fit de même que la Cie Canada Flooring opérèrent des coupures substantielles sur mes surplus de contrats. Je dus liquider mes croûtes un peu partout à un prix bien inférieur à celui des années précédentes.... Mon moulin qui était resté pas trop en désordre de l'année précédente aurait eu besoin de

réparations, mais comme la coupe était fort restreinte: Env. 100.000 pds d'épinette et 30 000 pds de merisier et ne pouvait justifier une fort. dépense de réparations. Je fis le risque d'entreprendre le sciage comme cela. De plus pour une aussi petite coupe, je ne pus retenir les services de mon ancien scieur qui n'avait pas voulu. et avec raison sacrifier un engagement de quelques mois pour un sciage de trois semaines au plus, et dus me contenter d'une mauvaise main qui m'oublia de donner un demi rendement, eut la malchance de casser le poignet de l'engin, ce qui occasionna un retard de 3 semaines avec une fort dépense.

Bref le sciage coûta tellement cher que les profits escomptés sur le bois de sciage fut tout absorbé par les dépenses sinon davantage.

La terre que j'avais rachetés au printemps de Mr. Gervais me fut encore une source de dépenses considérables. Je ne l'avais pas revue depuis que je l'avais remise et je n'aurais jamais cru qu'elle fut devenue en si peu de temps en un tel état de délabrement.

Le fermier qui l'avait prise en sous durant cet intervalle s'était occupé d'en soutirer les revenus sans se soucier de l'entretenir

Je dus réparer les patisses, les clotures etc. afin de la remettre

en état de production, et me procurai un troupeau pour pouvoir y installer un fermier permanent.

On te reviral alors que je me croyais sauvé définitivement, ce était pas sans me tracasser fortement; mais j'en avais vu bien d'autres alors que ma situation générale était beaucoup plus mauvaise. Aussi j'entendais bien me reprendre à l'automne avec un nouveau contrat de dormants.

André avait fini sa troisième année au Collège de Lévis. J'étais allé le chercher en août et avais amené sa mère pour assister à la distribution des prix. Il en avait décroché 3 pour sa part ce qui prouvait assez qu'il avait obtenu un résultat satisfaisant.

Une disposition d'esprit qui prouve assez que j'entendais bien surmonter la débâcle industrielle, c'est celle qui me fit prendre la détermination de lui faire faire son cours latin.

J'allai le conduire moi-même après les vacances et lui imposai d'autres éléments. Il ne l'entendait pas tout à fait sur ce ton, il aurait beaucoup préféré le cours commercial.

Il se montra réfractaire pour le premier mois, mais finit par se soumettre, autant par esprit d'obéissance que par les sages directives du Directeur Mr. Jardin, et son confesseur, qui avait une grande emprise sur lui Mr. l'Abbé Léopold Roberge.

Le 8 aout de cette année 1930 eut lieu une élection generale fédérale. Le gouvernement libéral alors au pouvoir avec l'Hon. W. Mackenzie King fut renversé par le parti conservateur piloté par l'Hon. R. B. Bennett.

Jusque là le changement d'administration au fédéral avait peu influencé sur mon commerce pour la bonne raison que les contrats que j'avais en à exécuter lors de ces mutations étaient indépendants de l'action directe du Gouvernement. Aussi je ne manquai pas, comme d'habitude d'ailleurs, de manifester hautement en faveur du parti libéral que j'avais toujours appuyé depuis 1911.

Les contrats de dormants que j'exécutais depuis trois ans pour le compte de la Cie C. E. Fleming étaient délivrés aux Chemins de Fer Nationaux propriété du Gouvernement.

Or quand au début de Septembre je m'adressai à la C. E. Fleming Tie pour un contrat, j'eus le désappointement d'apprendre que à cause du changement d'administration qui de on avait pas pu obtenir de contrat et qu'elle n'en obtiendrait probablement pas. On imagine facilement ma grande déception. J'attendis vainement tout le mois de Septembre quand finalement j'appris que le Gouvernement avait décidé de faire faire ses dormants et qu'il

distribuait les contrats par petites tranches aux amis politiques.

Sous prétexte d'accommoder la paroisse autant que moi-même je m'adressai à Arthur Morissette, organisateur conservateur de la paroisse qui voulut bien m'accorder une lettre de recommandation pour m'adresser à l'Organisation Centrale Conservatrice du district de Québec. Le 3 Octobre je formulais donc ma demande dans une lettre redigée au mieux de ma connaissance, mais dans laquelle je ne laissais aucun équivoque quand à l'identité de mon parti et de mes activités politiques, car je n'entendais pas agir en vain et me compromettre pour plus tard. La réponse ne se fit pas attendre longtemps, et le 15 je recevais sous la signature de Thomas Maher, organisateur en chef, une lettre polie dans laquelle il me disait qu'il lui était impossible de se rendre à ma demande.

Le premier Septembre ma femme avait mis au monde une nouvelle fille que l'on fit baptiser sous les prénoms de Marie-Thérèse. Cette petite était la bonté personnifiée. Jamais enfant nous causa aussi peu de trouble, aussi Dieu dans son insondable bonté décida-t-il de la soustraire aux épreuves de la vie et au mois d'août 1902 venait nous l'enlever à jamais, après une dizaine de jours de maladie pour la faire jouir des béatitudes Eternelles.

Je fus bien désappointé de la réponse de Mr. Maher; mais ne me comptai pas encore pour battu. Je décidai de chercher ailleurs pour d'autres contrats.

G. Dr. Strong, gros commerçant de bois de Montréal avait donné un fort contrat de bois de sciage à Théodore Perreault de Dolbeau, qui avait acheté le moulin de Painchaud depuis le début de l'été. Il avait fait couper une grosse quantité de billots autour du Lac Jasketay à une distance variant entre cinq à sept milles du moulin. Il cherchait à donner ce charroyage par contrat. Dès que j'eus vent de cette ouverture je me mis en communication avec Perreault. Il offrait $5 00 par mille pieds. J'hésitai assez longtemps, car avec des tracteurs sur une aussi grande distance je ne prévoyais pas pouvoir réaliser un bénéfice suffisant. Quand un hasard me fit concevoir l'idée de l'entreprendre avec des camions.

Un jour que je descendais aux 3 Rivières, mon frère Romeo qui demeurait à Shawinigan décida de faire route avec moi pour aller offrir ses services comme chauffeur de camion chez J. D. Cormier gros contracteur en transports lourds de toutes sortes et qui possédait à lui seul une quinzaine de gros camions. Je connaissais déjà Cormier pour l'avoir rencontré

plusieurs fois au Club du Lac Brulé dans des expéditions de pêche.

Mon père devait naturellement essuyer un refus, parce que la saison du charroyage était sur le point de cesser avec l'apparition de la neige. Sans le savoir, il m'avait mis en face de cette perspective qui sourit de suite à Cormier, puisque une fois le charroyage d'été fini, il était contraint d'immobiliser ses camions pour l'hiver. Il m'offrit donc de tenter l'expérience si après avoir vu le trajet il jugeait la chose possible. De fait la semaine suivante je l'amenais avec moi faire l'inspection du chemin, qu'il trouva satisfaisant. Je lui fus offris $2.50 du quille pieds pour le seul charroyage, et je me chargeais de la confection du chemin de glace et de son entretien. Sur sa réponse affirmative, je décidai de risquer l'entreprise, et signai le contrat avec Perreault. Toutes choses comptées mon salaire devait me rapporter un bénéfice net de $1.000 à 1200 piastres. C'était bien peu pour faire face à ma situation mais c'était mieux que rien.

1931 Quand mon chemin fut terminé et que je crus le ornement propice pour commencer le charroyage, on était aux premiers jours de Janvier, j'avisai Cormier de monter ses camions.

J'habitais de faire mes affaires à la bonne franquette et sans papiers avec mes robes fourrures de chez nous. Je n'avais pas pensé plus long et

J'avais cru en la bonne foi de Cormier, quant aux conditions que nous avions arrêté ensemble après l'inspection du chemin. Je dis qu'il eut mis ses camions en marche, et qu'il eut fait quelques voyages d'essai, qui furent pourtant satisfaisants, pour ses début, j'imaginai, en véritable homme d'affaires habitué aux intrigues et à la mauvaise foi des hommes, que une fois engagé à la fièle dans ce charroyage, je serais peut être porté à lui négliger l'entretien du chemin été.

Il me connaissait bien mal car j'étais le premier à faire cette expérience dans nos parages et j'attachais une grande importance pour l'avenir dans la réussite de cet essai.

Il ne voulut cependant pas prendre de risque, malgré mes protestations, et on imposa, sous peine de s'en retourner, un taux fixe de $15.00 par jour par camion.

Le prix n'était pas excessif, mais il changeait tous mes calculs; Et au temps où nous étions rendus je ne pouvais plus reculer. Il fut plus prudent que moi et me fit signer un bon contrat qui me mettrait dans l'impossibilité de reculer ce nouvel engagement.

Si le père était resté lui-même en charge de la direction de ses camions, le résultat aurait été tout autre, mais il laissa son fils Edgar

Jeune homme de 17 ans a la tête de la direction des 4 voitures venues pour faire l'ouvrage. Ce jeune homme, comme bien d'autres du même âge hélas! se posa carrément en obstacle au bon fonctionnement de l'entreprise.

Il était assuré de $60.00 par jour et paraissait se soucier de faire le moins d'ouvrage possible et de tout casser pour nous montrer sa dignité quand j'avais le malheur de lui faire quelques remarques. Le chargement qui fut bien administré, eut pu se faire dans le temps de la durée des gros froids; n'était fait qu'au trois quarts quand le chemin de glace commença de ramollir et devenir impropre a la circulation des camions.

Sur le rapport de son fils, Cormier rappela ses camions, et nous dûmes faire le transport du reste des billots avec les tracteurs et les chevaux.

A la fin des opérations au lieu d'arriver avec un surplus de $1000.00 a $1200.00 comme prévu, c'est moi qui dus signer un billet de déficit de $1300.00 a Perreault.

Je n'avais pas le coeur bien gai quand je descendis a Ste Anne de la Pérade pour rendre compte de mon insuccès a Mr. Auguste Baribeau. et ce qui fut pis, j'étais arrivé pour voir ginguer de cent piastres sur mes affaires du Lac aux Sables. Il me fallait donc sous peine d'avoir des frais, obtenir au moins un

mille piastres pour étouffer les plus grosses réclamations. Mr. Baribeau fut très généreux, mais plutôt par sympathie, ce dont je lui dois un témoignage de reconnaissance, il m'accorda les $1.000 cs, mais il voyait ma situation beaucoup mieux que moi-même, parce qu'versé en affaires depuis longtemps, il prévoyait la permanence du désarroi économique dans lequel le monde venait de s'engager; aussi il ne manqua pas de profiter de l'occasion pour m'accoutumer à l'idée d'une liquidation prochaine.

Cette solution que je m'étais déshabitué d'envisager depuis 1927, me frappa un dur coup. Aussi je protestai avec énergie, jurant qu'il me serait possible d'attraper quelques nouveaux contrats pour me reprendre au cours de l'été.

Je ne fus pas lent à remettre les mille piastres que Mr. Baribeau m'avait prêtés; aussitôt que je fus descendu de Doheny avec mon bagage, j'avais, en vue d'économie, congédié mon fermier M. Joseph Durocher, et transporté ma famille sur ma terre. Ma maison du village étant restée vacante, mon beau-frère me dit un jour qu'il croyait en avoir trouvé un acheteur dans la personne de Arthur Gervais.

En effet le 15 Juin je passais un contrat de vente dont je transportai le produit entier de deux mille piastres

à Mr. Baribeau ; il touchait $1000 en remboursement de mon emprunt et tout $1000 par versements seraient appliqués sur ma dette.

C'est en vain que j'essayai tout été de chercher des ouvertures pour un contrat quelconque, je ne trouvai rien qui me parut satisfaisant pour améliorer ma situation, et le 15 Septembre, je devais de par la force des circonstances me rendre au bureau du Protonotaire de la Cour Supérieure aux Trois-Rivières : Mrs. Provencher, pour faire cession de mes biens au bénéfice de mes créanciers.

Je venais d'atteindre depuis juste 15 jours ma 43ème année d'existence.

Cette date marque le dénouement tragique de ma carrière industrielle.

Cette partie mouvementée de ma vie, de même que mon accession à un niveau social qui dépasse en endurance le commun des mortels, eussent été suffisants pour en motiver le récit, mais ce dernier serait d'une valeur éducative bien pauvre en l'arrêtant ainsi sans établir en parallèle le récit de ma vie morale. C'est de cette dernière seulement que nous pourrons tirer les sages conclusions propres à l'orientation de l'avenir tant familial que National.

Lorsque j'ai fait preuve d'une énergie extraordinaire pour combattre tous les ennemis matériels qui se dressèrent sur ma route, vous

verrez par ce qui va suivre que ces ennemis matériels furent bien peu de chose comparés aux ennemis moraux que je laissai cramponner à ma personne durant mes années de jeunesse et qui furent la nicotine et l'alcool.

Les premiers quoique vindicatifs et belliqueux ne furent ennemis que pour un temps, tandis que les derniers le furent toujours, c'est-à-dire de tous les instants, le jour comme la nuit, au travail comme au repos, l'hiver comme l'été, dans la joie comme dans l'adversité en un mot partout et je ne crains pas d'affirmer d'avance, comme d'ailleurs j'y reviendrai dans la conclusion que c'est à eux seuls que l'on doit imputer la véritable cause de mon insuccès.

Les ravages de la nicotine me furent surtout funestes au début de ma vie. Vous avez vu quel rôle cet ennemi a joué dans ma vie collégiale - au point de me faire manquer mon institution. S'il ne fut pas aussi nocif plus tard, quand je me lançai à mon compte dans la vie, il en fut pas moins très offensif en réduisant considérablement ma résistance au travail. Sans être aussi abrutissant que l'alcool, que de matins ne me suis-je pas levé tout étourdi "la tête grosse et la gueule sûre"

comme on dit dans le langage de chantier, pour avoir trop fumé durant les longues soirées de la veille, soit au travail de bureau, soit en compagnie de clients.

C'est cet état léthargique qui vous tient au lit comme mort le matin et vous fait souvent dépasser l'heure du réveil, et qui en même temps provoque la perte de l'appétit, vous donne bien triste mine pour envisager une grosse journée de travail, surtout si de ce travail doit résulter l'efficacité d'une quarantaine de mains-d'œuvres commis à vos soins.

Si vous ajoutez à cela la dépense du tabac, pipes et allumettes, retards à sorties en maintes occasions journalières sous le prétexte de fumer une touche, encombrement des sacs de voyage, des poches d'habit, trous percés aux vêtements par une malencontreuse étincelle de tabac, sans compter les regards aigres-doux de la maîtresse de céans pour les petits dépôts de cendre sur les prélarts ou ailleurs, vous en arrivez à un bilan de méfaits assez considérables quand vous multipliez tous ces méfaits d'une vie active de 20-30 ou 40 ans par 365 jours par année.

Et si à ces méfaits d'ordre purement matériel vous ajoutez ceux d'ordre moral, tels que : obscurcissement de la mémoire

amollissement de la volonté; Vous admettrez qu'on est en présence d'un ennemi-type qui mérite d'être combattu avec acharnement surtout dans ses débuts, parce que le fumeur en faisant un usage quotidien du tabac ne tarde pas à créer en lui une seconde nature dont il ne peut que difficilement se débarrasser, et même s'il y réussit il reste toujours avec la tentation qui sans être aussi préjudiciable, n'en reste pas moins un boulet fort ennuyeux à traîner pour le reste de la vie.

Je ne crois pas que seul, cet ennemi eusse réussi à me soumettre, mais à cause de l'amollissement de la volonté, il ne fut pas étranger à l'évolution de l'autre ennemi infiniment plus nocif et dont le bilan pourrait assumer 90 % des misères humaines. Vous l'avez reconnu, je vais vous parler de l'alcool.

Mes débuts dans ce caprice datent à peu près du même temps de celui du tabac.

Mon père était un homme tempérant et je ne me rappelle pas l'avoir jamais vu tant soit peu ivre, encore moins ivre. Mais comme à ce temps l'accès de la boisson était très facile, à cause de son bas prix (2$ le gallon je crois) il y en avait toujours à la maison. Outre le wisky dont mon père allait faire

provision a tous les automnes à Québec, il fabriquait à la maison annuellement un quart de 40 gallons de vin de fruits sauvages qui abondait dans nos parages. Cela faisait une provision respectable qui montre de la consommation domestique très restreinte de mon père et de ma mère, servait à faire les honneurs de la maison quand nous avions de la visite et surtout pour le temps des fêtes. J'étais bien jeune quand j'y goutai pour la première fois puisque ma mémoire se refuse à localiser cet événement; mais ce dont je me souviens bien, c'est que ma prédilection premières fut pour le vin. Il y en avait presque toujours une bouteille dans le coin de la commode dans la chambre à coucher de mes parents, et je me rappelle y être allé assez souvent y tremper mes lèvres en cachette, non pas pour la griserie que je connus seulement plus tard, mais simplement pour le goût que j'aimais, tout comme si j'allais aller voler un bonbon.

Vers l'âge de 10 à 11 ans, les dernières années avant de partir pour le Séminaire, je me rappelle bien que dans le temps des fêtes je goutais avidement le petit verre de vin de la ronde quand on recevait chez nous, et assez souvent le petit verre de "caribou" quand on allait en visite ailleurs.

Une fois rendu au Séminaire je n'eus guère l'occasion d'y goûter

que dans le temps des fêtes, chez mon oncle Cléophe qui était un fidèle observateur de la coutume "des politesses" comme partout ailleurs. J'observais la ronde, et ne manquais pas de faire honneur à mon tour comme tous les autres.

Je faisais de même durant les vacances à la maison, ainsi que durant les années où je pris des cours privés du Dr. Lamarche et de Mr le Curé Girard. Je goutai plus particulièrement une certaine promenade que nous fîmes au jour de l'an de 1904 chez mon oncle Eustache Lamarche à St Hilarion. Mon oncle avait réduit d'avance sa provision de potiskey blanc dans des bouteilles et les avait caché sous le foin dans le fond de la grange. Mon petit cousin Joseph, de mon âge, qui connaissait la cachette m'amena avec lui, et nous en prîmes suffisamment pour nous griser à peu près dès le premier coup, et ainsi durant les 2 ou 3 jours que dura notre promenade.

Mon oncle qui n'eut pourtant pas l'air d'avoir vent de notre manigance durant l'air enjoué et gaillard qu'il ne nous avait pas connu précédemment, j'avais toujours montré un caractère plutôt tranquille et timide surtout en visite, se permit cette réflexion, avant notre départ, devant

ma mère toute scandalisée.

"Il a bien changé ton Joseph, vous perdez votre temps de le faire instruire pour faire un prêtre, il en sera jamais un." Ces remarques ne trouvèrent pas d'écho chez ma mère. Mais chez moi, on voit jusqu'à quel point elles frappèrent mon imagination pour rester aussi vivantes dans mon esprit après un aussi long intervalle. Sans doute parce qu'elles donnaient une forme à l'imprécision éclose déjà depuis longtemps dans mon cerveau et qui hélas! devaient se traduire en réalité beaucoup plus tôt que nous nous y attendions à ce moment.

C'est encore au cours de cette même année que de complice avec un ami: Elie Fortin je volai un petit flacon de "gin" chez un de nos locataires, Chs. Talbot en passant par la trappe de la cave. Etant donné ma très capacité d'absorption encore très restreinte, cela nous avait pris plusieurs jours à le déguster et en y ajoutant de l'eau.

Un peu plus tard ce fut avec le même ami que nous nous faisions monter de Baie St. Paul une bouteille de "Rye Whisky" pour le prix de 35 centins, par le postillon Thaddée Tremblay irlandais avéré et que l'on devine peu scrupuleux pour apporter ainsi de la boisson à des enfants. Mon ami avait à peine un an de plus que moi.

Nous renouvelâmes cet exploit

une autre fois dans la procession de la Fête-Dieu. alors que cela nous prit toute une après-midi pour aller chercher une charge de balises pour la décoration du reposoir. Et à part ces absorptions spéciales, je ne négligeais pas le trempage de lèvres dans la bouteille du coin de la commode, trempage que je prolongeais beaucoup plus que dans les débuts.

Sans aucunement me déranger de peur de donner l'éveil à ma mère. J'en avais déjà assez absorbé pour connaître l'effet de l'alcool qui me plaisait beaucoup. Et c'est dans ces dispositions que l'année suivante, mon père décida de transporter nos pénates à Québec.

Avec le déménagement la bouteille avait disparu de derrière la commode, étant donné mon faible salaire chez P. Lopez, je fus, sauf peut-être pour quelques verres de bière à la bar du coin forcément tempérant durant cette courte période. C'est donc durant mon séjour au service de Misaël Pipandeau, comme on l'a vu au début que je devins véritablement alcoolique. Mon séjour au magasin de mon père, à mon arrivée à Québec au bas de la côte Lasalle ne fut pas pour améliorer la situation.

Comme on l'a déjà vu à la page 46, quand le petit dieu Cupidon fit son apparition dans la personne de la petite Marie, je compris la nécessité

d'une réaction, mais je la fis de par la force des événements et dans un but purement matériel qui n'était autre que la réalisation de mes desseins matrimoniaux. Aussi je me laissai entraîner dans maintes occasions avec des compagnons de travail soit dans des buvettes clandestines, soit au retour de périodes de travail, mais ces occasions se faisaient plutôt rares, et je me gardais bien de dépasser une certaine mesure d'absorption afin que rien ne transpire aux oreilles de ma future belle-mère.

J'étais encore bien loin de l'idée de la nécessité de rompre avec ce vice puisque pour me marier j'avais acheté une caisse complète (12 flacons) de gin du Tupet". J'en fis cependant un usage très modéré, car j'étais tellement peureux de mon mariage que ma passion fut momentanément subordonnée à l'amour.

Notre lune de miel dura pour ainsi dire jusqu'à l'automne 1912 - Il est vrai que je ne manquai pas une occasion de m'esquiver: entre autre, les trois jours que dura notre voyage à Chicoutimi comme délégué de l'Union St Joseph. Grâce à la complaisance du patron de l'hôtel Terminus où nous logions, et à l'amabilité d'un co-délégué Mr. Emile Bernier qui partageait en tous points mes goûts alcooliques je me tins pour ainsi dire entre 2

vivre pour toute la durée du voyage.

La naissance du petit Jean Baptiste fut aussi le prétexte d'une petite fête, et quelques autres occasions plutôt rares puisque mon travail manuel sur ma terre de même que mes moyens pécuniers ne me permettaient pas des récréations bien prolongées.

Mais toutes ces beuveries étaient plus que suffisantes pour entretenir la flamme bien vivante de l'alcoolisme dans mon organisme, et c'est avec les meilleures dispositions pour l'épanouissement de mon vice que j'entrai au service de la Compagnie Minière du Lac aux Sables à l'automne 1912.

Cette date tout en marquant la fin de ma lune de miel, marqua avec le début de mon alcoolisme proprement dit, le commencement du calvaire de mon épouse.

Les titulaires de la Cie Minière que j'ai déjà connus n'en étaient pas à leur début dans l'exploitation et leur premier soin dès qu'ils touchaient quelque argent, fut d'approvisionner le bureau de ce qu'ils appelaient du "graissage" en affaires. De mon côté l'apprentissage n'était plus à faire; je leur tenais admirablement tête. J'étais bâti avec un physique endurci par le travail manuel, de sorte que je faisais leur travail d'ailleurs très facile, tout en absorbant des quantités respectables d'alcool, et une

fois la journée de travail terminée, nous prolongions nos veillées souvent très tard et ma femme connut pour les premières fois l'horreur de me voir revenir fort tard et fort ivre.

Cela n'arrivait pas nécessairement tous les jours à cause du manque de fonds surtout durant le dernier mois, mais encore de reste pour donner un nouvel essor à mon vice qui devait s'ancrer davantage dans ma vie puisque je n'avais plus d'obstruction morale assez forte pour modérer mes arrêts, et qu'à partir de cet hiver néfaste je conçus le projet de cesser de gagner ma vie par mon seul travail physique que je jugeais trop dur pour mes mains fines. Les conditions économiques aidant, je vis le succès toujours grandissant sourire à mes projets.

La vente très profitable de ma terre, mes débuts très avantageux dans l'industrie du bois dur, me firent croire que j'avais fini agi.

Mon séjour à la Cie Minière qui aurait dû me faire comprendre les dangers de l'usage de l'alcool, cause principale de leur déconfiture, m'avait au contraire convaincu de sa nécessité, et je buvais toujours de plus en plus profitant de toutes les occasions, et quoique elles fussent déjà suffisamment nombreuses à ce temps, je ne me faisais pas de scrupules pour en forger quand je voyais

qui elles ne venaient pas assez vite.

Durant les hivers 1914-15 et 15-16 que j'opérai le moulin de Blais-siding tout près de Percy Jct. ou l'Hôtel Savoyarde tenait un débit clandestin de boisson. Ingénieux à par ouverte, On devine que recevant ma malle par le bureau de poste de Percy Jct. j'y allais souvent mailer des lettres insignifiantes toujours avec l'arrière pensée de prendre un verre quand ce n'était pas de m'apporter un flacon; aussi il aurait été bien difficile de compter les soirs ou je me coquelais gris pour ne pas dire tout à fait ivre.

Mes voyagements aux séances du Conseil à 5 milles du moulin me paraissaient trop pénibles au gros froid, en petite voiture et motivaient encore l'achat d'un flacon.

Les occasions devinrent évidemment plus rares une fois mon moulin transporté au Lac aux Sables mais on devine bien que avec des préliminaires aussi bien ancrés dans ma nature, je ne devais pas laisser souffrir ma soif pour si peu. Je m'associais à service de tiers, quand je n'allais pas moi-même faire ma provision d'alcool à Percy Jct. ou en ville, sous les plus sérieux comme sous les plus futiles prétextes.

Vint ensuite mon accession à la mairie au début de l'année 19, j'avais déjà suffisamment connu

l'agissement des élections, tant fédérales que provinciales pour savoir qu'elles ne se faisaient pas sans "graissage".

Sans pouvoir l'arrêter pensai de corruption électorale. Je n'ignorais pas que le comité le plus acharné était toujours celui qui était le mieux approvisionné. Et encore je ne m'attachai pas autant à ces considérations qui à l'excellent prétexte que cette unique occasion m'offrait de flatter mon propre palais.

Aussi pour toute la période qui dura entre la première élection et plus tard une procession de canistres qui se succédaient aussi rapidement qu'elles se le devaient à y faire honneur.

Tout en faisant mon ouvrage tant bien que mal, je pensais toujours de plus en plus, et jamais il ne venait à l'idée que ce capricieux viendrait à me jouer de mauvais tours, tant j'étais convaincu de la nécessité du "graissage" dans les affaires. Tant il est vrai que la première conséquence néfaste du péché réside dans l'obscurcissement de l'intelligence.

Le premier échec que j'eus à subir fut la demande de dissolution de société par mon frère Adjutor.

Evidemment, comme il est dit à la page 137, la mienne, du bois de cette saison fournissait le mobile d'une

telle demande, mais le motif vrai comme je l'ai su plus tard par mon père était qu'on augurait une catastrophe prochaine du fait de l'accroissement alarmant de mon insolence.

L'avenir devait leur donner raison comme on le verra par mon dénouement final.

(Ma nomination comme membre du Club du Lac Brulé au début de l'année 1919 ne fut pas de nature à apporter un correctif à la situation.

Les membres titulaires du Club au nombre de 25 tous des Trois-Rivières quand ils venaient à tour de rôle faire leurs excursions de pêche apportaient toujours une provision considérable de boissons assorties. A cause des nombreux services que je leur rendais, soit pour les traverser le lac en moto car le chemin du Nord du lac n'était pas encore construit à ce temps, soit dans l'administration des droits du Club sur leur terrain du Lac Brulé ils se montraient très généreux pour moi, et m'offraient de copieuses libations que je n'avais garde de refuser et qui presque toujours étaient le prélude d'une nouvelle saoulerie.

Toujours est-il que cet été j'atteignis le paroxisme de l'insolence, puisque mon père qui n'avait jamais ouvert la bouche jusque là, profita de l'occasion d'une course en canot tous deux sur le Lac, au cours du mois d'août,

pour me conseiller bien timidement de mettre un frein à mon vice, qui à mes yeux n'était pas pire que d'habitude mais à ses yeux et aux yeux de tout le monde, était devenu intolérable. Il m'avisait en plus que si je ne cessais pas, mon vice me jouerait inévitablement de mauvais tours.

Cet avertissement formulé sur un ton que je devinai très pénible me toucha profondément, mais fut bien loin de me convaincre. Tout au plus me valut-il un répos d'une quinzaine de jours et je recommençai comme de plus belle à la première occasion. J'aurais dû cependant écouter ce sage avertissement dont je ne devais pas tarder à faire la triste expérience.

Afin de n'avoir rien à déplorer de fâcheux dans les voyages d'affaires très fréquents que je faisais à Québec, j'avais de prendre de la boisson à mon arrivée en ville tant que mes affaires n'étaient pas toutes terminées, et c'est alors seulement que j'entamais la provision de boisson que je faisais assez copieuse pour le trajet de retour.

Or dans les premiers jours de septembre, peu de temps après l'avertissement de mon père, j'étais descendu à Québec. Une fois mes affaires terminées, comme d'habitude je me mis à prendre le coup, or il arriva que soit indisposition, ou soif trop

violente, je devins passablement ivre; Et ayant fait la rencontre d'une ancienne connaissance qui était devenu agent vendeur d'autos. Je m'éveillai le lendemain matin chez les parents de mon ami, propriétaire de ma Gray-Dort.

J'avais payé de ma signature la somme de $1410.00. Cette impression d'éveil fut très mauvaise, ayant les cheveux ébouriffés. Je ne fus supporter longtemps ce cauchemar. J'eus crû faire de me procurer un bon stock de liqueurs pour me préparer à l'apprivoisement chez nous avec mes automobiles, chose pas du tout premeditée et complètement inattendue. J'amenai avec moi cet agent du nom de Bélanger pour me montrer à conduire, et aussi à titre d'agent sollicitateur, car j'avais fait la langue, on devait tenter de terminer le marché qu'une fois rendu à la maison. Mon père se refusa carrément à l'achat de la machine. Par respect pour son vieil âge et ses bons conseils, je la renvoyai avec Bélanger tout comme si je ne l'avais pas achetée, me réservant ainsi un intervalle pour préparer mon entourage à admettre la vérité.

Une fois revenu à mon bon sens je réalisai nettement la folie de cette action causée par l'alcool; Et c'est avec un esprit fin préparé par le remords de cet événement que

J'entrai dans une retraite paroissiale qui nous fut prêchée vers la fin de Sept. par l'abbé Dion.

Nous avions déjà eu de ces retraites auparavant, mais à cause de l'ambiance créée par l'usage général de l'alcool en toutes circonstances et par tout le monde, j'en étais jusque là montré réfractaire à toute idée de tempérance.

La parole oratoire de ce nouveau prédicateur captiva d'abord mon attention. Je suivis avidement tous les exercices de la retraite, et au dernier je pris fermement la croix de tempérance avec la résolution bien arrêtée de cesser à jamais tout usage d'alcool.

Je tins ma promesse jusqu'au printemps de l'année suivante 1920 alors que nous frappa, au début de mois de Mars, la grippe espagnole dont mon père mourut. Durant ma convalescence, le Dr Gaboury qui vint me faire quelques visites me suggéra que l'usage modéré du vin serait propice à un plus prompt recouvrement de mes forces. Il ne m'en fallait pas davantage pour oublier mes résolutions de tempérance et cette consommation de vin fut le signal d'une nouvelle période d'ivrognerie peut-être pire que la précédente, car cette fois-ci, ce ne fut plus une consommation périodique comme auparavant, mais permanente: d'autant plus que toutes

les circonstances se prêtèrent à favoriser ma passion.

Vers le mois de Mai mon oncle Xavier Lavoie qui avait perdu sa place d'opérateur à St Prosper dans la tempête du 5 Mars, était venu acheter l'hôtel Lepêtre voisine du moulin.

Ma tante réalisant que les profits de la pension étaient insuffisants se mit à vendre de la bière à par ouverte. C'était facile à trafiquer parce que cette année alors que la loi Scott fut appliquée, période transitoire qui précéda la mise en vigueur de la Commission des Liqueurs, les vendeurs clandestins pouvaient s'abriller sous la libelle de tempérance. J'étais son neveu, Je payais bien j'eus donc l'avantage d'en boire et j'en bus hors de raison.

Cette reprise d'ivrogneries me fit oublier davantage les sages recommandations de mon père de l'éloigner de la bière d'achats que l'on sait.

Je n'avais pas encore recommencé à boire lorsque Je fis le premier. Mon frère Roméo en allant se placer sur sa terre du Lac Huron 3 ou 4 ans auparavant avait agi dans le but d'éviter la conscription dont durent subir vers 1917 les jeunes mariés sans enfants. Une fois le danger disparu avec la fin de la guerre, il avait eu raison d'agir de vendre cette terre.

trop petite pour une famille j'étais encore convalescent lorsqu'il vint me proposer de le sortir de cette situation. Etant donné que cette terre contenait une superficie d'une centaine d'acres en forêt pouvant devenir utilisable plus tard pour mon industrie, je consentis à l'acheter pour le prix de $2000.00 prix coûtant. Aussitôt sa terre vendue il ramena sa famille au village et s'engagea lui-même pour monter à la drave.

Avant de partir il me chargea de lui acheter la terre de Wilson Gervais si ce dernier se décidait de la mettre définitivement en vente pour s'en aller dans l'Abitibi.

C'est ici que commence l'erreur dans laquelle je donnai pour tout le reste de l'été, car à partir de ce moment j'avais commencé l'usage du vin. Si j'avais eu le libre usage de mes sens je n'aurais pas agi ainsi, sans plus de garantie de la part de mon frère.

Ce dernier étant trop éloigné pour le faire venir pour le contrat, j'avais contracté l'achat à mon nom, et quand il revint de la drave, plutôt que d'accepter le marché que lui-même m'avait inspiré, il acheta à beaucoup meilleur marché, quoique de moindre qualité, la terre de Joseph Bédard un peu plus éloignée, mais dans le même rang que celle de Gervais.

En complétant l'achat de sa terre du Lac Buron et celle de Gervais

Je m'étais embarqué du coup une dette de $8.500 cts.

L'achat du terrain de ma cour à bois de Cps. Isemblay pour le prix de $700 cts fut plus justifiable parce que j'avais besoin d'agrandissement, mais j'aurais pu tout aussi bien louer ce même terrain qui ne m'aurait certainement pas coûté plus que l'intérêt du montant sans m'embarrasser de la dette.

Si encore mon erreur se fut limité à ces seuls achats j'aurais certainement pu en sortir sans encombre, mais le clou de cette extravagance fut l'achat à la somme des limites à Bois de J.A. Rousseau pour le prix de $22.000 et les 3 lots de Pierre Villeneuve pour $1.000 cts.

Evidemment j'avais une raison plausible de faire ces acquisitions. Je voyais un avantage incontestable d'acheter ces limites pour agir en maître dans l'exploitation plutôt que d'acheter des droits de coupe qu'il m'aurait fallu d'abord payer fort cher, et puis embarrassé des surveillants et mesureurs des propriétaires toujours intéressés pour leur patron et peu enclins à nous accorder justice. Quitte en outre à se voir refuser le droit de coupe, une année ou il se serait présenté quelque contrat avantageux

a remplir. Encore un autre motif qui justifiait l'achat était que les droits de coupe durant ces années était de $7.00 du mille pieds (prix que je payai à la Cie Price pour la coupe de Ste Adelphe 2 ans plus tard malgré la chute des prix du bois) Or il ne fallait que trois millions de pieds pour couvrir le prix de vente, et d'après l'exploration que j'en avais faite moi-même j'avais constaté la présence d'au moins cinq millions de pds. sur la limite (chiffre amplement justifié par les opérations subséquentes) Et l'achat des 3 lots de Pierre Villeneuve pour les mêmes raisons et dans les mêmes proportions.

Evidemment le manque d'expérience n'était pour quelque chose dans cette manière d'agir, car il ne m'avait pas encore été donné de connaître la fragilité des contrats de bois de sciage, et je ne croyais amplement protégé pour la coupe de cet même été sur laquelle je comptais bien aussi réaliser un profit d'une quarantaine de mille piastres comme on l'a vu au Chapitre 1920. Mais l'alcool me fit perdre ce sens de l'équilibre que la plus élémentaire prudence nous enseigne par ce vulgaire proverbe "Qu'il faut toujours mieux attendre l'arrivée du veau avant de faire la corde pour l'attacher" ce qui aurait dû se

Traduire pour moi: Qu'il eut mieux valu attendre la liquidation complète de mon stock de bois de sciage avant de faire ces achats qui ne pressaient nullement, et que j'aurais pu faire beaucoup plus avantageusement dans la suite, par rapport à la baisse du bois et le ralentissement général des affaires pour les deux hivers qui suivirent.

Toujours que les affaires ayant commencé à ralentir à l'automne et l'argent étant devenu plus rare, je fus forcément obligé de ralentir la consommation de bière.

Je ne me rappelle pas trop si ce fut au cours de l'hiver ou l'été suivant, l'abbé Ed. Lavergne vint nous prêcher une retraite de tempérance. Je décidai encore fermement de renouveller mes promesses d'abstinence totale. Je les observai fidèlement jusqu'à ce que je prise mon chantier de St Adolphe à l'automne 1922.

Là encore une nouvelle occasion s'amena à laquelle je ne pus résister. Je repris encore à boire périodiquement d'une manière moins violente, car l'opération était assez difficile à partir avec tous des étrangers.

Mais à jouer avec le feu on finit toujours par se brûler, je ne tardai pas à reprendre mes anciennes habitudes quoique je me surveillai davantage et à périodes plus éloignées

Je dus cependant rester durant un
avertissement que je jugeai surnaturel
à l'automne 1934 peu de temps après
l'ouverture de mes opérations du Lac Chat.

Etant un jour parti de chez nous
par le train du soir en destination
de Lac Chat, j'avais conçu le projet
d'aller en approvisionner de poisson à la
Truite pour redescendre à mon chantier
le lendemain matin. Le train arrivait
à la Truite vers 1 hr. a.m. et je devais
reprendre le train de 5 hrs le même
matin. J'eus le malheur de prendre
quelques consommations et m'endormis
profondément. Quand je m'éveillai
le train était passé depuis longtemps.

N'ayant rien autre chose à faire
en attendant le prochain train, je
pris toute la journée, jusqu'à perdre la
notion de l'existence. Je fus trois
jours dans cet état.

Personne ne me savait à cet en-
droit. Mes hommes du Lac Chat
me pensaient encore au Lac aux Sables
et ma femme me croyait rendu au
Lac Chat de sorte qu'aucuns n'étaient
intéressés à me chercher.

Le troisième matin en m'éveillant
très affaibli et pouvant à peine me
tenir sur mes jambes, j'eus comme
le pressentiment qu'un malheur
planait au dessus de ma tête.

Au lieu de m'abasourdir comme
d'habitude je me précautionnai de
quelques bouteilles de bière afin de

me dépêcher pour pouvoir faire le trajet et je prenais le train directement pour chez nous quoique je fusse attendu impatiemment au Lac Chat.

J'arrivai à temps. La terrible maladie du croup était entrée dans la maison dès mon départ. Trois en étaient atteints. Le petit Jean-Marie était presque mourant. Ma femme était changée comme une morte, épuisée qu'elle était par les veilles et l'inquiétude. Quoique en présence de sa mère et de sa sœur, en voyant dans quel état d'abattement j'étais, elle ne put s'empêcher de verser quelques larmes significatives.

Mon petit Jean-Marie, qui jusque-là avait été inconscient, eut comme une vision en m'apercevant. Dans un suprême effort, qui il fit pour se soulever de son petit lit, et me fixant bien dans les yeux en me tendant les bras, il me dit dans un râle que je crus être le dernier "Petit papa que je suis content de te voir" et il retombait de nouveau sur son oreiller, mort inconscient.

Un tel spectacle me fit frémir jusque au os. Ne pouvant résister à une telle émotion je m'enfonçais en trombe dans ma chambre, et étouffant mes sanglots. Je me jetai à genoux. Dans une prière ardente je refis à Dieu mes promesses d'autrefois, et en invitant tout à coup je résolus d'essayer de sauver

mon enfant.

A ce moment, nous ne savions pas encore que c'était du croup qui était atteints nos petits, dont deux n'étaient qu'au début. Le Dr. Filion que ma femme avait appelé la veille n'avait pas reconnu les symptômes de cette maladie, et avait diagnostiqué un simple mal de gorge. Comme par une intervention Providentielle, répondant à ma prière, en sortant de ma chambre je me trouvai face à face avec le Dr Lavary de Pont Rouge, inspecteur provincial d'hygiène. Il aurait bien pu passer tout droit car il n'avait aucun motif sérieux d'arrêter; il venait tout simplement rendre visite à l'ex-maire, car je l'avais connu étant de passage dans notre paroisse pour remplir la mission habituelle de rapporter à ses fonctions.

Après les salutations d'usage qui ont l'imagine furent faites en vitesse, je m'empressai de l'amener au chevet de mon petit malade. Il constata de suite la gravité et le progrès de la maladie du croup. Comme il n'était pas médecin praticant il n'avait évidemment pas de serum antidiphtérique et comme nous n'avions pas de médecin dans la paroisse il conclua qu'il était inutile d'en mander un des paroisses voisines parce que la maladie était trop avancée. Il estimait qu'au plus a dix heures la durée de vie chez le

petit alors que le serum n'était dû de faire son effet que douze heures après l'injection! Cette révélation me sauta au coeur à le faire rompre et sautant sur le téléphone. J'appelai à toute vitesse les médecins environnants. Filion de Notre Dame n'avait pas de serum, Coté de St Elbar et Bordelais de St Thècle non plus. Je commençais à désespérer quand j'en trouvai chez Grégoire, jeune médecin également de St Thècle. Je lui donnai ordre de monter sur un temps de bolide je me rendais responsable des conséquences. En effet la distance de 9 milles qui sépare les 2 paroisses fut franchie dans pas plus d'un quart d'heure.

Les deux médecins furent d'accord sur l'état avancé de la maladie. La seule chance qui restait et encore bien petite était une double injection de gros calibre. Mort pour mort il fallait tenter l'impossible. Personne ne pouvait deviner le bouleversement de mon être et la prière ardente de mon coeur. Je saisis le petit et le dépouillant de son vêtement, je le tins pour l'opération. Les deux injections qui furent faites entre les deux épaules, après la dernière on fut presque obligé de pratiquer la respiration artificielle pour lui rendre le souffle. Il était exactement midi. Deux autres injections ordinaires furent données aux deux autres petits malades.

après les salutations d'usage les 2 médecins nous quittaient. La porte était à peine refermée que j'allai casser en cachette les deux bouteilles de bière que j'avais encore.

Ce fut une journée angoissante où on attendait l'heure de la mort d'une minute à l'autre. Dès neuf heures du soir tout semblait fini, les yeux à la renverse, on n'entendait plus qu'un râle entrecoupé à peine perceptible. Je ne pouvais plus résister en aucune posture. J'arpentais la maison de long en large, tantôt me cachant quelques minutes pour donner libre cours à mon chagrin, tantôt penché sur le lit, épiant les mouvements du petit.

Les docteurs avaient limité à dix heures l'action du sérum à cause de la double injection de gros calibre. Donc à 10 h. p. m. il y aurait changement: ou la mort ou la guérison. Comme ces minutes de la dernière heure furent longues et angoissantes! Enfin à dix heures précises on commença à constater du changement. Le souffle devenait plus prononcé et plus facile, de minute en minute le progrès ~~du souffle~~ s'opérait plus apparent, un sommeil réparateur faisait place à l'agonie. Une demi heure était à peine écoulée que le petit dormait déjà un doux sommeil.

Il était sauvé..... Quel acte de reconnaissance j'adressai à Dieu, et

comme j'allais être fidèle à ma nouvelle promesse. En effet je cessai complètement l'usage de l'alcool. Mais que d'efforts dus-je déployer pour persévérer. J'étais pris au lac Chat pour toute une année parmi une bande d'ivrognes avec un débit clandestin à un demi mille du moulin. En plus la malchance s'était acharné à mes pas du commencement jusqu'à la fin.

Ce fut au cours de cette année comme on a vu précédemment que ma femme devint atteinte de neurasthénie. La cause matérielle et apparente de cette dépression nerveuse semblait bien résider dans l'accouchement de la petite Lucille. Mais le chagrin causé par ma conduite joint à sa résistance héroïque pour le dissimuler ne fut pas étranger à l'éclosion de cette funeste maladie.

Elle n'en était pas encore tout à fait remise, quand j'allai signer le règlement que l'on sait avec Roch Julien à l'automne 1935. J'avais été abstinent pendant un an, mais je me crus incapable de supporter une telle diction jointe aux troubles avec mon frère à Shawinigan.

Aussi à partir de ce moment je ne manquai pas une occasion de noyer mon chagrin dans l'alcool. Je m'en allais ainsi titubant d'une orgie à l'autre, tout en faisant bien mal mon travail jusqu'au mois d'octobre où je

reçus de Mr. Sewell le telegram que l'on sait. Heureusement j'étais sobre au moment où je traitai avec ce monsieur. Avec cette nouvelle lueur d'espoir je m'étais ressaisi; je n'allais plus être seul à la tête des opérations, mais je ne pus m'empêcher à cause d'occasions trop séduisantes et faute d'énergie de succomber quelques fois au cours de l'hiver. Ces bières pirent sans doute aux oreilles des chefs de la Compagnie en formation, car c'est à la suite de l'une d'elles que je commencai à constater le ralentissement dans la marche des préliminaires à l'édification de la Compagnie. Aussi cet échec eut-il pour effet de me faire adopter une nouvelle période de sobriété, mais trop tard, car aussitôt le moulin fermé, je dus me rendre compte que la chose était décidée depuis longtemps que la Cie transportait ses activités à St Pulé. P. Q.

Mr Sewell en compagnie duquel j'avais opéré toute l'année, me resta cependant très sympathique, et j'ai toujours resté sous l'impression qu'il ne fut pas étranger à l'obtention du contrat de 3.000 cordes de bois de pulpe que j'obtins de la Cie Laurentide, où il avait de bons amis compatriotes parmi les têtes dirigeantes de cette firme.

Cependant d'une fois à l'autre je me rendais de plus en plus compte

de ma faiblesse et des conséquences funestes de ma passion. Aussi mes défaillances se faisaient-elles plus rares. A chaque recrute je m'approchais des sacrements pour me mettre en état de grâce afin d'obtenir les secours surnaturels.

A ma réélection à la mairie qui me fut faite par acclamation au début de 1927, je fis une veillée d'amis comme d'habitude, mais cette fois sans boisson. Je fis bien encore quelques rares recrutes dans la suite, mais cette année marque définitivement la fin de mon vice, quand à l'automne Mr. Auguste Barrière me fit part de la décision de la Succession J. A. Rousseau accordant les avances nécessaires pour débuter dans mes opérations du Lac Brulé, il avait en même temps émis quelques remarques discrètes au sujet de l'alcool. Il ne m'en fallut pas davantage pour décider la rupture définitive avec cet ennemi.

Comme vous l'avez remarqué cette lutte commencée à l'automne 1919 avec la retraite de l'abbé Vien avait duré exactement 7 ans puisque on était rendus à peu près à la même période de l'année 1927.

Si j'avais réussi à vaincre mon vice, il ne faut pas croire cependant que le diable crut en ma victoire et qu'il me laissa désormais sans tentations, bien au contraire; la triste expérience que j'avais faite durant

ces sept années de combat étaient là pour me convaincre que j'avais affaire à beaucoup plus fort que moi, pauvre créature humaine déjà fortement meurtrie par une carrière aussi désordonnée. Aussi mon premier soin pour donner suite à ma résolution fut-il de m'associer le concours des forces surnaturelles Divines, les seules capables de faire face à Satan.

On se souvient que cette première épiration du Lac Brulé fut la plus rude de toute ma carrière industrielle. J'eus donc là toute l'année durant toutes les occasions imaginables de recrute. J'étais en contact journalier avec tout le même personnel avec qui j'étais accoutumé de boire, et qui lui n'avait pas rompu avec ses anciennes habitudes. On peut difficilement se rendre compte du nombre de tentations surhumaines que j'eus à combattre durant toute cette année d'insuccès successifs qui me fournissait des prétextes quasi-quotidiens de noyer mes chagrins comme mes découragements.

Je tins bon jusqu'à la fin et je me retrouvai encore saoul un an après dans le même bureau de Mr. Baribeau pour une nouvelle demande d'avances.

Cette fois Satan s'y prit d'une autre manière, disant manqué son coup par l'adversité

Il essaya de m'éblouir par le succès. Autant l'année précédente avait été pénible et difficile, autant celle-ci fut douce et facile avec un succès pécunier dépassant de beaucoup mes prévisions. Et ainsi de suite encore l'année suivante. Point n'est besoin d'énumérer ici les tentations mirobolantes que j'eus à décliner durant ces deux années consécutives.

Je dois cependant avouer que les efforts que je dus faire pour résister furent moins pénibles que ceux de la première année.

C'est alors que j'en vins à subir comme tout le monde les tristes conséquences de la crise universelle dont les premières répercussions m'atteignirent au printemps 1930. et dont je ne constatai la triste réalité qu'après les élections fédérales d'août de la même année.

Devant cet échec pourtant bien évident de 3 ans on aurait porté à croire que Satan eut dû se compter vaincu. Il n'en est rien et cette fois il décida de me soumettre à la pire tentation que j'eusse jamais rencontrée de ma vie et à laquelle je faillis succomber à mes dépens.

Ici il importe de faire un court retour en arrière pour connaître l'opération surnaturelle qui fut mon cheval de bataille dans ma lutte engagée contre l'alcool, et qui ne fut rien autre que l'idée d'apostolat

Le 7 Octobre 1921 la redaction de l'action Catholique publiait en 1re Page sous la signature de Albert Foisy un article intitulé "Charité & Philantropie" Cet article établissait une comparaison entre la valeur des institutions: Celles soutenues par la charité et celles soutenues par les diverses législations, demontrant l'efficacité beaucoup superieure de la charité. J'étais sobre à ce moment, le grain tombait en bonne terre, mais restait improductif. La retraite de l'abbé Lavergne marqua le début de sa germination. C'était un fort prédicateur que cet apôtre à la parole chaude et persuasive. Dans un sermon des mieux réussis sur la vanité de la vie et de la nécessité des oeuvres, il avait adopté comme sujet ce passage de l'Evangile: "Que faut-il faire pour être sauvé" et le Sauveur de répondre "Donne tes biens aux pauvres, prends ta croix et suis-moi." J'avais maintes fois entendu ce texte de l'évangile, mais jamais avec autant de clarté, car il arrivait juste à point pour donner une définition à mon idée d'apostolat née de l'article de Mr. Foisy. Or, pour appuyer plus effectivement le renouvellement de mes promesses de tempérance, faites à la cloture de cette même retraite, je faisais donc intérieurement à Dieu de tous les biens dont il m'avait gratifié jusque là, j'en restais le simple gérant pour les administrer de

manière qu'ils retournent à sa plus grande gloire. Malheureusement, je ne tins pas toujours parole, mais on empêcha qu'il fut toujours le principal objectif sur lequel je m'appuyai pour me relever de mes reculs subséquents.

Avec le progrès incessant dans nos affaires, commença avec le contrat de bois de pulpe en 1926. Je commençai à croire de plus en plus à la possibilité de son application matérielle; mais ce n'est qu'à ce moment définitivement en mon esprit. Ce fut quand je pris connaissance de l'article de Jules Dorion le 16 avril 1929 sur l'opportunité et la nécessité des orphelinats agricoles. Je possédais une bonne grande limite à bois dont je pouvais dégager 1000 à 1200 acres de bonne terre arable en outre des deux fermes que je possédais au village; c'était en tous points la matière première nécessaire à l'édification de mon projet. Il ne restait plus qu'à l'organisation à faire pour le mettre définitivement en marche.

Au printemps de la saison 1929-30 alors que j'atteignais le plus haut degré de mes succès industriels je crus le moment opportun et je saisissais de mes vues notre Révd. Curé Mgr. J. E. Rivard, et Mgr. Jos. Laroche opérateur de gare, après préparation préalable. Je comptais trouver en ces deux hommes les colla-

bonateurs précieux dont j'avais besoin pour l'épanouissement de mon œuvre.

Ces deux Messieurs accueillirent mon projet avec tout l'enthousiasme qu'il méritait et me promirent leur coopération active.

Seulement j'avais compté jusque-là sans la fameuse crise que je dus commencer à envisager sérieusement dès le début de l'été avec les défections dans les contrats et le coût désastreux du séjour que l'on sait.

Ma dette totale que j'avais réussi à abaisser à $10.000 — en mars se trouva accrue d'une couple de mille à la fin du même été. Voilà qui augurait mal pour le début de mon œuvre qui de ce fait était restée en suspens.

Depuis plusieurs années nous avions adopté comme lieu de pèlerinage familial Notre-Dame du T.S. Rosaire des Cap de la Madeleine. J'avais tout naturellement saisi la Mère de Dieu de mes intentions apostoliques dès leur début et à chaque pèlerinage annuel que nous fîmes, je lui adressais de ferventes prières, que cependant j'avais toujours le soin de terminer dans l'esprit de l'oraison dominicale, à savoir: Que la volonté de Dieu soit faite avant tout.

Pour revenir où nous en étions précédemment, en rapport avec la dernière mais la plus subtile embûche

que me tendit Satan: On était à l'automne 1930; j'étais descendu aux 3 Rivières pour conclure le marché préliminaire avec J.D. Cormier en rapport avec les cautions pour le chargeage de Doheny. Avant de retourner chez nous, je fis le détour nécessaire pour me rendre de nouveau au pieds de la Madone du Cap, pour lui exprimer le chagrin de mes déceptions dans la paralysie de mon industrie en même temps que pour implorer son secours dans ma nouvelle entreprise. Je m'abandonnais avec confiance à la direction et je promettais quoiqu'il arrive de m'y conformer comme étant la volonté de Dieu.

Je sortis du sanctuaire tout rasséréné, confiant que ma Protectrice avait compris ma prière et qu'elle ne manquerait pas de me faire un succès de la nouvelle entreprise dans laquelle j'allais m'engager et dont j'escomptais les plus salutaires résultats, non seulement pour parer à la situation présente, mais surtout pour son application dans l'avenir de ma propre industrie.

Dans les quelques voyages préliminaires que je fis à Doheny avant de contracter définitivement avec Perreault, toutes les circonstances concordèrent pour m'attirer invinciblement dans cette alternative.

Perreault tenait dans sa propre

demeure une pension pour ses mains-d'oeuvre. Cette pension était dirigée par sa femme et sa fille à cette saison de l'année alors que le moulin n'était plus en opérations. Le personnel se limitait au plus à trois ou quatre personnes, dont le commis du magasin, un mesureur de bois et une couple de domestiques (Show boys) irréguliers.

L'atmosphère de la maison comme la nourriture rivalisaient le caractère chaud du foyer familial. La gaieté de Mr. et Mde Perrault jointe à la physionomie enjoué des habitués rendaient le séjour tout à fait agréable. Fut-ce empêcher du dîner ou simple hasard, cette ambiance de même que l'enthousiasme de Cormier m'influencèrent beaucoup pour contracter.

Dès la semaine qui suivit la signature du contrat j'accrus de ma présence, avec deux mains-d'oeuvre que j'amenai pour la préparation du chemin le personnel de la Pension Perrault. A partir du mois de Novembre jusqu'aux fêtes, nous y fûmes traités au Jackpot: Cuisine préparée par Mde Perrault elle-même, et trop excellente pour être économique.

Mr. Perrault s'était refusé à me laisser couper dans le camp des ingénieurs, et on avait donné une chambre dans le haut de la maison. Drôlement petite et sans lumière, j'y

trouvai un lit très confortable et j'y étais beaucoup mieux couché que sur les lits durs et remplis de vermine du camp des ouvriers.

Tout alla pour le mieux jusqu'à l'approche des fêtes, alors que j'allais connaître dans quel guet-apens j'étais tombé.

Mr. Perreault lui-même, ancien hôtelier à l'Annonciation, Co. Labelle était un ivrogne avéré, et il donna lui-même le signal de la période d'ivrogneries qui devait marquer le passage des fêtes. Etant allé aux Trois-Rivières pour un voyage d'affaires il en avait rapporté une forte provision de boisson. Dès la veille de Noël, tous les hommes de chantier localisés jusque là au camp forestier du Lac Masketsi, furent rendus à Joindre au patron pour faire la fête. 15 jours durant, ce fut une orgie continuelle. Tout ce monde était hors de raison. Perreault se tenait presque tout le temps ivre et ne quittait guère le lit que pour prendre part au bal qui se donnait après le souper pour se terminer avec l'arrivée du jour le lendemain matin.

L'ouverture de ces fêtes avait occasionné l'envahissement de toute la maison y compris ma chambre. Si j'avais pu me soustraire à l'obligation de séjourner à cet endroit durant cette période, on devine que

Je l'aurais fait de bon coeur, mais la chose en était impossible, parce que de ces premiers froids que nous utilisions pour glacer notre chemin devait dépendre le succès du charroyage que nous devions commencer aussitôt après les Rois.

Ma présence de tous les jours était donc nécessaire. J'étais descendu chez nous juste pour passer la fête de Noël et du jour de l'an dans ma famille.

Lorsque je remontai le lendemain de Noël pour prendre contact avec le festival commença la veille, je fus la surprise de trouver ma chambre occupée par un homme étendu mort-ivre en travers du lit avec un flacon de whisky à moitié au côté du lit.

Le train du C.N.R. nous débarquait à Dolbeau à minuit et demi environ. On sait qu'à cette heure il n'était pas facile de chercher un gîte pour la nuit dans les maisons avoisinantes. J'eus d'abord l'idée de m'adresser à Ferland qui faisait partie de la danse à ce moment, pour faire évacuer ma chambre. Mais après réflexion, je jugeai que c'était bien peine inutile puisque le bal en pleine effervescence qui battait son plein à l'étage inférieur menait un tel vacarme que nul, à moins d'être mort-ivre, n'aurait pu y reposer.

Je jetai cependant un coup d'oeil dans les chambres avoisinantes pour voir si je n'y trouverais pas au moins un lit libre où je pourrais

reposer un peu. Mais partout même encombrement de cadavres, certains lits en contenaient jusqu'à trois. Il y en avait tout simplement étendus sur le plancher des chambres. C'était un tableau pitoyable que de voir ces êtres humains, tous des inconnus pour moi, étendus comme des morts, dont ils ne se distinguaient que par un râle pénible et étouffé dans cet atmosphère d'alcool en fermentation dans les estomacs jointe à l'odeur nauséabonde des veilleuses à pétrole mal réglées qui éclairaient ce pénible spectacle.

Je me rendis à une supposée pension voisine, elle était encombrée. Je dus donc retourner chez Perreault où je réussis à m'y installer pour le reste de la nuit déjà fort avancée, dans un lit abandonné du camp des ouvriers. Je dus me contenter de ce grabat rempli de vermine pour toute la durée des fêtes.

On s'imagine bien que durant ces 15 jours j'eus toutes les occasions imaginables pour trinquer. J'y résistai sans effort. J'escomptais encore trop le succès de mon contrat pour oublier la réalisation de mon oeuvre philanthropique que je jugeais tout au plus retardée.

Le temps des fêtes passé, tout le monde, Perreault en tête, était revenu à la normale. Mais les conditions d'existence changèrent du tout au tout

Perrault qui devait mettre son moulin en opération avec le commencement du sciage avait averti son personnel pour faire les préparatifs nécessaires.

Il avait d'abord requis les services d'un ménage sans enfants pour faire la cuisine tout le temps de la durée des opérations du moulin. Ce ménage pour la commodité de leur ouvrage, devait nécessairement loger à la maison de prise d'une chambre à l'étage supérieur qui était déjà rempli sur jour effet de me voir partager mon lit d'une manière permanente avec le commis du magasin.

Ce dernier précisément à cause de ses fonctions, se couchait toujours très tard, quelquefois avant minuit, ce qui eut pour effet immédiat de m'enlever toute espèce de repos, étant donné que cette faculté m'était revenue très précaire depuis mon premier séjour au moulin du Lac Brulé 1927-28.

A ce grave inconvénient de l'insomnie vint s'ajouter celui de l'alimentation.

La cuisinière qui avait succédé à Mde Perrault faisait une bonne nourriture roulante pour les manœuvres du moulin qui eux se livraient 10 hrs. durant à des durs exercices physiques auquels les obligeait leur travail mais pour un estomac délicat comme le mien, cette nourriture pesante et invariable opéra sur mon organisme un effet désastreux. Etant donné le surcroît d'ouvrage que nécessitait

la cuisine pour une trentaine d'hommes, je n'eus pas le courage de demander une nourriture spéciale.

Aussi dès les premiers jours je me sentis entrer dans un état cachectique dont Cornier, pessimologue avisé, qualifia primordiale de l'organisme d'affaires, profita pour me faire signer l'agrément que l'on sait.

Devant l'insuccès toujours grandissant des opérations du charroyage, conduites par le jeune Grignard Cornier je me rendis compte bientôt de la pernicieuse diversion qui apporterait une réaction énergique sur le résultat, mais je me sentais tout à fait incapable de la faire.

Dans mon chemin de Glaël, grâce à mon assiduité à le préparer était très bien réussi; la température froide et sèche, favorisait en toutes pointes les opérations, il ne manquait que la bonne volonté des chauffeurs de camions. J'avais réussi d'une manière pacifique à en convaincre deux qui faisaient tout leur possible pour me donner un meilleur rendement, mais leur bonne volonté était paralysée par les deux autres, dont Cornier, qui se comportaient visiblement en purs réfractaires, cherchant à tout casser pour obstruer le chemin à mes amis et paralyser du coup l'action des quatre voitures.

On était déjà rendu au mois de février et du train on allait le

charroyage. Je commençais déjà à réaliser le gouffre où je m'engageais.

La seule perspective d'un insuccès que j'avais d'abord cru impossible, me bouleversait intérieurement, cependant que je m'enfonçais de plus en plus dans l'état léthargique des premiers jours. et qui avait comme effet direct une irrésolution invincible.

Ou devins toutes les prières ardentes que j'adressais au Ciel et plus particulièrement à ma grande protectrice, Notre Dame du Cap. durant ces longues nuit d'insomnie dont je ne me relevais plus mort que vif. J'avais toujours été confiant jusque là, et j'espérais qu'un changement radical s'opérerait pour le mieux à bref échéance. J'étais tellement convaincu de la réussite de mon plan à cause de ma sincérité et de mon désintéressement dans son exécution que je ne pouvais pas m'arrêter à croire qu'il put en être autrement dans les vues divines. Aussi devant l'insuccès toujours croissant je me vis acculé à cette alternative de croire que je me rendais coupable de mon propre insuccès en retardant davantage la réaction violente que seul j'étais en droit d'apposer.

En désintéressé que vous êtes comme je le suis d'ailleurs moi-même aujourd'hui, vous reconnaissez facilement l'embûche du démon. La seule et aussi la plus subtile qu'il put

dressé pour me faire tomber. Mais de la manière qu'il me la tendit dans le temps, et dans l'état presque d'inconscience où j'étais, elle n'était pas aussi facile à découvrir, et ce n'est que grâce à l'intervention bien inconsciente de ma noble épouse si je réussis à la surmonter.

Les parasites ordinaires que sont les débits clandestins de boisson aux flancs des groupements industriels, abondaient à Dôpern aussi plus particulièrement le samedi soir après la fermeture du moulin jusqu'à sa réouverture le lundi matin, on voyait le pénible spectacle d'orgies auxquelles participaient un grand nombre pour se terminer par une veillée de danse qui durait presque toute la nuit du dimanche au lundi.

Lorsque l'usage de l'alcool fut complètement interdit par Corbier père, à ses chauffeurs de camions, ces derniers, son fils même, sans donner dans les extravagances des autres, n'hasardaient de temps à autre à se tremper les lèvres, ce qui selon la coutume, les poussaient à l'hilarité pour aller jusqu'à l'ironie à mon endroit. Je souffrais énormément de cet état de choses, et du jour où je conçus l'idée d'une réaction par la violence, que j'avais commencé de regarder comme coupable de retarder, mon idée

s'acheminait petit à petit de m'associer à eux dans leurs amusements, afin de pouvoir profiter du moment propice, alors que surexcité par l'action de l'alcool que je savais capable d'émousser ma léthargie, pour entreprendre une période de surveillance active en même temps que de sanctions pour opérer la réaction que je projetais.

Or à la fin de janvier j'en étais rendu à ce point de ne plus comprendre le salut de l'entreprise que par cette solution.
Une seule chose on avait relevé jusque-là: je fréquentais les onzaines et fêtes de l'alcool local, débité par des vendeurs peu scrupuleux et spécialisés dans les camouflages de toutes sortes dans l'unique but d'amplifier leur provision, en même temps que les recettes, et ce sans égard aux estomacs. Je voyais par expérience de femmes et robustes gars attraper des maladies convulsives qui eussent pu en être très funestes. Je projetai donc pour mon premier essai d'aller me approvisionner à la Digue au dépôt de la Commission des Liqueurs.

Or le même samedi que je devais mettre mon projet à exécution, j'avais invité ma femme de venir passer la journée du Dimanche avec moi à Dijon. Je descendais assez souvent chez nous et connaissait d'avance sa répugnance du voyage. Je l'attendais bien peu. Mais comme si elle avait agi par intuition, au moment où le train

que je devais prendre pour aller à la Tuque n'était, je me trouvai face à face avec elle sur les steppes du débarcadère. Sans prendre le temps de lui donner des explications, car le train arrêtait pour quelques minutes seulement, je l'invitai à remonter prendre sa place que j'avais décidé d'aller passer le Dimanche à La Tuque chez un de ses oncles qui s'était installé comme boulanger depuis plusieurs années.

Quoique très surprise de cette décision elle obéit docilement, et je lui donnai pour raison, une fois installés dans le train, qu'elle n'aurait rien trouvé d'intéressant à Dupuy à cause de l'encombrement de la maison Perreault et des types peu recommandables que l'on était exposés à y rencontrer à tout instants. Je réussis tant bien que mal à lui exposer ces fausses raisons en me gardant bien de lui dévoiler le vrai motif qui m'avait inspiré cette décision.

Arrivé à la Tuque nous nous faisions conduire tout droit chez notre oncle Cyrille Gosselin. Ces derniers quoique ne nous attendant pas du tout, nous reçurent assez cordialement. Après le souper pris en famille nous nous installions pour la veillée, moi avec mon oncle et ma femme avec ma tante. Après avoir épuisé divers sujets plus ou moins banals, mon oncle se décida

tout à coup comme dans un besoin de soulagement, à me raconter ses peines.

Il avait trois grands garçons dont un surtout lui causait beaucoup de chagrin. Il ne pouvait pas venir à bout de les intéresser au travail. Ils avaient pris l'air de la ville bien jeunes et par la fréquentation de mauvais amis étaient eux-mêmes devenus ivrognes.

Et comme pour confirmer sa conversation, nous fûmes éveillés très tard dans la nuit par l'arrivée d'un des trois, fort-ivre beuglant tout au long son passage en tenant le langage blasphématoire usité chez les ivrognes.

Mon oncle avait toujours été un homme tempérant, mais ayant bien réussi dans ses affaires, il avait toujours été un serviteur du petit verre et quoique dépassant la cinquantaine il comptait encore parmi les assidus des tavernes environnantes. Sa physionomie sanguine jointe à un embonpoint excessif, dégageait une absorption permanente de bière. Je ne dormis guère du reste de la nuit, repassant en mon esprit la conversation de mon oncle. Petit à petit la lumière se fit dans mon intelligence. Je me voyais à son âge, parvenu dans mes affaires mais avec des garçons pervertis et faisant mon désespoir pour le reste de mes jours.... Il ne me fallait pas davantage pour changer mes résolutions de la veille, et quand je sautai du lit

pour aller assister à une messe matinale j'étais complètement converti.

Sans le savoir ma femme m'avait sauvé; car si elle n'était pas venue, et n'était pas chez mon oncle que j'avais projeté de loger. J'avais connu précédemment un hôtelier qui pour accommoder ses pensionnaires se procurait un certain approvisionnement de diverses boissons avant la fermeture de la Commission des Liqueurs le samedi midi. Mon projet était donc d'aller là tout droit sans seulement me signaler chez mon oncle que je connaissais très peu.

Quand je repris le train le lundi matin, là seulement je confessai à ma femme le combat auquel j'avais été livré, et son intervention opportune qui m'avait fait voir en une vision nette la fausse route que dans un moment d'obscurcissement intellectuel, j'avais décidé de m'engager. Nous remerciâmes Dieu de tout notre cœur de nous avoir ménagé ce dénouement, et c'est tout rasséréné que je la quittai pour descendre à Dopeny.

Tout le reste de l'hiver fut pour moi un calvaire indescriptible; le charroyage allait toujours de mal en pis. Perreault m'avait pris en grippe et ne pouvait se

cacher de supporter difficilement ma présence dans les opérations. Mon état de santé s'était aussi aggravé. Je fus cependant jugé au bout, et c'est plus mort que vif que je descendis avec mon char de bagage à la fin d'avril.

Une fois dimanché sur ma terre je me lançai avec ardeur dans les travaux agricoles; hélas! je dus constater que mes forces physiques, dus aux mauvais traitements de l'hiver avaient beaucoup décliné, je ne pouvais faire que des journées de travail très courtes étant toujours épuisé, et dus me faire aider par des mains-d'oeuvres pour les travaux les plus durs.

A son retour pour la vacance, André qui n'avait encore que 14 ans et très fluet pour son âge aida bien peu. Il avait terminé ses éléments et comme il manifestait peu de goût pour le travail agricole, je décidai de l'envoyer encore un an au Collège pour faire sa syntaxe. Je ne visais point d'autre but en agissant ainsi que de lui laisser acquérir plus de force musculaire tout en lui faisant continuer ses études plutôt que de le tenir dans la paresse.

J'obtins son admission à l'école Apostolique de St Hié. Donc de Péris qui acceptait de le pensionner pour le prix de $100.00 par année. J'allai le reconduire moi-même après la vacance, il y resta à peine un mois; le règlement austère de cette institution

fondé spécialement pour faciliter l'instruction de futurs prêtres, ne lui convint pas du tout. Son caractère impétueux et turbulent ne put s'assimiler à cette discipline et il revint peu de temps après notre faillite prendre sa place au foyer, bien décidé de ne plus retourner aux études.

Dans le commerce spirituel que j'entretenais avec les influences Divines pour maintenir mes bonnes dispositions dans ma lutte contre l'alcool, on ne pourra entretenir aucun doute sur l'honnêteté de ma faillite. Je livrai tout sans réserve au liquidateur J.B. LeBrun de St Pie. ancien gérant de la Banque Nationale. Il ne me restait pour tout partage pour envisager l'avenir qu'un pouvoir d'emprunt de $3.000 sur une police d'assurance de la Compagnie Mutuel Life de N.Y. dont ma femme était seule bénéficiaire. Afin de réorganiser mon nouveau genre de vie sur la ferme, je rachetai ma terre, au nom de ma femme, de l'hypothécaire M. Gervais pour le même montant de l'hypothèque soit $3.000 par paiements différés

J'achetai ensuite le roulant du liquidateur au taux de 50% sur une évaluation de tout près de $1000 de plus certains instruments indispensables. Tels: Tracteur avec charrue, centrifuge, pompe électrique, moteur etc qui m'obligea à débourser dans

un très court intervalle, une douzaine de cent piastres. au cours du même automne j'eus à payer en outre tout près de cinq cents piastres en primes d'assurances sur mes deux polices que je voulais maintenir en vigueur jusqu'au bout.

Il ne nous restait donc que une douzaine de cent piastres pour tout partage pour pourvoir à l'entretien d'une famille de 15 personnes. Car si la terre nous fournissait à peu près la nourriture les revenus n'étaient pas encore assez forts pour suffire à l'habillement, chaussure, coiffure, lingerie etc.

Afin de faire durer notre épargne le plus possible je pris toutes les chances de gains qui se présentèrent entre les travaux de ferme. J'obtins de suite à l'automne la place de surveillant des travaux du pont de la Rivière Propre dont Arsène Gauthier était l'entrepre-
1932 neur. au cours de l'hiver, en outre du sciage de mon bois de chauffage je travaillai pendant 4 ou 5 semaines avec mon cheval pour le compte de M.M. L. & N. Page de la firme "Page construction & Equipment Co" des 3 Rivières qui construisirent une villa des plus modernes au Lac Bruli dont ces Messieurs étaient membres du club.

avec le retour de la belle saison je repris les travaux des champs que je poursuivis avec toute l'ardeur dont j'étais capable durant toute la saison.

Malgré les salaires gagnés d'une centaine de piastres et l'administration domestique dirigé par ma femme avec le plus d'économie possible, nos fonds baissaient à vue d'oeil et n'étaient pas loin d'être épuisés quand le 2 Novembre je tombai gravement malade des suites de l'arrachage des patates sur du terrain humide dans une atmosphère gris et froid d'automne. Je dus tenir le lit pendant toute la semaine, pris d'une forte oppression avec fortes douleurs dans la région du coeur.

Nous n'avions pas de médecin dans la paroisse, je me soignai tant bien que mal avec divers remèdes domestiques, surtout le rechaud. Dès que je sentis un peu mieux pour sortir. Je m'habillai bien chaudement et je pris le train pour Grand Mère le 7 afin de consulter le Dr. Dixon que j'avais connu en 1926 lors de l'exécution de mon contrat de bois de pulpe avec la Cie Laurentide de cette ville.

Je ne pesais plus que 123 livres et j'étais extrêmement épuisé. Le diagnostic lui révéla une bronchite chronique avec angine de poitrine. Il résumait ses observations: Que j'étais usé comme un homme de 65 ans quoique j'en eusse que 47.

Après lui avoir expliqué ma situation vis-à-vis de mes assurances qui comportaient la clause d'invalidité

Il me conseilla fortement de tenter de m'en prévaloir, que j'aurais peut-être la chance de réussir quoique il ne me cacha pas qu'il éprouverait beaucoup de difficultés pour certains sujets plus malades que moi.

Une fois revenu à la maison, je discutai le cas avec ma femme et nous décidâmes de jouer ce dernier atout, encore que nous n'étions pas sûrs si mon application serait acceptée, car ma prime sur la police de dix mille piastres de la Mutual Life de New York s'élevant à $380.00 était passé dus depuis le 1er Novembre, et je n'avais plus à la Banque pour tout partage que la modeste somme de $150.00. Il me restait toutefois le délai de 31 jours de grâce avant d'être déchu de tous mes droits.

J'écrivis donc aussitôt à Mr. J. B. Dorois représentant de la Compagnie à Montréal, une longue lettre dans laquelle je lui exposais ma situation en détail, et lui demandais comment je devrais m'y prendre pour en tirer profit. J'eus affaire à l'homme le plus sympathique que je n'eusse encore jamais rencontré en affaires. Il me répondit aussitôt que grâce à l'accumulation de la valeur graduelle de ma police, il me restait encore un léger pouvoir d'emprunt, qui joint au dividende annuel et les $150.00 que je pourrais verser, seraient suffisants pour remettre ma police

en vigueur.

Je m'exécutai aussitôt, et avec le reçu de prime, Mr. Dozois me faisait parvenir les formules à faire remplir par mon médecin et moi-même pour demander l'indemnité de 10% à laquelle j'avais droit en invalidité.

Je fis la même application avec la Compagnie Métropolitain avec laquelle j'avais une police de $5.000.00 mais maintenue en vigueur par une prime de $152.00 payé en août précédent.

Après l'examen préliminaire de mon médecin, les Compagnies me firent passer des examens vérificateurs durant les Drs. Aubin de Ste Thècle Grenier de St. Tite & Marcotte de
1933 St Casimir. La réponse à ma demande se fit attendre assez longtemps, mais enfin vers la fin de Mars 1933 la Cie Mutuel Life, dans la même lettre qui m'apprenait que les preuves d'invalidité avaient été jugées suffisantes me faisait parvenir un chèque de $500.00 en paiement de l'indemnité pour les cinq mois écoulés. Peu de temps après en Avril je recevais également un chèque de $300.00 de la Cie Métropolitain avec les mêmes motifs d'acceptation.

Nous remerciâmes Dieu bien sincèrement de la tournure que avaient pris les événements et alors seulement nous commençâmes à songer à l'orientation nouvelle à prendre pour l'édu-

cation de nos enfants.

Il fut aussitôt décidé qu'André retournerait au Collège après la vacance. On devine facilement sa satisfaction, car les deux années passées aux travaux de la ferme lui avaient apparemment suffi pour lui faire comprendre la supériorité des travaux intellectuels sur les travaux physiques. Toutefois son séjour à la maison où nous ne pouvions toujours pas le tenir incessamment surveillé lui avait donné le goût de la jeunesse, il s'était lié dans les meilleures termes avec les activités juvéniles tant masculines que féminines du village. Et comme il sied à tout jeune villageois soit par usage soit par esprit d'hérédité il s'était lié d'amitié pour ne pas dire d'amour avec une jeune fille des plus "select" en même temps que la plus "snob" de tout le village.

Après les adieux d'usage j'allai le conduire moi-même à son "Alma Mater" le Collège de Lévis. Il fut accueilli avec enthousiasme par ses anciens maîtres et professeurs, et le quittai très heureux et m'assurant que tout devrait bien aller. Hélas! il avait compté sans les caprices acquis durant sa liberté, et il ne fut pas long à éprouver la monotonie de la réclusion.

Il avait un oncle à Québec dans la personne de mon beau-frère Georges Julien. Lorsque je lui eusse défendu les sorties, il imagina les plus fous

comme les plus insaisissables prétextes pour aller en ville. Il s'associa en outre un nouvel ami comme lui, peu enclin aux sérieux pour effectuer ses sorties.

Ce jeune homme de famille riche ayant toujours de l'argent dans ses poches l'entraîna un jour de congé au théâtre ainsi que dans une taverne. La chose ayant été rapportée au directeur Mr. Pardig, ce dernier décréta l'expulsion des deux réfractaires.

Dans une lettre pleine de regrets Mr. le Directeur en informait de la chose et one priait d'aller recevoir André au train de 2½ hrs p.m. le lendemain.

C'était exactement le 7 Septembre; je n'allai point au train sachant bien qu'il serait capable de revenir tout seul. Il ne vint pas tout droit chez nous. La chose l'avait tellement émotionné qu'il avait pleuré tout le long du trajet, aussi était-il entré chez son grand père Gosselin pour se restaurer avant de se présenter à la maison. Il n'y réussit guère et se fit précéder par un court billet dans lequel il implorait mon pardon et surtout réclamait ma clémence.

Ce n'est que le soir vers 8 hrs que sa mère étant allée au devant de lui, le décida à se présenter devant moi. Ce fut une scène tragique dont il aurait dû se souvenir toujours. Après avoir encore abondamment

pleuré, il monta se coucher pour une nuit, qui le devint, fort tourmentée.

Le lendemain matin, Je lui faisais chausser les sabotines qu'il avait cru abandonner pour toujours deux mois auparavant, et l'amenais à l'étable pour faire l'équipage des animaux, qui heureusement pour la circonstance n'avait pas été fait depuis huit jours. La porcherie à elle seule avait fourni une dizaine de chariots, et tout le monde sait que le fumier de cochon mêlé à la litière en fermentation n'est pas le plus agréable à manipuler. Comme il avait les nerfs ramollis par nos repos sédentaires sur les bancs du Collège, il devait se reposer souvent pour prendre haleine. Ces courts repos lui fournissaient une occasion encore plus sensible de réflexion. Je le surprenais dans cette attitude qui me laissait assez voir combien il regrettait son acte étourdi.

Cependant au cours de l'après-midi j'étais allé à son insu rendre visite à Mr. le Curé Rivard ancien professeur au Collège de Ste Anne de la Pocatière. Après lui avoir exposé la situation, il m'encouragea à l'envoyer à ce Collège où, avec une lettre de recommandation de sa main, il m'assurait qu'il serait accepté. On devine la satisfaction d'André à cette nouvelle et les promesses de se bien comporter à l'avenir.

J'allai le reconduire jusqu'a Québec pour lui acheter un costume qui était différent de celui de Levis. Au cours du trajet, le train du C.P.R. Montréal — Québec qui nous transportait, frappa une automobile dans laquelle se trouvait le curé chanoine Mr. François Xavier Rainville de Rivière-a-Pierre, sur une traverse à niveau de la paroisse de Deschambault. Mr. Rainville fut tué instantanément. Cet accident retarda notre trajet d'une quarantaine de minutes, mais André eut tout de même le temps de prendre le train de 5 ¼ hres. a Levis pour se diriger vers Ste-Anne où il fut accepté et fit une année satisfaisante finissant ainsi sa septième commencée à Levis.

Nous comptes déjà avancés dans l'année 1933, et je m'aperçois que j'ai par oubli omis un fait de l'année précédente. En effet le 26 avril 1932 ma femme avait mis au monde une petite fille à qui l'on donna le nom de Marie Eugénie Marguerite Le furent nos voisins Mr & Mde Michel Beaupré qui la portèrent sur les fonts baptismaux pour lui servir de parrain & marraine.

Peu de temps après la mort de la petite Thérèse, en août de la même année, nous eûmes la visite de mon beau-frère Geo. Julien avec sa femme. Ils furent charmés

de la beauté de la petite Marguerite s'y manifestèrent leur grand désir de l'adopter. A cette première demande inattendue, ma femme s'y refusa carrément. Moi je n'étais pas aussi invincible, je m'étais rendu compte que depuis que nous étions déménagés sur la ferme, ma femme s'était passablement affaiblie, et je jugeais que de lui enlever les soins d'un bébé, réduirait considérablement sa somme de travail.

Ces représentations lui ayant été exposées par la nièce et sa sœur Antoinette, finirent par la convaincre. Dès que ma belle-sœur pensait le terrain suffisamment préparé, elle fit une nouvelle tentative qui cette fois réussit. Dans son empressement à faire les préparatifs de départ, ma femme n'eut pas le temps de réaliser les conséquences de son consentement. Mais dès que la petite fut partie, elle éprouva un tel chagrin que je crus, pour un temps, me voir obligé de retourner la chercher. Heureusement les travaux d'automne, qui on le sait sont innombrables sur une ferme, lui facilitèrent une heureuse diversion d'idée. Quelle ne fut pas sa joie quand je lui annonçai un peu plus tard que je lui accorderais le plaisir d'une promenade vers la fin de l'hiver.

J'étais loin d'imaginer à ce moment la fâcheuse coïncidence qui devait doubler le motif de ce voyage.

Le 28 Janvier au soir par une tempête effroyable sous un froid de 29 degrés sous 0. mon beau frère Emile Gosselin empiré affli au point d'être méconnaissable, nous apparaissait juste au moment où nous venions de quitter la table du souper; C'était pour m'apprendre que j'étais mandé au Téléphone d'un village à 3/4 de milles de chez nous. Mon beau frère Georges Julien de Québec, me communiquait la nouvelle qu'il avait lui-même reçue de Mr. Parr directeur du Collège de Ste Anne que André s'était cassé un pied en glissant, et que n'ayant pas de clinique à Ste Anne pour traiter son cas, il devait l'envoyer à Québec où il me priait d'aller le rencontrer le lendemain. On devine l'émotion que nous causa une telle nouvelle.

La tempête sévissait comme de plus belle. et j'eus toute les misères du monde. Et grâce à la courtoisie de Michel Beaupré qui s'offrit pour venir me conduire en voiture à Rendrie à l'hôtel Jacot le soir même pour pouvoir prendre le train de 5 hrs. le lendemain matin.

La tempête avait également sévi sur la rive Sud Et ce n'est que vers 5 hrs. p. m. que je reçus André de l'express maritime qui était dû d'entrer en gare à Lévis à 1 h. p. m.

Il était bien tard pour se mettre en quête d'un hopital. Comme il avait beaucoup d'inflammation à son pied et que les douleurs s'étaient pas mal apaisées nous décidâmes de coucher chez mon beau-frère. Le lendemain matin ayant pris des informations par téléphone aux divers hopitaux de la ville, nous eûmes le désappointement d'apprendre que tous les lits étaient remplis. Je décidai donc de monter chez mon médecin le Dr. Dixon à Grand Mère.

A 10. 30 hr. a. m. nous nous installions dans le train Quebec-Montréal, et à 2 hr. p. m. une photo du rayon X de la clinique du Dr Dixon nous révélait une fracture sur un côté de la jointure inférieure du tibias qui enveloppe l'osselet de la jointure du pied. L'inflammation étant trop developpée il était impossible de procéder au reboutage immédiatement. Il fallait donc lui faire suivre un traitement de quelques jours avant de faire l'opération. Heureusement qu'il y avait un lit libre devenu vacant du matin même à l'Hopital Laurentide situé à quelques arpents de là.

Tout alla pour le mieux et douze jours après André pouvait quitter son lit pour revenir à la maison. Il devait passer 40 jrs. le pied dans le plâtre sans pouvoir marcher.

Une heureuse coïncidence nous favorisa pour pouvoir lui faire

continuer sa classe.

Mon petit neveu Chs. Edouard Villeneuve était revenu pour ne plus retourner du noviciat des Pères Missionnaires du Sacré-Coeur à Waterloon N.J. renoncant du coup à la vocation religieuse à laquelle il s'était tout d'abord cru appelé. Ayant tout fait ses études classiques, il était tout qualifié pour donner des cours à André qui n'était qu'à sa syntaxe.

Durant la période d'hôpital j'avais fait venir du Collège les livres de classe d'André avec le programme d'études. Dès son installation à la maison, il était en état de reprendre ses études qu'il fit avec succès jusqu'à ce qu'il décrocha facilement ses examens de fin d'année.

Quand la période de 40 jrs fut écoulée, le Dr Dijon lui enleva le plâtre, mais il ne pouvait pas encore se porter sur son pied et dut se servir de béquilles pour encore une 15aine de jours. Ma femme qui on le sait brûlait du désir de revoir sa petite attendait avec impatience le parfait rétablissement d'André pour faire route avec lui le jour de son retour au Collège. De l'avis du médecin ce jour fut fixé au 31 Mars veille de la fête de Pâques. Ayant passé la journée du lendemain avec sa mère à Québec, il retournait prendre sa

place au Collège le lundi, matin.
Ma femme reçut enchantée de son
voyage et tout rentra dans l'ordre comme auparavant.

Etant donné le court intervalle qui me restait pour attendre la fin de mon régime je fus marcher ma vie morale de pair avec ma vie matérielle afin d'éviter un nouveau retour en arrière.

Ce fut au cours de cette même année que le démon fit encore une nouvelle tentative pour me remettre encore à boire, et à laquelle je succombai malheureusement, mais qui n'eut pas de suites très fâcheuses.

Depuis mon admission à la Caisse de secours en invalidité, les Compagnies d'assurances exigeaient des rapports fréquents sur mon état de santé, et traités par mon même médecin le Dr. Dixon ou pour une raison ou l'autre j'allais à peu près tous les mois.

En partant de chez nous par le train de 5.20 hr. du matin, j'étais clair de mes devoirs médicaux vers 9 hrs. Le premier train pour retourner partait à 1 h. p. m. seulement. Je devais donc prendre le dîner avant de partir.

J'avais donc occasionnellement, parce que la première rencontre sur mon chemin en partant de chez le Dr. Dixon, choisi l'hôtel St. Maurice pour séjourner et dîner. Or le propriétaire, un Mr. Chabot, était

un homme très aimable comme doivent l'être tous les tavernier, plus pour leur bénéfice personnel que pour l'accommodation de leurs clients mais indistinctement pour les deux.

Cet hôtel était divisé de manière que d'un côté de la porte d'entrée, il y avait la salle d'attente des dames où l'on aurait fallu m'inviter seul pour aussi longtemps, car je n'y ai jamais vu une seule dame. Et de l'autre la salle des hommes. grande, spacieuse, remplie tout autour de chaises confortables mais où se trouvait dans un angle du fond et séparé de la salle par un comptoir à grillage: La taverne.

Le lieu était tout désigné pour les plus divers repos comme élection de Mr. Chabot, toujours debout, actif, ranimant ou activant la conversation d'un groupe à un autre.

Or durant cet hiver qui succédait la crise économique, la clientèle se faisait plutôt rare. Je devenais donc le seul objectif pour alimenter la verve du maître de céans.

Me connaissant personnellement pour la première fois, il m'avait connu depuis longtemps par les circonstances. (manière d'initiation qu'il devait avoir avec tous ses nouveaux clients.) et me traita

de suite en familier.

Comme nous nous trouvions dans la bar, et qu'il est d'usage courant en ces lieux de payer la traite, il s'acquitta gentiment de cette politesse en en offrant un verre de bière. Je n'avais pas prévu cela et je fus moi-même surpris que pour un avocat, autant connu, il ne sut pas que j'étais abstinent depuis 5 ans.

Je me gardai bien de lui faire part de mes observations intérieures et déclinai poliment son invitation en alléguant, mon état de santé, raison en tout conforme à la réalité.

Je m'ennuyai passablement de tous ces bavardages qui en somme se résumaient à peu de chose, et quoique j'eus à déployer peu d'efforts maxillaires, mon interlocuteur y suppléant, il n'est pas sans doute que j'accueillis le son de la cloche annonçant le dîner avec. Aussitôt après le dîner il fallait prendre le train de retour et que je fis après les adieux d'usage à mon aimable patron.

Quand j'y retournai un mois après, je fus accueilli comme un vieil habitué, après s'être informé de mon état de santé, et qui fut paraître tout à fait normal, s'adressant à un homme invalide, la conversation s'engagea sur un sujet plus ou moins intéressant, à un moment donné mon interlocuteur s'adressant à son commis lui

demande d'apporter une bouteille de bière.

Cette fois je ne la voyais déjà plus du même œil qu'à la visite précédente. C'était terriblement long d'attendre ainsi jusqu'à l'heure du dîner et puis après tout, est-ce que je n'étais pas devenu plus homme. Il y avait bien 5 ans que je n'avais rien pris. quel mal cela pourrait-il me faire d'absorber quelques verres de bière avant le dîner, tout au plus me serviraient-ils d'apéritif, et puis je savais par avance qu'ils auraient surtout l'effet de raccourcir passablement les heures d'attente.

Peut-être le monde ne le sait-il pas, mais moi je sais que quand un ivrogne en est rendu à ce point de réflexion il est déjà vaincu.

J'acceptai donc sans trop complimenter la politesse de mon ami qui devint de plus en plus aimable, étant donné qu'en bon canadien soucieux de ces usages que je connaissais parfaitement, je lui rendis sa politesse à plusieurs reprises.

Contrairement au voyage précédent, je regrettai presque le son de la cloche annonçant le dîner.

La première expérience ne dépassa pas mes prévisions d'homme mûri et maintenant devenu raisonnable. Aussi je ne me fis plus de scrupules de la renouveler à deux ou trois voyages subséquents pendant lesquels je ne refusai pas davantage l'absorption

de quelques petits verres de Gniquelon," car les circonstances aidant, mon hôtelier s'était révélé "Bootlegger".

Je me grisais passablement, mais le fait de dîner avant mon départ dissipait les vapeurs d'alcool et j'arrivais chez nous très convenablement.

Cependant je ne devais pas tarder à m'apprendre que j'avais affaire à plus fort que moi. Un jour que mon beau-frère Emile Gosselin attendait la visite du député Gauthier, il vint m'inviter pour lui tenir compagnie en même temps que pour prendre le souper avec eux. En arrivant chez mon beau-frère par la cuisine, sa femme était en train de réduire du whisky avec du vin en vue de faire les honneurs dûs à la distinction du personnage. Comme je me trouvais à ce moment seul du sexe masculin, elle me pria de goûter le mélange afin de savoir s'il était présentable. Elle m'en présenta un plein petit verre que j'avalai tout d'un trait; Or il arriva que il était beaucoup trop fort et je dus avaler un bon verre d'eau après pour ne pas étouffer. Sans me rendre compte de mon imprudence j'acceptai de nouveau d'y goûter après qu'elle y eut ajouté un bon volume d'eau.

Peu de temps après Mr. le Député arrivait en auto. Après les salutations d'usage, mon beau-frère qui était accouru de la boutique où il travaillait

offrit une ronde et nous laissait seul pour quelques instants le temps de sortir son pain du jour.

Tout cela s'était passé en peu de temps et soit ma condition fort débile en ce moment, soit la rudesse du premier verre, je sentis un travail formidable de rotation tout autour de moi qui aurait dû me mettre en garde pour refuser toute consommation supplémentaire; mais mon état déjà fort grisonnant en interdit toute réflexion. d'ailleurs mes pieuses inspirations me portaient à croire sans effort intellectuel que j'étais capable de me charger beaucoup plus que cela sans qu'il en résulte d'inconvénients sérieux. Aussi ce fut sans hésiter le moins du monde que j'acceptai une quatrième consommation au retour de mon beau-père ainsi bien qu'une cinquième avant de se mettre à table.

Durant mes pérégrinations de Grand Mère on j'absorbais de 15 à 20 verres sans inconvénients dans l'espace de 3 hres. Je n'avais pas lieu de craindre aucun mauvais résultat d'une aussi faible consommation. Or il arriva qu'une fois installé à table je perdis tout à fait le fil de la conversation pour ne m'éveiller que le lendemain matin dans un lit que je ne reconnus pas.

J'étais dans une chambre du 2e cond étage chez mon beau-père.

Le dernier me raconta qu'une délégation de pionniers étaient venus rencontrer le Député après le souper, pour faire certaines demandes de secours.

Quoique je n'y fusse pas intéressé du tout, l'état de surexcitation où j'étais me fit prendre la part du député, en l'accusant du Gouvernement au détriment des pionniers. Tous de nos anciens ouvriers

L'un d'entre eux, un fort à bras, m'accusant de son intervention fortuite et nullement intéressée, s'avisa de vouloir me faire un mauvais parti dont je ne serais certainement pas sorti sans égratignures sans l'intervention de mon beau-frère qui dut m'isoler pour rétablir la paix.

Je devins ma perplexité après ce récit qui joint à mon mal de chevaux fort prononcé me fit faire les plus salutaires réflexions sur la fragilité des résolutions humaines.

Tout le village avait été saisi de la nouvelle dès le matin même et c'est tout confus que je retournai chez nous sur l'heure du midi. Je réalisais une fois de plus l'inutilité ou plutôt l'impossibilité des rapports conciliants avec l'esprit du mal qui finit toujours par nous vaincre. Puisse cette dernière leçon ne m'avoir servi à jamais.

Dès que j'eus la nouvelle au printemps de 1933 que j'allais bénéficier de la caisse de secours en invalidité, nous décidâmes de rester sur notre terre.

J'engageai Albert Lakaie pour faire les travaux de culture avec les petits garçons Suzanne & Rita s'occupaient de la traite des vaches. Avec les revenus de la ferme nous pouvions faire une économie de $50.00 par mois sur nos primes d'indemnité tout en payant pour André au Collège quoiqu'il nous coûta fort cher avec son accident.

A la vacance 1934 j'avais fait un remboursement de $400.00 sur l'emprunt de la Cie Mutuel Life et en plus un paiement de $500.00 à Wilson Gervais avec un réajustement de la balance due sur l'hypothèque à $1500.00 au lieu de $2500.00 en vertu de la dernière promesse de vente.

Les jumeaux Jean-Joseph et Jean-Marie allaient bientôt atteindre leur 13ème année et avaient fait bien peu de progrès dans leurs études à nos petites écoles. Nous avions déjà parlé ma femme et moi de les envoyer au Collège afin de leur procurer une plus forte instruction; Nous étions décidés de le faire quoique nous sachions bien que cela affecterait beaucoup notre budget de payer pour trois, quand vint au début d'août ma femme eut l'inspiration que nous ferions mieux de déménager en famille à Ste Anne de la Pocatière si nous pouvions y trouver un logis convenable, et louer notre terre à un fermier. Cette idée rencontra

parfaitement la mienne qui toutefois ne m'était pas encore précisée, et notre décision dans ce sens fut prise le matin même.

Mr. l'abbé Rivard à qui je soumis la question en approuva et me conseilla de m'adresser d'abord par lettre à Mr. Beaudoin procureur du Collège pour obtenir des renseignements au sujet d'un logis, ce que je fis sans tarder.

Quelques jours après Mr. Beaudoin me répondait qu'il ne connaissait pas de logis vacant dans le moment et nous offrait une réduction substantielle pour pensionner les 3 garçons.

Quoique cette réduction fut alléchante et que nous l'eussions acceptée en dernier ressort, elle ne pouvait équivaloir à l'économie réalisée en les pensionnant nous même. Je ne me le tins pas pour dit et je décidai moi-même d'aller me rendre compte sur les lieux.

Mon voyage fut heureux puisque je me trouvai à être ainsi précisément la seule journée où la maison d'Edgar Bernier devenait libre d'une option retenue par un Mr. Morin de l'Islet assistant opérateur de gare qui justement la veille s'était vu promu à un autre poste. Il quitta le lendemain son remplaçant, un Mr. Bocheford vint pour se prévaloir de l'option remise par Mr. Morin, un obstacle était tombé sur son chemin par l'entremise

d'un tiers qui avait loué et payé le mois de Septembre d'avance, et ce tiers c'était moi.

Il ne nous restait que trois semaines pour déménager c'était un temps bien court. Je louai facilement ma terre à un cultivateur du voisinage, qui se trouvait un créancier de ma faillite pour $125.00. Je lui avais déjà payé un acompte de $25.00. Je pouvais donc lui payer la balance par versements mensuels en déduction du loyer. Ce cultivateur était Joseph Renaud.

La tâche du déménagement fut bien pénible pour ma femme, nous y mîmes tous un peu la main et le 5 Septembre au matin, date de l'ouverture des classes du Collège, il ne nous restait que nos lits à démonter pour charger le camion de Mr. Arthur Soulard avec le reste de notre ménage. Au même moment Mr. Ulysse Paquin de St Marc venait prendre la famille avec son gros sedan 7 passagers que nous remplîmes à sa pleine capacité.

Nous avions fait nos adieux aux parents et amis la veille, à 8 heures précises les deux voitures se mettaient en mouvement en route pour Ste Anne.

Mon beau frère Geo. Julien vint en famille nous saluer au passage à l'entrée du pont de Québec vers les onze heures.

Peu de temps après la traverse du Pont nous prenions un dîner

froid sur l'heure au bord de la route et à 4 hres. p.m. nous débarquions sains et saufs à la porte de notre futur logis à Ste Agnès de la Pocatière.

La rentrée au Collège avait lieu à 5 hres. les 3 garçons eurent tout le temps d'endosser leurs habits pour aller coucher au Collège. Le camion arriva à peine une demie heure après nous nous eûmes tout le temps voulu pour remonter nos mêmes lits que nous avions démontés le matin même à 150 milles de distance.

Que diraient nos arrières grand pères s'ils revenaient voir nos moyens de transport modernes comparés à leurs émigrations primitives.

L'effort ainsi que le surmenage que dut subir ma femme, enceinte de 5 mois, de ce déménagement, lui occasionna des pertes dont elle dut s'aliter pour presque deux mois consécutifs, alors que le 9 Novembre elle donna le jour à deux garçons jumeaux. Ce furent Jean-Joseph avec Rita, et Jean-Marie avec Germaine Bernier (fille de notre propriétaire) que l'on désigna pour les porter sur les fonts baptismaux.

Au premier on donna le nom de Jean-Pierre, au second celui de Jean-Paul. Ce dernier plus faible ne vécut que 4 mois.

Probablement des suites d'une convulsion acharnée, me fait avait

commencé à se développer sur un
oeil du petit. Sur le conseil de notre
médecin le Dr Dumais qui le traitait
nous décidames de le transporter à
l'Hopital du St Sacrement à Québec
pour le mettre sous les soins d'un
spécialiste qui fut le Dr Julien.

Au bout de 1/2 jrs. de traitement
il nous télégraphiait la mort du
petit qui avait succombé le matin
même d'une bronco-pneumonie.

Je montai aussitôt à Québec
pour m'acquitter des devoirs funé-
raires. Les autorités de l'hôpital
consentirent à se charger des frais
de sépultures moyennant une
prix très raisonnable et qui m'en-
levait tout trouble.

Ce n'était pas sans regrets que
je voyais le premier membre de
ma famille aller dormir son dernier
sommeil en dehors de l'enceinte
de notre terrain de famille dans
le cimetière du Lac aux Sables.
Les exigences de ressources pécuniaires
me forçait à prendre cette alternative.

Après les prières d'usage
récitées sur le petit corps par l'abbé
Martin aumonier de l'Hopital
Je fis mes derniers adieux au petit
en déposant un baiser sur son
front et lui recommandant
intérieurement de se joindre au
Ciel à ses 5 petits frères & soeurs
pour surveiller nos intérêts, de

même que pour intercéder auprès du Père Haut les faveurs spirituelles et temporelles dont nous avions besoin.

Peu de temps après notre arrivée à St Anne nous eûmes à subir de la part d'André une réception fort désagréable. Aussitôt installé au Collège retrouver son ami de l'année précédente avec lequel il avait mérité son expulsion du Collège de Laval.

Ce jeune homme du nom de Jean-Marie Tremblay de la Malbaie était devenu, tout jeune, orphelin de père et de mère. Il était héritier d'une fortune soi-disant assez rondelette d'ailleurs, comme le gérant Henri Gagnon en avait été élevé dans toutes ses caprices par sa grand'mère, il se prêtait très mal à la discipline collégiale.

C'était un caractère en tous points semblable à André pour lequel il avait gardé le meilleur souvenir dans l'espace de l'année précédente.

Pas plus de deux semaines après leur entrée au Collège, ils formèrent le complot d'aller faire un stage de villégiature au Lac aux Sables dont André ne s'était détaché que avec les plus amers regrets.

Il ne leur manquait que les fonds pour la réalisation de leur dessein. Le hasard les favorisa sur ce point ayant forgé un faux-chèque de $250.00

payable sur les fonds de sa grand-mère Jean Marie Tremblay profita d'une vacance accidentelle du gérant de Banque, qui seul aurait pu deviner la similitude de la signature, pour toucher le montant. C'était un samedi matin juste après l'ouverture de la Banque. Le temps de télégraphier au taxi et nos deux copains avaient déguerpi sans laisser leur carte.

Le propriétaire du taxi un Mr. Bertrand, surnommé Pigeon, complètement ignorant du projet se refusa de les conduire plus loin que le Lac et partit aussitôt m'avertir. Il était environ midi Je sortais justement de la table du dîner.

Je me dirigeai de suite vers le College ou on venait justement de constater leur disparition.

Mr. le Directeur me conseilla de les laisser aller et avisa immédiatement par téléphone Mr Henri Dauteuil de la fuite de son protégé.

Je fus trois ou quatre jours sans nouvelles quand un matin Je fus mandé au téléphone. C'était Mr. Dauteuil qui m'apprenait qu'ayant mis la police aux trousses des déserteurs les avait capturés au Lac aux Sables et les détenait à ce moment même à Québec.

Il me demandait quoi faire avec André. Je lui répondis carrément

qu'il le laisse courir sa chance, que je n'avais pas un sou à dépenser pour lui. Il était plus la réalité que le sentiment qui me faisait répondre ainsi et spontanément car je n'avais pas prévu cette question, car à ce même moment je n'avais pour tout partage que $7.00 dans mes poches.

Les femmes avaient pris du bon temps ils s'étaient acheté une auto usagée et s'étaient rendus jusque à Montréal où, en plus de satisfaire leur goût touristique, ils s'étaient équipés des pieds à la tête en vue d'une excursion de pêche et de chasse dans les montagnes du Lac Brûlé à quelque 3 milles au nord du Lac aux Sables.

C'est précisément à leur retour de Montréal que le Sergent Girard de la Police municipale de Québec les attendait pour leur faire opérer la diversion fort différente vers les cellules noires de l'Hôtel de Ville de Québec au lieu et place des paysages enchanteurs et remplis de poésie de nos tranquilles montagnes laurentiennes vêtues pour la circonstance de leur plus belles parures automnales.

Mon fils connut pour la première fois l'impression monotone que doit inspirer la lueur blafarde d'une cellule de prison. Il y passa toute une nuit, et on ne le sortit le lendemain que pour le conduire au train de 5 1/4 p.m. à Lévis en destination de Ste Anne.

L'arrivée fut assez froide comme il est d'usage au retour de semblables excursions. Le lendemain nous nous présentions chez Mr. le Directeur qui fut bien bon de consentir à le reprendre, mais comme pensionnaire seulement. Les débuts furent pénibles mais il fit encore une année satisfaisante malgré tout.

Jean-Joseph et Jean-Marie firent une première très faible; - Jean-Marie obtint juste assez de points pour passer en deuxième, Jean-Joseph ne le put et dut envisager une répétition.

Depuis une couple d'années chez mon beau-père cherchaient à acheter une boulangerie pour établir un de leurs deux garçons, car la besogne du Lac aux Sables n'était pas assez considérable pour deux. Ils en avaient déjà visité plusieurs à divers endroits sans succès.

Quand nous fûmes rendus à Ste Anne, Mde Gosselin m'écrivit d'aller visiter la boutique de Magloire Sénéchal qu'elle avait appris en vente par un voyageur de commerce et de lui faire rapport. Je m'empressai de me rendre à sa demande, ce qui nous valut, dès le Dimanche suivant, la visite de mon beau-frère Emile.

La boulangerie de Sénéchal ne lui convint pas; mais en

revenant un hasard nous fit trouver la boutique de J. B. Bourbonnière lui convint en tous points et le Dimanche suivant Mrs. & Mde Gosselin devaient terminer les beau-frère vendit s'installer avec sa famille dans sa nouvelle propriété. Cette mutation eut l'effet d'égayer beaucoup notre séjour à St Anne où nous n'avions ni connaissances ni amis.

La correspondance que j'entretenais avec les parents et amis de chez nous, nous causa aussi une heureuse diversion d'idée pour les jours sombres. Parmi ces dernières, celle de mon petit neveu Charles Édouard Villeneuve fut certainement la plus intéressante.

Avant notre départ du Lac aux Sables, nous avions célébré dans l'intimité notre fête de famille. Le qui correspondait avec nos deux anniversaires de naissance moi et ma femme. Nous avions invité notre neveu et dans une brève allocution au dessert. Je lui avais offert ma paternité morale.

C'est avec d'autant plus de plaisir qu'il accepta de faire partie de la famille qu'il était mal compris dans son propre foyer, et du fait de cet imbroglio de vues lui rendait

le séjour paternel insupportable.

Aussi dès que nous fûmes partis il resta dans un pénible état d'isolement. Il employait ses journées au dehors, tantôt sur le lac, tantôt dans les sentiers déserts des montagnes environnant sa demeure, pour bien capter tous les affres de l'agonie de la nature en train de se dépouiller de ses parures estivales. Il rentrait tard le soir pour noter les impressions recueillies au cours de ses pérégrinations.

Il en dédia ces impressions dans un cahier qu'il intitula "Feuilles d'automne" et dans lequel malgré son enfant devant la grandiose majesté de nos paysages laurentiens, il ne peut s'empêcher de laisser transpirer l'amertume qu'il éprouve de son isolement intellectuel amplifié par les mauvais traitements dont il est l'objet constant de la part de ses proches.

Cette condition de vie ne pouvait s'éterniser; aussi après un assez long silence qui commençait à m'intriguer je reçus une lettre de St-Agnès de Charlevoix. Mon neveu m'apprenait sa mutation au pays des ancêtres et m'annonçait joyeusement son espoir d'y pouvoir séjourner un peu longtemps à cause d'une position de modeste instituteur qu'il avait acceptée en arrivant.

Nous entretînmes par la suite une correspondance assidue et bien

fournis. Je m'efforçais de l'encourager de mes conseils: entre-autres celui de tâcher de se placer quelque part en ville afin de pouvoir se mettre en contact direct avec les activités sociales dont, à cause de son instruction, il pourrait tirer profit pour son avenir.

La profession d'instituteur ne lui convenait guère; La cousine Blanche après les enthousiasmes des premiers jours était venue à le prendre en grippe et lui faisait le séjour aussi désagréable que sous le toit paternel. Heureusement il n'avait pas avec elle les liens qui le rattachaient à son père. C'est alors qu'il se décida, sans regrets, de suivre mon conseil qui était pour en attendant et faute de mieux, aller faire un stage au camp de concentration de Valcartier.

Nous fûmes favorisés cette fois par le hasard qui voulut que précisément au moment où il faisait son application pour y pénétrer, le camp avait été fermé pour cause de rébellion parmi les chômeurs. Or le dirigea donc vers le camp de la Citadelle où il y avait encore de la place.

On devine ma joie quand je reçus sa lettre qui à l'avenir je devrais lui adresser ma correspondance sous le numéro 1892 à la caserne no 4. Cependant sa lettre était plutôt pessimiste, car il lui fut un dur

combat que l'assimilation a ces disseurs de toutes catégories, qui dit-il, ne se distinguent guère de notre grand père Adam, tant pour le costume que pour les mœurs dont a fait primitives de certains d'entre eux. X

X Les lettres subséquentes devinrent de plus en plus optimistes, ce qui signifiait pour moi qu'il en était arrivé à trouver le séjour plus humain.

Ma sœur faute de place dans notre logis dut aller passer la vacance au Lac aux Sables chez mon frère adjutor. Elle s'y plut beaucoup mais elle nous revint avec une impatience visible reprendre sa chambre le même soir de l'ouverture du Collège (4 Sept.) où André, Jean-Joseph et Jean-Marie étaient allés reprendre leurs places.

Tout indique que nous passerons encore l'année ici, puisque les deux Compagnies d'assurances après m'avoir fait subir l'examen médical usuel, m'aviserent qu'elles continueraient les secours comme auparavant.

Le 27 Septembre s'amenait pour marquer le vingt cinquième anniversaire de notre mariage. Mon beau-frère Eugène Leduc qui avait célébré son mariage en même temps que moi au matin du 27 Sept. 1910, avait transporté sa famille à St Raymond de

Portneuf quelques années auparavant après avoir vendu ses propriétés du Lac aux Sables.

La grande fille Simone maintenant âgée de 23 ans avait décidé d'organiser un grand banquet pour fêter les noces d'argent de ses parents. Elle nous convia naturellement à cette fête. Mais comme ces fêtes n'ont jamais eu pour moi une grande fascination tant sur mon esprit que sur celui de ma femme, avec cela que je n'y étais pas vigoureux à ce moment, nous déclinâmes cette invitation.

Le banquet eut lieu le Dimanche soir 29 Septembre. Tous les parents et amis qui y assistèrent témoignèrent que jamais bal n'eut plus de succès. Ouvert à 9 hres. du soir il fut marqué au coin de la plus franche gaieté. Il y eut lecture d'adresses, dont une de moi-même adressée pour la circonstance, goûter sans précédent, suivi de danses sous les accords voluptueux d'un orchestre, qui se terminèrent aux petites heures du matin.

La célébration que nous fîmes moi et ma femme fut plutôt sommaire. Après avoir assisté à la Ste-Messe où nous y communiâmes tous deux le matin du 27, nous traduisîmes dans notre Journal (page 105) les impressions qui nous animaient mutuellement et la

journée reprit son aspect coutumier sans plus d'apparat extérieur. Deux jours plus tard le même soir du banquet de mon beau-frère à St Raymond, nous recevions à veiller dans la plus simple intimité, mon beau-frère Emile et sa femme qui nous firent un joli cadeau-souvenir pour la circonstance, et, à dix heures nous étions tous couchés comme d'habitude.

Ainsi se termina cette période de vie qui pour moi comptait 47 années d'existence et 43 pour ma femme, pour les deux vingt cinq années de vie conjugale.



Immeuble de Mr. Edgar Bernier dont l'étage inférieur fut notre logis en arrivant à Ste Anne.

Dans le récit qui va suivre vous aurez un bref résumé des origines, enfance et vie active de votre mère.



Votre arrière grand père maternel Mr. Treffle Désilets, posant ici avec son premier rejeton de la quatrième génération, la petite Germaine fille de Georges Julien et de Cécile Gosselin.

Votre mère naquit le 25 août 1892 dans la paroisse de St Maurice Comté de Champlain, du mariage de Joseph Filip Gosselin avec Marie Elise Desilets, et fut portée sur les fonts baptismaux par le Dr. Lavasseur et sa femme qui lui donnèrent le nom de:

Marie - Anna - Flora -

Avant de commencer le récit de sa vie, il est bon de faire une revue sur la situation sociale de sa famille, comme d'ailleurs je l'ai fait pour la mienne, afin de bien connaître le milieu ou elle évolua, et les influences que cette ambiance exerça sur sa destinée.

Son père Joseph Filip, était originaire d'une des plus grandes familles d'agriculteurs de la paroisse de St Albert dans le Comté d'Artabaska.

Trop austère pour redouter les influences Sataniques sur la vie d'un jeune homme, le père du jeune J. Filip vida au instances d'un hotellier de la paroisse voisine, Artabaska pour lui engager son fils comme commis de "bar". Deux ans de ce service avaient suffi pour faire de ce jeune homme un

alcoolique. Mais comme le jeune homme ne l'était pas par hérédité et qu'il possédait une constitution très forte, cela ne l'empêcha pas de se reproduire dans la jeunesse où sa présence était fort goutée pour sa présence d'esprit et ses reparties spirituelles.

Quand ses parents s'aperçurent quoique trop tard, du ravage opéré sur leur fils par l'alcool, ils le sortirent de cet hôtel et le placèrent dans une boulangerie où il apprit le métier.

Sa mère Marie Elise Désilets était également originaire d'une bonne famille de cultivateurs de la paroisse de St Maurice. Son père Trefflé Désilets que l'on a vu sur la photo, incarne le véritable type, comme mon propre grand père d'ailleurs, des anciens canadiens décrits dans "Les anciens Canadiens de P. A. de Gaspé. Elle fut élevé dans les conditions les plus modestes avait coutumières de son temps.

Ça formation foncièrement spirituelle, Dieu lui avait ajouté la charme d'une grande beauté.

Mariée jeune avec un jeune homme du nom de Isidore Rochette boulanger au village de la même paroisse, elle eut la douleur de perdre son mari presque aussitôt après l'arrivée du premier enfant

une petite fille du nom de Mariselda. La nécessité la força donc à prendre la direction de la boutique que lui avait léguée son mari avant de mourir. Il lui fallait s'engager un boulanger. Or c'est précisément cette coïncidence qui la mit en présence du jeune Jos. F. Gosselin qui ayant appris cette nouvelle dès après son stage d'apprentissage vint se présenter pour offrir ses services à la jeune veuve.

Et c'est ainsi que quelques mois après, tous deux ressentant cette même impulsion mutuelle que on nomme l'amour décidèrent un bon jour d'aller consacrer leur union devant les saints autels. L'amour l'emportant sur le vice, comme il est d'usage dans toute lune de miel, les affaires marchèrent bien durant les premières années; les enfants n'avaient pas tardé à venir sanctionner l'union nuptiale; Ce fut d'abord Augustine, puis Cécile, Marie et Antoinette qui vinrent successivement égayer le nouveau foyer mais aussi bien alourdissant les charges familiales.

Mr Gosselin avec l'occasion toujours croissante que lui causait la distribution du pain par toute la paroisse avait redoublé petit

a petit dans ses habitudes de jeunesse.
Devant l'accroissement toujours
constant du vice d'orgueil de son
mari Mr de Gozelin prit l'alternative
bien incertaine mais qui lui paraissait la meilleure, de s'expatrier
dans une paroisse nouvelle afin de
supprimer du coup l'ambiguë
funeste qui apparemment lui rendait
impossible toute réaction.
Après avoir visité plusieurs
paroisses leur choix tomba sur le
Lac aux Sables, paroisse nouvelle
en train de se fonder.
Ce fut donc en l'année 1897
qu'ils décidèrent l'expatriation
La jeune paroisse était alors desservie
en mission et ce n'est que de l'année
suivante que date la construction
de l'église actuelle.
Ils y arrivèrent bien pauvres, mais
comme le bois était abondant et bon
marché, ils réussirent à se construire
une boutique convenable qu'ils
agrandirent à une maison déjà construite et acquise à bon compte.
Les premiers temps après l'arrivée
la meilleure conduite de Mr Gozelin
fit luire une lueur d'espérance
chez la mère. Hélas! cette lueur
devait s'éteindre bientôt à cause
des relations que ne tarda pas à se
faire son mari avec un monde
en tout semblable, sinon pis, à
celui qu'il venait de quitter.

Joignant à cela l'extrême facilité de se procurer de la boisson, il redevint aussi ivrogne qu'auparavant.

On imagine facilement les troubles et les peines qu'eut à endurer cette pauvre femme les trois quart du temps seule à administrer la ferme et la somme d'ingénuité qu'elle dût dépenser pour arriver à boucler un budget peu considérable à cause de la faible clientèle et en outre fortement miné par les folles prodigalités du mari.

Marie qui était la quatrième de la famille, avait 5 ans à son arrivée au Lac aux Sables. Mde Gosselin qui dans de telles conditions d'existence devait avant tout piloter la barque pour le besoin substantiel de la famille, quoique très chrétienne et même très pieuse, ne pouvait guère consacrer de temps à l'éducation de sa famille, elle avait confié ce soin à la plus vieille du premier lit: Marie Alda.

Quoique très bonne fille et obéissante en tout aux directives de sa mère, elle n'aurait pu, à cause de son jeune âge donner à chacune la formation physique qu'intellectuelle qui lui convenait. Marie était d'une constitution très frêle et très sensible; Douée d'un caractère très doux, elle eut de la peine à évoluer dans ce milieu tout à fait impropre à sa nature: Mais grâce

a sa mère qui heureusement, malgré ses nombreuses occupations, avait l'oeil averti et lui prodiguait occasionnellement quelques gâteries, dont elle devait priver les autres plus robustes. Elle parvint enfin avec sa treizième année à dominer sa fragilité native pour commencer à s'épanouir normalement quoique en restant toutefois beaucoup plus délicate que ses autres soeurs.

Mais si sa mère réussit assez bien son épanouissement physique, elle ne s'en occupa guère au moral. A cause de la douceur de son caractère, elle eut certainement opté pour la vocation religieuse si son éducation avait été poussée activement dans ce sens. Mais il n'en fut rien tant les soucis matériels accaparaient toute l'énergie et l'attention de la pauvre mère.

Sauf Maria-Alda et Augustine toutes les autres durent aller au gain pour soulager le budget familial. Maria ne fit pas exception à la règle et elle venait à peine d'atteindre sa quinzième année quand sa mère la retira de l'école pour l'engager au bureau de poste chez mon Oncle Xavier où je commençai à la remarquer pour sa physionomie toujours souriante et fort naïve.

La première impression que je lui fis fut favorable sans être toutefois ardente. On se rappelle ce que furent

nos débuts. Naturellement fort craintive, elle tenait avant tout à l'obéissance à sa mère. Dès que cette dernière lui eut tracé une ligne de conduite à suivre à mon endroit, laquelle fut sanctionnée par mon expulsion par mon oncle Xavier, l'amour s'enracina définitivement en son cœur pour n'en plus jamais sortir. On se rappelle comment, durant le long intervalle de trois ans que je pris à conquérir l'estime de sa mère, elle déclina tous les prétendants qui se présentèrent, dont l'obstiné St Arno qui ne put jamais se consoler de sa défaite puisqu'il resta célibataire.

Cependant, et malgré son grand amour, elle souffrait visiblement des entrevues clandestines que je lui occasionnais, bien que très courtes et très rarement, pour lui témoigner mon attachement indéfectible en même temps que pour recevoir de sa bouche des aveux réciproques. Le temps lui paraissait bien long à elle aussi, et elle manifestait à chaque fois une grande hâte de voir arriver le jour du dénouement.

Pauvre chère enfant! comme elle se doutait bien peu avec son âme candide du dédale compliqué où elle allait s'engager.

Le jour tant désiré arriva enfin comme l'on sait. Comme elle était affectueuse, bonne et dévouée pour moi, nous ne pouvions nous lasser

d'une étreinte continuelle interrompue seulement par les besoins d'ordre matériel.

Comme nous fûmes heureux quand nous constatâmes pour la première fois que le Ciel allait sanctionner notre union en nous gratifiant d'un premier bébé.

Hélas! avec mon emploi au service de la Cie Minière peu de temps après cette constatation, notre beau Ciel devait commencer à se couvrir de légers nuages avant l'apparition du petit.

La neige immaculée du dehors dût au cours de cet malheureux hiver refléter la transparence des premières larmes de ma noble compagne, à travers l'unique fenêtre de notre chambre nuptiale, mais là seulement car elle sortait toujours avec son sourire accoutumé aux lèvres.

Puis vint la terrible maladie. Oh! très dure: j'en fus ému jusqu'aux larmes. Oh! Cœur indigne d'une épouse, que n'ai-je cessé d'en par là avec tristes inconséquences! L'oubli fut tôt fait d'effacer toute sensibilité et avec mon entrée dans les affaires je repris à boire comme l'on sait!

A cette peine que lui causait ma boisson, vint s'en ajouter une autre guère moins pénible, celle de l'assimilation avec ma mère avec laquelle elle dut vaquer, dès le début, aux travaux de ménage et de cuisine. Cette peine fut soulagée temporairement tout le temps que nous demeurâmes sur notre terre du rang St. Charles

aussi bien qu'au village chez M. M. Paquin et Renaud, mais dès que nous fûmes installés dans la propriété que je construisit moi-même au village en 1915 et que mon père eut déménagé pour venir rester avec nous après le mariage d'Adjutor, cet inconvénient recommença comme s'il n'avait jamais été interrompu.

Malgré notre complète autonomie, puisque j'avais construit à mon compte, ma mère reprit sa routine de conduite accoutumée et continua de traiter ma femme en servante, s'imposant en tout et partout, d'autant plus aisément que ma femme n'opposait aucune résistance.

Trop douce et de caractère trop timide, pour avoir été formée par sa propre mère à une obéissance passive, elle préférait souffrir intérieurement plutôt que de faire une réaction qui eut apporté les plus salutaires résultats pour sa tranquillité future.

Elle se plaignait bien de temps à autre, à moi seulement et dans la plus complète intimité, mais qu'est-ce que cela pouvait bien me faire? Moi qui était déjà passablement refroidi avec elle à cause de nos divergences de vues déjà fort prononcées au sujet de l'alcool. Je lui conseillais toujours la tolérance qu'elle n'observait que trop.

Cette obsession joint aux

contrariétés toujours renouvellés que je lui causais avec mon intempérance furent, comme on l'a vu à la page 232, la principale cause de la fameuse maladie de neurasthénie qu'elle dut subir au cours de l'année 1924-25.

Ce qu'elle a dû souffrir cette époque enfant, intérieurement et sans qu'il m'en transpire jamais rien au dehors, pas même à sa mère qui restait à deux pas de chez nous, de faire face à deux feux aussi consumant pour des nerfs que sont les contrariétés et les inquiétudes incessantes d'une telle mère inconséquente d'un côté et d'un ivrogne sans-cœur de l'autre.

Cette attitude digne des plus célèbres héros de l'histoire, ne devait pas rester sans récompense dès ici-bas, et cette noble attitude empre plus que mon idée d'apostolat, me valut la guérison de mon vice d'ivrognerie.

Quant à l'animosité avec ma mère, qui continua de toujours demeurer avec nous; ma femme ne réussit jamais à effacer totalement ce sentiment. Mais il fut beaucoup atténué quand redevenu plus homme par la disparition de mon caprice, je me décidai d'intervenir pour rappeler ma mère à des sentiments plus humains à son endroit. Les derniers troubles ne résidaient pas tant dans la régence de la maison que dans les passe-droits que ma mère accordait à ses enfants préférés, ce qui rendait

beaucoup plus difficile la direction des autres que ma femme voulait impartiale pour tous.

Au moment où j'écris ces lignes après nos noces d'argent, toutes les causes de dissensions sont déjà pas mal évanouies. Le temps ce grand correcteur de toutes choses, pourvu qu'on ait la patience de l'attendre, a déjà versé un baume sur le passé. Ma mère encore en parfaite santé malgré ses 75 ans (prochain anniversaire) a fini par reconnaître ses petits torts pour son plus grand confort. Elle consacre la plus grande partie de son temps aux travaux de couture domestique et l'autre partie à l'église où elle ne cesse d'appeler les Bénédictions du Ciel sur toute la famille. Ma femme la voit maintenant d'un meilleur œil et tous deux nous formulons des vœux pour qu'elle vive encore de nombreux jours parmi nous à continuer de nous attirer les faveurs célestes.

Il ne me reste plus rien de particulier à signaler de toute la vie de votre mère que ce que vous y avez déjà vu dans la mienne.

Elle fut toujours la compagne fidèle, la mère successivement bonne, dévouée et laborieuse que vous avez connue depuis votre berceau et telle que vous la voyez encore présentement.

# Epilogue

Ma vie soumise à une analyse en autant que mon intelligence puisse la concevoir révèle que le premier départ naturel qui influença sur ma destinée fut: la naïveté.

Du côté paternel je n'ai pas pu remonter plus loin qu'à mon grand père Octave. Au dire de mon père et de mon oncle Clisphe, ce fut un homme craignant Dieu, absolument honnête, profondément paysan, bon travailleur mais malchanceux.

Soit manque de moyens soit manque de talent, il ne réussit pas à élever sa famille avec les seuls revenus de sa terre et devait aller au gagne pour suffire, laissant à sa femme et aux enfants la plus grande partie des travaux de culture. A ce surménage ma grand mère ne pouvait résister longtemps. Elle mourut dans la quarantaine, et les enfants au nombre de 7 - 3 garçons et 4 filles durent se disperser très jeunes pour faire leur vie. Dans tous les cas, ils furent élevés dans un niveau beaucoup plus bas que la moyenne du temps, ce qui prouve assez la naïveté d'origine de ce côté.

Du côté maternel, je ne puis guère remonter plus loin que les propres informations de ma mère: au plus loin qu'elle peut remonter

elle se souvient avoir vu dans son bas-âge sa grand mère maternelle qui était une métisse sauvagesse, vieille femme grosse et corpulente qui pesait bien 200 livres. De quelle tribu pouvait elle bien descendre? A cette question ma mère ne peut me répondre, mais au temps où elle vécut, et d'après l'histoire du Canada quant à la localité, tout nous porte à croire qu'elle était huron.

Quant à mon grand'père, père de ma mère que l'on sait avoir encore assez jeune, elle l'a connu assez pour savoir qu'il était bien vu de ses concitoyens; causeur aimable, il était ami intime du Curé et de tous les principaux citoyens de la paroisse de St François Xavier.

Je m'en fais une idée plus exacte par mes deux oncles avec qui j'ai demeuré longtemps au Lac aux Sables. Deux hommes très aimables à l'extérieur, mais ne connaissant point de mesures à l'amour ou à la haine: atavisme que l'on retrouve chez les races primitives. Quand ils avaient pris quelqu'un en amitié ils le voyaient tout en rose au point de lui attribuer des qualités pour de réels défauts. Par contre quand ils prenaient quelqu'un en aversion leur haine ne connaissait point de bornes et malheur à celui-là qui aurait voulu se poser en obstacle à leurs desseins. Ma mère a

prouve le même étonnement dans le choix du mari de sa fille ma sœur pour ses petits enfants préférés.

Voilà encore une forme de naïveté n'existait pas à l'période paternelle.

Il aurait pas été formé jeune à l'esprit de sacrifice. Je devins fort espiègle et à force de me réfugier sous la jupe de ma mère où j'étais sûr de trouver l'impunité de mes fautes, je ne sus jamais m'associer le concours de vrais amis, et de ce fait j'appelais à jamais ma personne de ce défaut de timidité, qui n'était au fond que de l'orgueil dissimulé.

Le fait de changer d'atmosphère éducationnel lorsque j'entrai au Collège aurait dû me faire opérer une réaction efficace; mais la tutelle de mon oncle Eliophe tout-à-fait dépourvue de sens éducatif vint de suite s'opposer à cette réaction. L'esprit de mes anciens caprices provoqua vite l'éloignement des bons amis propre à maintenir l'émulation des premiers jours.

Je me vis vite à ne plus avoir pour camarades que des gamins de rue, externes comme moi, et qui encore comme moi quittèrent le Collège après quelques médiocres années.

La première réaction efficace

fut celle provoqué par l'obstacle qui m'opposa ma future belle-mère Mde. J.E. Gosselin dans mon idylle avec sa fille Marie.

Ces trois années passées au service de la Compagnie Price sous des maîtres qui semblaient inspirés à dessein pour me faire aspirer auraient dû m'ouvrir les yeux à jamais. Au contraire, voilà qu'une fois marié, je retombe dans des excès pires que les précédents.

"Chassez le naturel il revient au galop" a dit un sage antique. Tant il est vrai que quand on a grandi dans un régime constant de désobéissance envers l'autorité le naturel devait revenir une fois le danger passé.

Mais quoique j'eus le malheur de m'abandonner dans la quiétude à la maudite passion de l'ivrognerie, je ne perdis jamais la foi, malgré de fortes tentations subies à divers intervalles; entre autres en 1921:- première crise d'après-guerre, et en 1925:- déconfiture des opérations de Lac Chat et de Shawinigan.

L'observance scrupuleuse de mes devoirs de religion de même que ma grande générosité à contribuer aux oeuvres charitables sont là pour le prouver.

D'abord une des plus logiques découlant de la naïveté naturelle dont j'ai parlé plus haut, est que je n'ai jamais cru en l'argent pour lui-même et comme on l'a vu par mes idées d'apostolat je n'entendais pas diriger l'influence qu'elle procure vers des idées de richesses et partant de jouissances; mais plutôt vers l'accomplissement de bonnes-oeuvres sans égards à la tranquilité de mes vieux jours.

Or cette mentalité ne me faisait regarder l'argent que comme un moyen et non comme une fin. Je n'en devais donc pas être mesquin puisque je me remettais complètement en Dieu de la réussite de mes projets.

Aussi durant toute la durée de ma carrière industrielle je ne refusai jamais de faire la part de Dieu. On peut voir dans les documents conservés que je répondis généreusement aux souscriptions religieuses comme nationales.

Outre ces dons dont j'ai pu conserver les preuves, combien d'autres sous toutes sortes de formes mais plus particulièrement lorsqu'il s'agissait de soulager les quelques pauvres de la paroisse. Tous les curés qui sont passés sous mon règne industriel pourraient en dire quelque chose, car préférant toujours conserver l'incognito

je faisais passer par leurs mains la plupart de mes aumônes.

Un don entre autres que je tiens à signaler ici qu'en cas où ma famille tiendrait à en prévaloir après ma mort: C'est le montant de dix piastres versés à Mr le Curé Auger en 1916 lorsqu'il sollicita des souscripteurs pour acheter le chemin de croix actuel dont chaque station coûtait $70.00.

Ma belle-mère brûlait du désir de figurer, ou plutôt de voir figurer le nom de son mari au nombre des souscripteurs; mais avec son esprit coutumier d'économie elle aurait bien voulu que cela ne lui coûte pas trop cher. C'est alors que je lui offris de contribuer pour la moitié de la somme. Mr le Curé Auger jugea que ce ne serait pas convenable, par rapport aux autres souscripteurs, d'inscrire deux noms, et c'est pourquoi on ne voit que l'inscription de J. P. ou Joseph Gosselin à la 5ème Station "Simon aidant Jésus à porter sa Croix"

Remarquez bien que je ne fis aucune objection, parce qu'au fond de mon coeur j'aimais mieux partager le fardeau de Simon que d'être seul de la station (comme souscripteur) Je savais bien que ce pauvre Simon était bien loin de s'attendre à autant de

publicité autour de son nom et de son image, le jour où on lui imposa sa pénible tâche.

Sans prétendre à une répercussion aussi étendue, j'avais bien le droit d'espérer pour après ma mort, une publicité paroissiale, en même temps que pour l'édification familiale, si jamais un membre quelconque de ma famille retourne habiter la paroisse plus tard.

Il ne serait donc juste qu'après la mort de Mgr. Gosselin et la mienne on exige le changement de nom du bienfaiteur.

Une autre forme de charité, qui enregistre encore davantage les effets de ma naïveté naturelle, fut les services rendus avec mon instruction.

Le Lac aux Sables encore en état de colonisation au temps où j'acceptai les divers secrétariats, était tout à fait dépourvu de professionnels. Les quelques marchands de la localité possédaient une instruction fort rudimentaire et à peine suffisante pour leur commerce. On se rendit compte bien vite de mon instruction et de la grande facilité que je montrais dans tous les genres de compositions. Je devins donc tout désigné pour remplir les fonctions d'écrivain de tout et pour tous. Et ma popularité s'accrut d'autant plus vite que je donnais ces services gratuitement.

Une de fois revenant d'une journée de pénible travail, harassé, courbu, barrière d'entrée, en annonçant la maison pour me servir quelque chose. Je pouvais me tromper mais sur ce point jamais, mon diagnostic était toujours sûr. Et, après un souper pris à la hâte jusqu'à des heures très avancées une lettre difficile ou pour amener entente entre des parties en litige.

Etant donné ma mentalité établi pour principe qu'il m'en coûtait moins en perte de temps et d'énergie de régler moi-même mes sujets de litige, plutôt que d'aller les régler en cour de justice. Jugeant que je ferais mieux d'en faire bénéficier mes propres clients et en l'occurrence, ma paroisse.

On devine facilement la naïveté insensiblement provoquer les pires abus. Aussi au cours des 15 années de commerce pendant lesquelles je manœuvrai pour le moins 1/4 de million. Je rencontrai de multiples sujets

de litige où, suivant la résistance de l'agresseur. Je cédais toujours pour la plus grosse part.

Trois seuls cas m'obligèrent de me servir de la cour pour établir ma défense et maintenir mes droits.

Un seul de la paroisse, un de mes ouvriers du nom de Alphonse Bergeron dont la réclamation était tout à fait injustifiable. Les deux autres étrangers de la paroisse et étrangers de mes intérêts (m. p. Chevalier de St Casimir et M. Pentecôt de l'association de Protection de Pêche & Chasse P.Q. pour une saisie de fusils dans mes camps) ne méritaient aucune concession tant au point de vue de l'intérêt présent comme futur de mon oeuvre.

Quoique victorieux dans les trois causes, elles me causèrent beaucoup de trouble, sans compter des dépenses assez élevées dont mon avocat ne fut pas le moindre bénéficiaire. A part ces 3 causes il serait impossible d'établir la somme versée en infinis petits différends, qui constituent à eux seuls une économie appréciable dans les autres industries.

Cette seule dernière considération vous fait voir mieux que par toute autre moyen

ma manière d'envisager l'argent. J'avais pour mon dire: Puisque je crois à propos de jouir moi-même jusqu'à un certain point de la vie, je ne serais pas juste de priver mes ouvriers d'en jouir également. Aussi je n'étais pas le dernier à me rendre aux hausses de salaires exigées par le temps. Jamais aucun de mes jobbers n'eut à se plaindre d'être arrivés en dessous dans mes chantiers; lorsque ils ne trouvaient pas les prix assez élevés pour faire leur vie raisonnablement, je les remontais sans me soucier de causer un préjudice au résultat final.

Ce qui veut dire en passant que les contrats ou conventions avec mes jobbers n'existaient que pour la forme, et encore quand nous en faisions. La plupart du temps nos conventions se faisaient de bouche, les prix inscrits dans un calepin comme simple mémoire. On comprendra qu'avec cette mentalité je fus facile à duper par J. D. Torrance lors du contrat de Doheny.

Je montrais la même bonne foi avec mes fournisseurs de marchandises, et qui furent mon frère adjuteur pour les provisions de bouche, et mon beau-père J. F. Gosselin pour les grains et farines. On comprend que j'étais un client fort enviable et je payais

bien. Je faisais, avec tous mes loyers, une dépense assez forte de marchandises pour que il eut été fort intéressant pour moi de m'approvisionner directement des marchands de gros, comme le faisaient Veillette & Frères de Ste Thèle et bien d'autres ailleurs, mais je ne voulus jamais le faire, parce qu'ils étaient mes parents, qui ne me refusaient pas leurs services, (On se rappelle de leur endossement en 1920 pour une forte somme) en temps opportun, et que j'étais aussi heureux de leurs progrès comme de l'aisance de dire que je procurais à tous mes ouvriers.

Une autre preuve encore bien tangible de mon peu de souci de l'argent, c'est que durant les six années que je tins les deux secrétariats, municipal & scolaire, alors que l'ouvrage doubla dès que j'en pris possession à cause de l'agrandissement du double de la paroisse dû à la concession de la Seigneurie, je ne songeai même pas à demander d'augmentation au faible salaire pour lequel j'avais accepté ces positions. Et ce qui est pis encore, je ne prenais seulement pas avantage de faire payer les avis de taxes aux retardataires, chose qui aurait augmenté un peu

mes salaires. Ceux qui me remplacèrent exigèrent des pausses non seulement du double, mais multipliées par 5, car le secrétaire actuel doit toucher $20.00 par mois pour chaque municipalité. et en plus tous les avis d'arriérages sont chargés à la caisse générale et le sec. trés. en touche le produit aussitôt après leur émission ce qui augmente considérablement ses revenus.

Il en fut de même pour la touche de l'orgue à l'église. Tout le temps qu'il y eut un seul harmonium à l'Eglise c-a-d. Jusqu'en 1915 ma femme s'était contentée du modique salaire de $25.00 par année y compris le casuel. Avec l'installation de l'orgue, Mr le Curé Auger nous avait accordé de lui-même le double d'auparavant soit $50.00

Quand ma femme dut cesser à cause de sa neurasthénie en 1925, ce fut ma belle-soeur Eva encore fille qui prit la place. Elle ne tarda pas à faire monter le salaire à $100.00 avec extras pour le casuel.

Evidemment cette conduite avait valu beaucoup de popularité, et c'est sans doute à cette cause que je dus mon premier succès à la mairie.

Et quand je fus élevé à ce poste je continuai encore à faire bénéficier ma paroisse de toutes sortes de libéralités: Consultations légales, prises gratuitement durant mes voyages d'affaires; Enquêtes aux lieux de litiges municipaux, règlements de différends, et combien de transports de mes co-paroissiens en automobile pour des raisons diverses, et toujours gratuitement.

Aussi vis-je ma popularité s'accroître de jour en jour quand mes affaires commencèrent de prendre un nouvel essor en 1926. Quoique j'eusse cédé à un autre le siège de la mairie en 1924, je n'en restais pas moins de fait le premier magistrat de la paroisse.

La vague de scepticisme politique qui avait plané sur mes débuts (ce qui s'explique parce que j'étais d'origine conservatrice) était déjà dissipée depuis longtemps et j'étais devenu en toute confiance l'organisateur des élections du Notaire Hamel et de Simeon Delisle à qui, plus par mon influence que par mon travail, fort pommelé d'ailleurs, j'apportais des majorités substantielles dans nos districts électoraux de Lac-aux-Sables et Kerry. Jet.

Au printemps de 1927, le notaire Hamel s'était vu promu

au poste de registrateur du Comté devenu vacant par la mort de Georges Rinfret qui en était le titulaire auparavant. Il fut donc décrété une élection partielle pour remplir le siège du Notaire Hamel devenu vacant à la législature de Québec.

A une convention libérale tenue à Cap Santé, Ovide Mayrand jeune avocat de Québec, mais originaire de St Ubalde, par conséquent enfant du Comté, fut proclamé candidat officiel contre plusieurs autres aspirants dont le Dr. Pierre Gauthier de Deschambault.

Deux ministres l'Hon. Antonin Galipeault, et l'Hon. A. David avaient assisté à la convention. Au sortir de l'assemblée ils adressèrent tous deux de très discours pour assurer le nouvel élu de l'appui du Gouvernement, et pour demander à la population massée dehors d'appuyer le choix de la convention en votant pour M. Mayrand.

Le docteur Pierre Gauthier eut le temps durant cet intervalle de tenir un court conciliabule avec les principaux de ses amis qui l'avaient poussé, dont Oscar Naud de Lachevrotière était le chef. Quelle ne fut pas la stupéfaction générale quand le Dr Gauthier prenant la parole à la

suite des Ministères, se déclara
dissident et refusa carrément
le choix de la convention qui lui dit
avoir été hostile en faveur de son
adversaire, et annonça en même
temps qu'il se présenterait quand
même au scrutin final comme
libéral indépendant. Comme
il avait la langue bien pendue
il sut au cours de sa campagne,
intéresser à sa cause tous les
conservateurs, qui n'ayant pas
jugé à propos de mettre un candi-
dat en lice, ne demandaient
rien de mieux que de porter un
coup au Gouvernement, et qui
joints aux libéraux mécontents
et aux jeunes avides d'émancipation
suffirent au Dr Gauthier pour
battre avec une grosse majorité
le candidat officiel Ovide Mayrand.

J'avais été naturellement
l'organisateur des forces ministéri-
elles et avais piloté sans beaucoup
de succès le parti de Mayrand
dans ma paroisse, puisque com-
me on peut le voir par le rapport
du poll no 1 dont j'étais moi-
même sous-officier rapporteur,
le Dr Gauthier l'avait emporté
par une majorité de 43 sur Ovide
Mayrand.

On sait que ce dernier fut
fort désappointé de sa défaite
et songea de suite à organiser

sa vengeance pour faire battre son adversaire à la prochaine élection générale. Après une aussi éclatante défaite, il ne pouvait pas songer à se représenter lui-même et c'est alors que j'eus la surprise, un jour que j'allai le voir à son bureau, de me voir offrir de me préparer à la candidature pour la prochaine élection.

Je fus tellement surpris que je crus qu'il blaguait et déclinai poliment son offre. Mais nullement il avait déjà sondé l'opinion par ses divers organisateurs de chaque paroisse du Comté et tous étaient venus d'accord à prétendre que j'étais l'homme le mieux qualifié dans l'opinion publique pour entreprendre une lutte aussi formidable.

Evidemment ce projet n'eut pas de suites car l'on sait où j'en étais rendu au point de vue financier à l'élection générale de 1931. Mais cela est suffisant pour montrer jusqu'à quel degré de popularité j'étais parvenu, grâce à mes oeuvres et à mon travail durant les 20 années publiques vécues depuis mon mariage.

Vous vous raisonnez sans doute mes chers enfants, l'immense somme de travail que je dus déployer durant ces vingt années d'activité fébrile et dont

j'ai parlé à divers intervalles.

Je crois à propos d'ajouter encore certaines précisions pour vous prouver que le qualificatif "hardworking" qui me fut décerné par la "Mercantile Agency" avait été bien mérité.

Pour les 3 années que je fus au service de la Cie Price Brothers, et qui marquent mon début au travail, je n'ai pas besoin de vous en donner d'autres preuves que celles que vous avez déjà eues à l'époque où elles sont relatées: La perspicacité de J.C. Bennett à s'assurer mes services comme assistant-culler, et les instances réitérées de Mr. Boyle à m'engager comme culler.

Je vous apporterai une autre de Alphonse Bourassa grand-père de la même Compagnie qui fut mon patron direct ou indirect pour mes travaux d'été.

Un jour qu'il était à la boutique de mon père où il venait souvent jaser pour passer le temps, il en vint à parler des difficultés qu'ils éprouvaient à conduire des hommes. Tout en parlant il fit spontanément cette remarque qui plut fort à mon père, et que ce dernier me relata quand je fus revenu de l'ouvrage.

"Si nous avions tous des

hommes comme votre garçon ça ne serait pas de valeur." Joseph dit-il, étant donné sa faible constitution ne peut guère fournir qu'une demie journée de travail ordinaire. Mais ce qui le rend aimable à employer c'est son esprit de soumission. Il ne refuse jamais quelque ouvrage qu'on lui présente que ce soit dans l'eau ou dans la vase, il y va avec la même ardeur et la même volonté que si on lui offrait les plus belles jobs. Il a en outre la grande qualité de ne pas être peureux. Quand il y a une job (embarck) de billots périlleuse et que personne n'ose approcher, à un simple commandement il est rendu, tout comme s'il ne craignait pas la mort, mais il est adroit et chanceux toujours il s'en tire indemne.

Pendis que les autres il faut mettre des gants et les complimenter pour leur faire faire ces mêmes travaux, et encore ils s'en acquittent à reculons et en maugréant quand ce n'est pas en sacrant.

Je me lançai avec la même ardeur dans les travaux de défrichement de ma terre du Rang Rie. Propre (Rang St Charles). Ces travaux me fatiguaient beaucoup, et je devais me reposer

souvent mais je compensais cette
perte de temps en allongeant les
journées, je rentrais toujours très
tard le soir. Ils eurent cependant
tant et quand plus tard j'entrai
dans le commerce de bois, je pouvais
faire une journée de travail com-
me n'importe quel manoeuvre
ordinaire.

La période où je travaillai le
plus de toute ma vie, fut sans
contredit celle de mes premières
années d'exploitation forestière
après que mon moulin fut ins-
tallé sur le bord du Lac aux Sables.

Mon pouvoir d'emprunt
n'était pas très élevé à la Banque
étant donné mon état de débutant
et je devais opérer avec le plus
d'économie possible, aussi j'assu-
mais seul toutes les fonctions
supérieures de mon industrie:
Contre-maître général, mill-wright
commis-comptable etc. avec en
plus mes doubles fonctions de
secrétaire-trésorier municipal
et scolaire.

J'achetais tous mes billots
pilés en "railways" tout autour
du Lac. Rendus à la saison des
sciages, qui durait 3 ou 4 mois,
il me fallait hisser quotidien-
nement, et en quantité suf-
fisante pour tenir le moulin

en opération. Mon travail comme contre maître consistait à voir à ce que tous mes hommes fussent à leur poste à 7 hr du matin au moulin. Et quand pour une raison ou pour une autre il en manquait je le remplacais par un de mon équipe de drave ordinairement de quart et je partais avec les autres le lendemain. Je travaillais avec eux comme simple manoeuvre.

Après le coupes, très irrégulier car nous étions soumis aux caprices des vents, je remplissais mes fonctions de mill-wright c-a-d, faire le réparage du moulin. Ce travail d'ordinaire confié à un homme spécial consistait à repasser toute la machinerie, et les courroies et réparer les bris faits durant la journée. Tous les jours il se brisait quelque chose et ne me clairais de ce travail rarement avant 9 hrs. Je partais aussitôt avec le yacht pour aller chercher la raft de billots préparés au cours de la journée, d'ordinaire le trajet me prenait 3 heures, des fois plus suivant la direction du vent assez souvent contraire.

C'était le pire travail de toute la journée. Au train monotone du moteur. Je finissais par ne

plus être capable de résister au
au sommeil, et plus d'une fois je
me suis éveillé, malgré la fièvre
du gouvernail, en apercevant que
j'allais dans une direction opposée
à l'ordinaire. J'entrais à minuit
mais cela m'arrivait assez souvent
d'entrer, quand je faisais fausse
route ou ayant à lutter contre de
forts vents contraires jusqu'à deux
ou trois heures du matin.

On comprend que je n'étais pas
veillant pour sortir du lit à 6 hres.
du matin afin d'avoir le temps
de prendre mon déjeuner pour être
prêt à partir avec mes hommes
à 7 heures.

Je faisais mon travail de
bureau surtout le Dimanche
cette journée n'était pas la moins
remplie si l'on considère qu'entre
temps j'avais à répondre à la
nombreuse clientèle que j'avais
accoutumée de me regarder com-
me un dispensaire.

Evidemment ce régime ne
durait que le temps du séjour
et j'étais passablement fatigué
quand il était terminé, mais je
n'étais guère mieux le reste de
l'année. N'employant pas de
compris, j'étais seul pour faire
le chargement de mon bois en
même temps que placer les Jobbers
à l'automne pour la nouvelle coupe.

et en hiver faire les mesurages à toutes les Quinzaines des billots charroyés. Entre temps longues courses en raquette pour surveiller la coupe dans la forêt.

Malgré ce travail très dur, j'étais content et encouragé car chaque année je voyais augmenter mon actif en même temps que mon pouvoir d'emprunt à la Banque.

En 1920 après ma grosse maladie d'influenza, ma position changea complètement. J'avais augmenté mes affaires en proportion de mes possibilités d'action financières. Je dus cette même année m'assurer les services d'un mill-wright et d'un mesureur de bois, car avec une coupe aussi importante et l'affaiblissement causé par la maladie, je n'aurais pas pu suffire seul. On se rappelle que ce fut mon malheur.

Avec l'année 1921 commence une nouvelle période de travail et succès accru cette fois de l'inquiétude morale par les lourdes dettes que je m'étais embarqué sur le dos!

L'hiver 1927-28 durant lequel j'inaugurai mon moulin du Lac Brûlé, avec tracteurs pour faire le charroyage, fut la plus pénible de toute ma carrière. Six mois

durant, je travaillai pour ainsi dire jour et nuit. Je déployai encore une grosse somme de travail les deux années suivantes, mais je pus m'arranger cette fois pour ne pas être dérangé la nuit ce qui était toujours moins déprimant.

Et enfin le contrat de Dolbeau (1930-31) que l'on se rappelle très pénible au double point de vue physique et moral venait porter un dernier coup à ma résistance physique déjà fort ébranlée.

Ce n'est qu'en triomphant que je m'en tirai, pourtant encore avec toute l'ardeur de ma jeunesse, dans les travaux agricoles, pour tomber définitivement anniantie le 2 novembre 1932.

Je ne crains pas d'affirmer que tout le temps de mes activités industrielles. J'ai dépensé une fois et demi plus de travail que le plus chargé de mes ouvriers. Car eux, une fois leur journée terminée ils pouvaient tranquillement fumer leur pipe en se reposant parmi leur famille, sans autre préoccupation que de reprendre le même travail le lendemain, et sans souci du bon fonctionnement des opérations. Moi au contraire, après une pénible journée de marche ou de travail manuel j'avais plusieurs heures de

travail de bureau à faire, et tant que je n'avais pas l'esprit alourdi par le sommeil, je continuais un incessant travail intellectuel pour la bonne administration de mes affaires. Et c'est ce qui bien souvent, surtout quand je subissais des revers sérieux, me retardait pour m'endormir très tard dans la nuit.

Le Dr Dixon avait donc vu juste quand il me révéla après son premier diagnostic qui:

"J'étais usé comme un homme de 65 ans"

# Conclusion

" L'Homme est un apprenti la douleur est son maître
Nul ne se connait tant qu'il n'a pas souffert. "

Le travail qui me reste à faire dans cette conclusion est de dégager de ma biographie les leçons qu'elle comporte pour votre avancement moral.

J'ai dit au début de l'épilogue que le défaut de naïveté influença ma vie considérablement. Les faits nous apportent une preuve irréfutable qu'il ne fut pas un obstacle à mon avancement, puisque j'ai réussi à atteindre par mon seul travail le plus haut degré dignitaire auquel puisse atteindre un homme dans sa paroisse: Industriel, maire, Président de la Commission scolaire, etc. Quel est celui parmi les mortels qui puisse se vanter d'être prévoyant en tout et de ne jamais se tromper? Personne n'est-ce pas!... Tout homme est faillible; mais Dieu a donné à chacun les facultés nécessaires pour lui permettre de faire sa vie honorablement. Seul le péché est un obstacle à l'évolution normale de la vie. A la source de tous mes malheurs que trouvé-je, on? Le péché d'orgueil.

Sans lui ma vie eut été tout

autre et fut couronné des plus beaux résultats.

Est-ce à dire que le péché pose des obstacles irréparables?..... Nullement! Les faits de ma vie sont là pour prouver que Dieu reste toujours sensible devant la bonne volonté et n'attend que cette disposition, non seulement pour nous pardonner mais encore pour nous inonder des grâces qu'il met à notre disposition.

Je me rappelle d'une figure faite par le R. P. Léon Lebel S. J. lors d'une réunion du cercle de l'U. C. C. en 1933.

"La grâce de Dieu dit-il est comme un nuage compact qui nous enveloppe de toutes parts prêt à inonder notre âme de ses bienfaisantes vapeurs, dès que nous voulons les laisser pénétrer par la moindre ouverture de bonne volonté"

Evidemment le péché est susceptible d'expiation; Devant les preuves sincères de ma bonne volonté, par la réforme de mon vie en pleine période de prospérité, Dieu devait me soumettre à de dures épreuves auxquelles je faillis succomber d'un chevreau! (Hiver de Dolbeau, faillite de mon entreprise) Mais une fois ces épreuves subies avec succès, il se rendit à la prière

que je lui avais toujours fait de son
fauteuil les moyens de faire instruire
mes enfants pour sa plus grande
gloire. Solution que j'avais cru
bien désespérée durant les deux années
de séjour sur ma terre, et qui vous four-
nit aujourd'hui l'avantage de bénéficier
des bienfaits d'une bonne éducation.

Ce qui nous trompe quand on
est jeune, c'est que l'on apporte trop
d'importance au côté matériel de la
vie, tandis que la vie n'a qu'une
seule fin véritable: La vie éternelle.

On nous répète bien des fois
cette vérité, mais combien helas! ne
la comprennent jamais et meurent
dans l'impénitence finale pour
avoir été éblouis par leurs propres
succès plus ou moins fumeux
en affaires, ou pour être morts
victimes du vice sous ses multiples
formes.

Quand par une grâce spéciale
il me fut donné d'ouvrir les yeux
pour comprendre cette grande vérité,
je n'hésitai pas un instant pour
me vouer au service exclusif de
Dieu, et à partir de ce moment
je n'eus plus qu'un objectif: Procéder
à la création d'une oeuvre de bienfai-
sance (orphelinat agricole) et
conséquemment devenir un saint.
Je visais certes bien haut, car
tous les Saints canonisés ont eu
à leur crédit des oeuvres de portée

sociale. L'avenir me prouva ma présomption, mais par contre elle me confirmait la sagesse du proverbe qu'il faut toujours viser plus haut que le but pour l'atteindre.

Je n'aurai pas le bonheur de prendre place sur un autel d'oratoire avec une portée bienfaisante sociale, mais je ferai au moins un saint pour vous c'est-à-dire ayant une influence familiale.

Sur la terre comme au Ciel j'aurai le pouvoir de forcer le Cœur de Jésus en votre faveur, et vous pourrez être assurés d'avance que je ne resterai jamais sourd à vos prières, pourvu qu'elles revêtent le caractère de repentir et de bonne volonté que je vous ai enseigné par la parole comme par l'exemple.

Les faits de ma vie vous prouvent encore que la communion des Saints n'est pas un vain enseignement de l'Eglise Catholique.

A qui dois-je d'avoir obtenu la grâce spéciale par laquelle il m'a été donné d'ouvrir les yeux pour aimer mon vice? Je l'ai déjà dit à la page 299, c'est à votre mère que revient tout le mérite. Ah!... mes enfants comme c'est important d'avoir une bonne compagne pour faire le chemin de la vie. Et comme vous devez bien prier et ne reculer devant aucuns sacrifices

pour que celle que Dieu vous désigne comme compagne, ait toutes les qualités de votre père.

Elle n'était pourtant pas instruite sachant à peine lire et écrire. Voilà une compte pour rien dans le bonheur conjugal. Naturellement celle qui la possède n'est pas à dédaigner si elle possède les qualités de cœur requises, mais il est toujours à craindre que l'instruction ne l'ait désarmée par la lecture de romans malsains et comme conséquence quasi-inévitable lui enlève cet esprit de résignation et de sacrifice sans lequel il n'y a pas de bonheur possible.

Lisez cette page de Jean Rivard qui me tombe sous la main juste au moment où j'écris ces lignes et qui vous donnera une idée de la possibilité ou plutôt de l'impossibilité du bonheur lorsque un homme unit sa destinée à une compagne de cette mentalité.

Pendant que nous sommes sur ce sujet de l'instruction, il me revient à l'idée un proverbe du vieux père Bourrassa que vous avez tous connu et qui est mort au cours de l'été dernier à l'âge de 94 ans. Absolument illettré mais doué d'une mémoire prodigieuse il était le meilleur conteur de contes de toute la région.

A LA DOUCE MÉMOIRE DE



Sieur David Bourassa

Epoux de Feu MARIE-ANNA BROUSSEAU

**Décédé au Lac aux Sables, le 12 mai 1935, à l'âge de 94 ans.**

Soumis à la volonté de Dieu, il a vu venir la mort avec le calme et le courage que donne la foi.

Mon Dieu j'ai achevé ma course, mon pèlerinage est terminé, j'ai consommé l'œuvre que vous m'aviez confiée et maintenant je retourne à vous afin de vous aimer et de vous prier avec plus d'amour et de ferveur pour ceux qui vont demeurer après moi.

Ne pleurez pas, je vais à Dieu, je vais vous attendre au ciel; la famille se reformera et les larmes seront séchées.

Doux Cœur de Jésus, soyez mon amour!
Doux Cœur de Marie, soyez mon salut!
Miséricordieux Jésus, donnez-lui le repos éternel.
Une communion, une prière, s. v. p.

Z. Pagé, photo. St-Raymond.

Le vieux père Bourassa vieux voyageur originaire du Cap de la Madeleine, connu de toute la région nord du St Maurice et Portneuf. C'était le père d'Alphonse et de Narcisse que l'on a connus au cours de mon récit.

Il avait toujours quelques sentences ou proverbe à nous transmettre à propos de tout et à propos de rien, recueillies au cours de ses voyages sur la rivière d'Ottawa ou Gatineau dans le temps de sa jeunesse.

Un jour alors qu'il était à mon emploi comme cuisinier d'une équipe de draveurs, il communiqua ce proverbe au groupe que nous formions autour de la table à souper. "Si la taupe voyait et si le mauron entendait, il n'y aurait pas âme qui vive sur la terre." Comment interpréter subitement, et en plein temps de prospérité que nous étions alors, le sens d'une telle sentence sinon que les desseins de Dieu dans la création sont insondables et nous n'y réfléchîmes pas

davantage.

Mais après quelque quinze ans que j'ai entendu ce proverbe voilà que la lumière se fait en mon esprit et que je trouve la leçon qui s'en dégage. Ne trouve-t-on pas là la cause réelle du marasme que nous subissons aujourd'hui et que l'on appelle la crise et dont la raison première réside dans le fait qu'il y a trop de taupes qui voient et trop de maurons qui entendent. Et voilà condamné le système d'instruction à outrance que la civilisation actuelle a édifié et auquel la taupe pour désigner la femme a acquis la faculté de vision dont elle n'a que faire pour remplir son rôle assigné par le Créateur d'être mère, et dont elle a usé pour supplanter l'homme dans les diverses activités commerciales et pour le rendre malheureux si parfois elle consent à se mettre en ménage en refusant d'être bonne mère ou en ne voulant pas l'être du tout.

Système d'éducation forcé encore des maurons pour désigner un trop grand nombre d'hommes qui n'ont acquis la faculté de l'ouïe et pour laquelle un grand nombre ne sont pas qualifiés, et qui une fois lancés dans la vie sont une cause de

désordre parce que ne possédant pas le jugement nécessaire pour manier cette arme intellectuelle dangereuse qui est l'instruction.

Si ce défaut est manifeste dans les vieux pays, où dans des institutions neuves et athées on instruit les fils à papa à coup de piastres ou à coup d'influences politiques. Nous de la Catholique Province de Québec, nous ne pouvons pas encore déplorer ce mal, car les dirigeants de nos collèges classiques, consciencieux de leurs devoirs ne se sont heureusement pas laissés influencer par les pressions extérieures et n'ont laissé atteindre au sommet de la science que ceux qui montraient les aptitudes requises. Mais comme nous ne sommes qu'une infime minorité sur la carte du monde nous serons bien impuissants à poser aucun obstacle à l'anarchie qui se dessine nettement à l'horizon et qui ne laissera pas "âme qui vive sur la terre" (Evidemment ceci est au figuré, car il n'est pas beaucoup possible que tout le monde soit anniantis, la lèpre brûme pluto son prétexte dans l'immensité comme dans l'universalité de la catastrophe)

Si je me réclame de sainteté en vertu de cette sentence

de Notre Seigneur: Parabole de la brebis perdue en St. Luc XV-1-7 et qui se lit: Je vous le dis, c'est ainsi qu'il y aura plus de joie au ciel pour un seul pécheur qui se repent que pour 99 justes qui n'ont pas besoin de pénitence."

La chose n'aurait été impossible sans votre mère. Car remarquez bien qu'il ne s'agit pas d'une conversion d'occasion comme la plupart qui ont été privés de boire par la nécessité de la crise et qui l'on voit encore ivres dès que l'occasion se présente, comme on l'a vu en temps d'élections, noces etc. Une autre preuve que mon cas relève du véritable miracle c'est que je suis encore vivant contre une quinzaine de mes contemporains qui sont tous morts victimes de leur vice, entre l'âge de 35 à 45 ans. Je ne les nommerai pas ici par respect pour leurs familles, mais on en trouvera la liste dans d'autres mémoires.

Ce n'est que votre mère est une sainte elle-même pour n'avoir jamais commis un seul péché véniel volontaire. Elle n'entre pas dans la catégorie des 99 justes qui n'ont pas besoin de pénitence elle occupera une place même beaucoup plus haute que moi, pécheur repentant, parce que sa

vie toute de sacrifice et d'abnégation alors qu'elle n'avait rien à expier pour elle-même, a contribué pour une forte somme au trésor spirituel de l'église dont elle m'a fait attribuer les mérites en vertu de la reversibilité dont elle est susceptible.

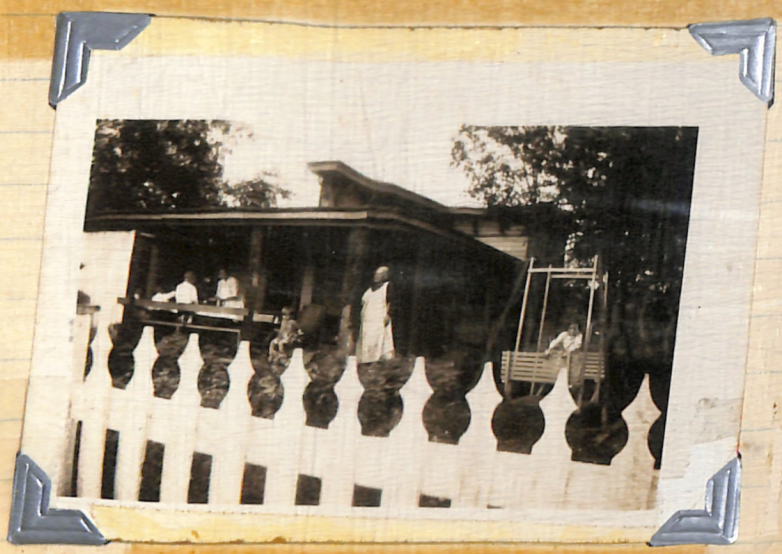
Comment expliquer autrement la protection spéciale dont je fus entouré au cours de ma période d'ivrognerie, où mon vice m'entraînait instinctivement dans des milieux louches sans jamais fausser mon serment conjugal, quand on sait que l'ivrognerie en annihile totalement la volonté rabaissant l'homme au rang de la bête.

Comment encore expliquer que même en période d'abstinence je n'ai jamais été appelé à participer dans aucune manoeuvre louche qui eut du vol pur et simple perpétré à travers les mailles de la loi. Et que d'autres embûches encore auxquelles j'échappai miraculeusement.

Evidemment dans tous ces miracles, puisque ce sont tous là des faits hors nature ma mère par ses prières incessantes, moi même par des efforts de volonté avons contribué pour une part dans l'obtention de ces

résultats. Mais la plus grosse part revient à votre mère qui a contribué pour la part la plus difficile, celle du sacrifice.

Voilà pourquoi elle est infiniment plus sainte que moi-même et dans vos prières vous ne direz jamais dislocier, nos noms qui ayant été unis par les liens sacrés du mariage et qui ayant jamais été rompus par l'adultère devront rester unis jusque dans l'éternité.



Notre petit chalet au bord du Lac.



Maison de papa à St Urbain